29e CABANE A SUCRE - 29 avril au Sportex

le franco albertain

Mercredi 22 février 1978 Volume 11 Numéro 8 "le mini-quotidien de l'Alberta" 15 cents

Assemblée annuelle de l'ACFA

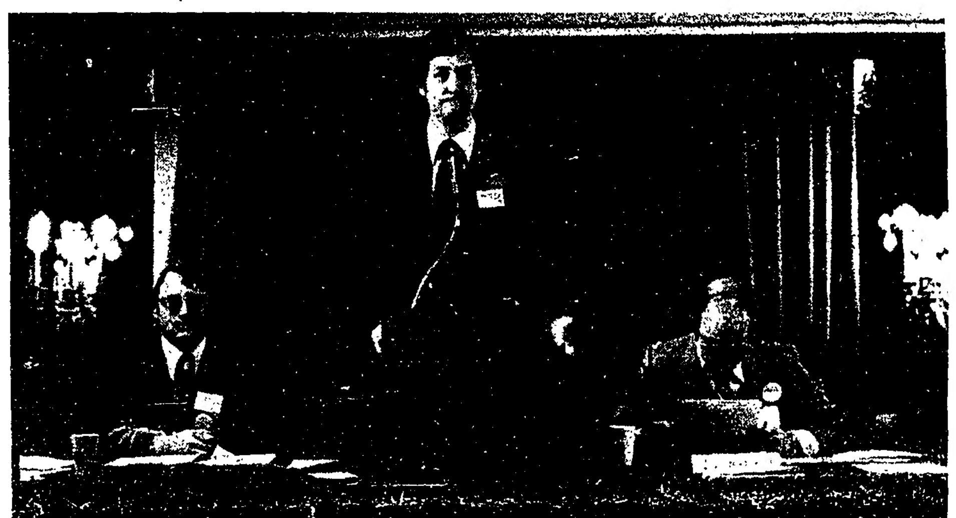
1 - Le Dr. Roger Motut, élu Président
2- Deux nouvelles Régionales: Lethbridge et Red Deer
3- Un déblocage en éducation?
4- Un vote de félicitations à l'équipe du Franco

VOIR PAGES 2 ET 3


Dr. Jean-Paul Bugeaud


Dr. Roger Motut

CINQ ANS DE PROGRES


De gauche à droite: Ernest Lefebvre, J.-A. Déry et Gilbert Moulun

(Riv.-La-Paix, Edm-G.T.) C'est sous le titre "Cinq ans de Progrès" que les membres des Caisses Francalta peuvent entamer l'examen du dernier rapport annuel des Caisses Francalta présenté à Falher et à Edmonton. Il est à noter que lors de la réunion d'information organisée

(suite à la page 10)

AEBA: Uu Regain d'Activité

(Edm.-H.L.) Soeur Thérèse Laurion de Donnelly et Soeur Simard de Legal furent choisies pour recevoir un honneur au mérite, certificat que l'AEBA décerne à des professeurs qui oeuvrent depuis de nombreuses années dans des écoles bilingues. Toutes les deux sont reconnues pour leur assiduité au travail et leur dévouement aux élèves.

L'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta se réunissait au Rond Point 78 pour y tenir son assemblée annuelle. L'assistance n'était pas nombreuse étant donné que l'AEBA a des cercles dans deux régions seulement: Rivière-La-Paix et Bonnyville. Néammoins, l'AEBA connaît un regain d'activités comme l'expliquait le président sortant de charge, Gérard Moquin.

Le concours littéraire de l'AEBA est en sa sixième année et jouit d'une participation provinciale d'environ 2,000 élèves de la première à la douzième année.

(suite à la page 9)

FJA propose un Centre Culturel




VOIR

ARTICLE

PAGE 9



Exécutif de FJA
Assis de G. à d.: Maurice Trottier trésorier, Pauline Grenier, secrétaire, Patrick Fafard. Debout de g. à d.: Line Aquin, présidente et Lucille de Champlain, vice-p.

Cette semaine:

Assemblée annuelle de l'ACFA

(Edm.-G.T.) Le Dr. Roger Motut, enseignant à l'Université de l'Alberta, qui avait déjà été président de l'Association en 1969 et 1971 a été élu par acclamation Président de l'Association provinciale lors de la réunion annuelle de l'Association samedi dernier le 18 février. Le président sortant, le Dr. Jean-Paul Bugeaud, avait en effet décidé récemment de ne pas poursuivre son mandat pour une deuxième année (Voir le rapport du Dr. J.P. Bugeaud et le discours du président en pp.6-7 et 5 respectivement).

Une assemblée de plus de 300 personnes a de plus voté l'incorporation de deux nouvelles régionales au sein de l'A.C.F.A. provinciale, soit les régionales de Lethbridge et de Red Deer. Les conseils régionaux des régionales auront chacun un représentant au sein du Conseil Général.

Education

Le chapitre sur l'éducation occupait la première place dans le rapport du président dont on trouve le texte intégral en pages 6 et 7 de la présente édition. Le rapport présente un historique détaillé des activités du coordonnateur à l'éducation et du Bureau de l'Education durant la dernière année. L'assistance n'a pas manqué de demander des détails sur le mémoire remis à MM. J. Kozia, A.E. Hohol, H.A. Schmid et L. Hyndman. Le mémoire, reprenant les principes du plan d'action, pourrait être déposé au dossier du ministre de l'éducation, M. J. Koziac. Le président s'est dit confiant quant à la possibilité de mesures positives prochaines par le Gouvernement de l'Alberta.

Statuts et Règlements

Le rapport du Comité des Statuts et Règlements a été celui qui a soulevé le plus de questions et d'interventions de la part de l'assemblée, comme il fallait s'y attendre. Les quelques 80 amendements des statuts et règlements de l'Association Canadienne-Française proposés par le Comité ont été, pour la très grande majorité, acceptés sans sous-amendement par l'Assemblée. Les membres de l'Association avaient reçu une copie des projets d'amendements de la Constitution du Comité plusieurs jours avant l'assemblée annuelle. L'Annexe aux Amendements des Statuts et Règlements de l'Association qui n'a pas pu être envoyée aux membres sera publiée la semaine prochaine.

L'article 11 tel que proposé par le Comité a été amendé de telle sorte que les mots "sans considération de son origine ethnique ou de sa religion", en parlant de l'admission de nouveaux membres au sein de l'Association ont été supprimés.

L'article 41, septième paragraphe, se lira comme suit: (Le Conseil Général sera formé des personnes suivantes)- Conseil régional de Calgary: délégués de la ville de Calgary et autres endroits adjacents.

L'article 54. 3) a été amendé de la façon suivante: 54. l'exécutif provincial se compose des personnes suivantes: 3) un délégué élu par chaque conseil régional.

L'article 67. 4) se lira comme suit: (Le Trésorier) préparera et présentera le rapport financier annuel à l'Exécutif, au moins 2 semaines avant l'Assemblée générale annuelle et présentera le rapport vérifié à l'Assemblée annuelle.

Rapport financier

Les revenus de l'Association pour l'année 1977 s'élèvent à $261,769. Le Secrétariat d'Etat aura versé des subventions de l'ordre de $212,191 et le fonds Saint-Jean une somme de $20,385. Les dépenses de l'Association, d'autre part, totalisent $379,267, dont $174,436 en salaire, $42,390 en taxes sur le terrain et $6,980 en abonnement et publicité. La perte nette totale de l'Association pour l'année 1977 se chiffre donc à $132,553, la perte nette du Carrefour ($6560) et de l'édifice La Survivance ($8495) incluses.

Le rapport financier, présenté par M. René Cloutier a été adopté par l'assemblée tel que lu, mais sujet à acceptation par le vérificateur nommé, M. Hector Therrien.

(suite à la page 3)





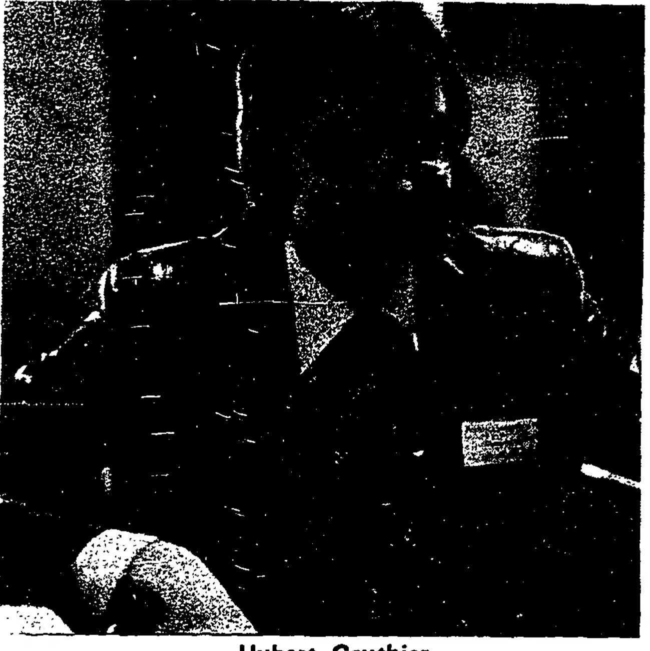
Mme Joanne Comeault



M. Léo Bosc



M. Jean-Louis Dentinger



Hubert Gauthier



Gilles Hétier

29e Cabane à Sucre - 29 avril - au Sportex

MEMO

FEVRIER

23 20h00
ALLIANCE FRANCAISE
Conférence: Jacques Saur
Art Moderne: Oeuvres
FAC. ST-JEAN

28 20h00
Féd. des F.C.F.
Assemblée à Grandin

MARS

4 20h00
Cercle Francophone de St-Albert
DANSE
Salle Communautaire rue Perron

6 20h00
Assemblée du Cercle Francophone
Mission Club House
St-Albert

7 19h30
Assemblée mensuelle du Comité Rég. de l'ACFA
Morinville-Legal-Vimy

7 18h00
Club Richelieu
Souper d'affaires
Mayfield Inn

15 La SFC de Calgary présente le film: "L'Histoire d'Adèle H."

21 18h00
Club Richelieu
Souper-conférence
Mayfield Inn

(suite de la page 2)

Rapport de l'Imprimerie

Le rapport financier pour l'Imprimerie La Survivance Printing au 31 décembre 1977 fut présenté par Monsieur Hervé Durocher, en l'absence du président du Comité de l'Imprimerie Monsieur Georges Arès. Le rapport fut adopté tel que lu. Messieurs Ted Groleau et Georges Arès ont été élus pour un second mandat au sein du comité. M. Hervé Durocher présenta également un rapport financier sur le Franco-Albertain, tel que requis par l'assemblée générale de 1977 (voir p.3). M. Hervé Durocher proposa un vote de félicitations à l'équipe du Franco-Albertain.

Il faut noter que suite à son rapport (voir pp.6-7), le président sortant de l'A.C.F.A. provinciale a précisé à l'assemblée que le contenu de la section relative au journal ne mettait nullement en cause la Rédaction du Franco, "avec laquelle il s'entend d'ailleurs à merveille", sentiment partagé par la Direction du Franco. Plusieurs membres de l'Association avaient en effet manifesté indirectement leurs inquiétudes quant à la possibilité que le Franco ne soit réduit à une "agence de publicité" de l'Association, ce qui enlèverait rapidement toute crédibilité au Franco en tant que "journal".

Ladite section du rapport du président ne met donc nullement en cause le principe établi et reconnu selon lequel le Franco-Albertain, même si propriété de l'Imprimerie, a une autonomie propre. En ce sens, et plus précisément, le Comité du Journal discuté par le Comité de l'Imprimerie serait un comité strictement consultatif, dont les trois personnes choisies ont été recommandées par la Rédaction du journal. Le comité n'aurait aucune structure définie et aucun pouvoir comme tel. Il ne constituerait qu'une source reconnue d'information et de réactions pour la Rédaction-Direction du journal, donc pour le Comité de l'Imprimerie auprès duquel il constituerait en quelque sorte un organisme-ressource. Un tel Comité du journal, dont il a été question depuis plusieurs années, ferait ainsi équilibre en quelque sorte et jusqu'à un certain point au Comité de l'imprimerie, plus directement concerné par le côté direction, administratif ou financier du journal.

Via le Comité de l'Imprimerie, un rapport sur le Comité du journal, selon les besoins, pourrait être joint au rapport annuel du Franco et être présenté à l'assemblée générale. En ce sens, rien n'empêcherait, selon les besoins, un rapport périodique au Conseil Général, du Comité du journal, ou du Comité de l'Imprimerie.

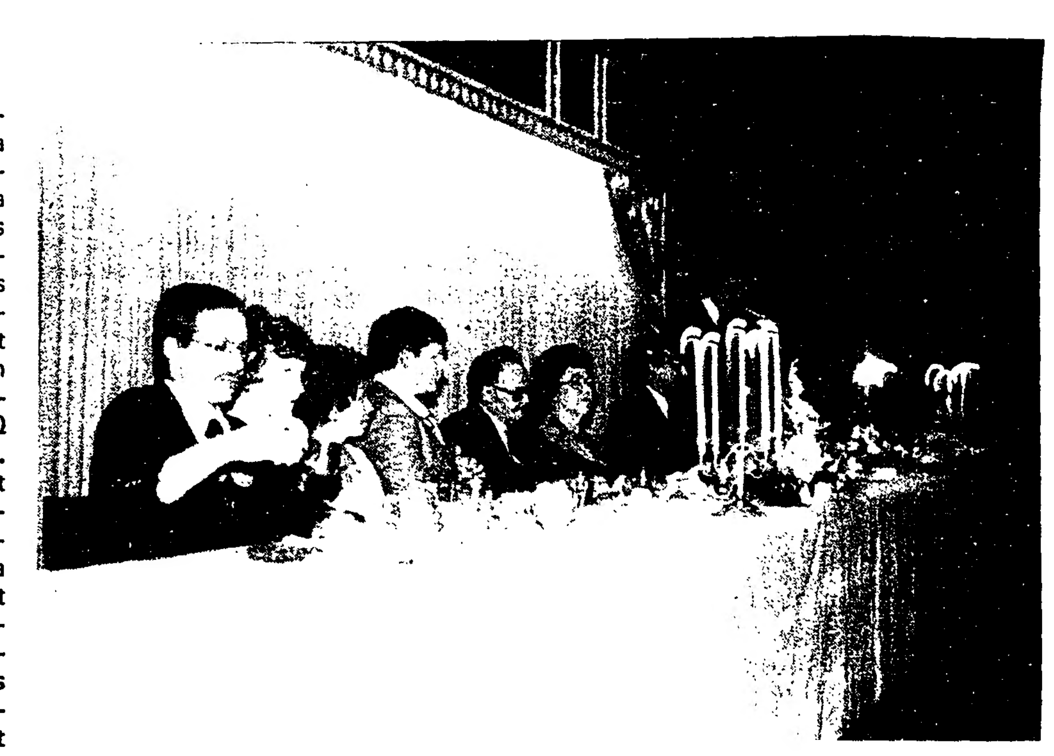
La Vente du Terrain

Le capital en provenance de la vente du terrain a aussi soulevé plusieurs interventions de la part de l'assemblée. L'investissement du capital étant sous la responsabilité d'un comité d'experts devant répondre au Conseil Général, ce dernier doit-il répondre à une assemblée générale avant l'adoption de politiques déterminées? L'A.C.F.A., selon F.J.A., ne devrait-elle pas étudier la possibilité d'appropriation d'un Centre Culturel pour les Franco-albertains? Etc... Toujours est-il que l'assemblée a finalement décidé de reporter la proposition suivante relativement au capital de la vente du terrain, au prochain Conseil Général, proposition avancée par M. Gérard Maisonneuve, Maire de Falher: "Que l'Exécutif provincial organise dans chacune des régionales de l'A.C.F.A. des réunions d'informations au sujet des recommandations que fera l'Exécutif au Conseil Général quant aux investissements et placements finals des argents de la vente du terrain de l'A.C.F.A."

Observateurs

Parmi l'assistance, on remarquait, entre autres, la présence de M. Hubert Gauthier, Directeur de la FFHQ, et de M. Gilles Ethier, du Ministère des Affaires Intergouvernementales du Gouvernement du Québec. M. H. Gauthier s'est dit confiant de l'amélioration des relations entre le Secrétariat d'Etat et la FFHQ dans un proche avenir. M. Gilles Ethier a d'autre part précisé qu'une entente devrait survenir durant les prochaines semaines entre la FFHQ et le Gouvernement du Québec. Le projet d'entraide serait d'ordre économique principalement, mais serait ouvert à toute demande ou proposition émanant des associations provinciales. La présence des groupes mi-

(suite à la page 8)



La Table d'Honneur



Hilaire Forcier et Dr. Jean-Paul Bugeaud

RAPPORT DU FRANCO

Rapport de "Le Franco-Albertain" au Comité de l'Imprimerie La Survivance Prtg. pour la réunion annuelle de l'A.C.F.A. provinciale le 18 février 1978.

Maître Hervé Durocher, qui a présenté le rapport en l'absence de Monsieur Georges Arès, Président du Comité de l'Imprimerie La Survivance, a proposé un vote de félicitations à l'équipe du Franco-Albertain, et principalement à son Directeur, Monsieur Gaëtan Tremblay.

1. Les recettes en provenance de la vente de publicité ont augmenté de l'ordre de $11,013.00 soit de 26.62 pour cent comparativement à l'année 1976.

2. Le nombre des abonnés au Franco-Albertain était de 2,166 au 31 janvier 1978, comparativement à 2,037 au 31 janvier 1977, ce qui constitue une augmentation de 129 abonnés, soit de 6.3 pour cent.

3. Le total des recettes pour l'année 1977 s'élève à $65,754, alors que la somme des dépenses se chiffre à $103,754, pour un déficit de $38,000, ce qui constitue une baisse de déficit de 10.6 pour cent comparativement à 1976.

4. Le journal est présenté sur 6 colonnes, au lieu de 5, depuis août dernier, ce qui doit augmenter les recettes d'environ 7 pour cent par année.

5. La vente des journaux au comptoir est passée de $62 à $432, pour une augmentation de 696.7 pour cent.

6. Le format des pages a diminué, tout en conservant une même surface imprimée, ce qui permet une épargne et améliore la présentation du journal.

7. Le nombre de pages du journal est passé d'une moyenne de 20 à une moyenne de 28, et le nombre de photographies par édition a considérablement augmenté.

8. Le journal est imprimé à une imprimerie différente, ce qui a amélioré la qualité du journal.

9. Grâce à une intégration de l'impression et de la mise à la poste du journal, les lecteurs reçoivent généralement Le Franco-Albertain plus rapidement.

10. Pour la célébration du 50e anniversaire du Franco-Albertain, un historique du journal est actuellement en rédaction par Sr Alice Trottier et le Dr Roger Motut.

- L'historique sera plublié dans le Franco-Albertain.

- Il y aura une Table Ronde sur le Franco-Albertain, à laquelle participeront Sr. A. Trottier, le Dr. R. Motut, Guy Lacombe et Gaëtan Tremblay, dans les cadres du Salon de l'Histoire, le 17 mars prochain. Un vin et fromage suivra la Table Ronde.



M. Hervé Durocher

- Le 15 novembre 1978, il y aura publication d'une édition spéciale du Franco-Albertain pour commémorer le 50e anniversaire du journal. Le numéro sera composé de 50 pages, soit des 50 premières pages adaptées qui ont marqué la francophonie de l'Alberta durant les 50 dernières années.

11. L'équipe du Franco-Albertain est composée de:

Gaëtan Tremblay: Directeur-Rédacteur et V.-P. de l'APFHQ
Francine Gagné: Ass. Adm.
Bernadette Granger: Composition
Omer Desjardins: Mise-en-page.

Les correspondants du Franco-Albertain sont:

Mme Lucienne Brisson (St-Albert)
Mme Stella Tremblay (St-Paul)
M. Henri Lemire (Bonnyville)
Mme Jocelyne Verret-Chiasson (Riv.-La-Paix)
Mlle Raymonde Aubin (Riv.-La-Paix)

Les collaborateurs sont:

M. Benoît Pariseau
M. Jacques Johnson
M. Roland Gaudet

—EDITORIAL

3 POINTS POUR L'AN 

Le rapport du président sortant de l'ACFA provinciale, le Dr. Jean-Paul Bugeaud, donne priorité au domaine de l'éducation. Un historique détaillé du travail effectué en éducation durant la dernière année renvoie en effet le lecteur du Plan d'Action à "l'importance capitale" des comités et sous-comités régionaux en éducation, en passant par le travail du Comité en Education et par les réalisations du Bureau en éducation.

Il est certain qu'un labeur énorme a été réalisé au chapitre de l'éducation durant la dernière année. Cette tâche a consisté cependant surtout en un travail de mise en place des batteries francophones, de structures d'une stratégie pour l'obtention des recommandations énoncées dans le Plan d'Action. Maintenant que les comités régionaux en éducation, que le comité en éducation, que le Bureau en Education, que le Centre d'information, le tout articulé via le coordonnateur en éducation, sont en place et ont déjà produit énormément, il faut compter des points, diplomatiquement certes, mais compter des points.

Ces points peuvent être comptés à trois niveaux durant cette deuxième année d'application du Plan d'Action. Il faut d'abord faire pression "par en bas" auprès des surintendants des Commissions scolaires. Cette pression doit être faite d'abord par une population locale de plus en plus sensibilisée à ses droits et à la particularité de sa langue et de sa culture. D'où l'importance d'une animation à deux paliers: un travail d'animation exclusive en éducation, appuyée par un travail d'animation socio-culturelle.

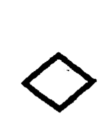
Les Commissions scolaires doivent aussi être tempérées "par en haut": le droit à l'éducation et à l'instruction en français pour tout Albertain. Le prétexte d'une demande insuffisante ne devrait donc pas être avancée par ces commissions. Surtout que la demande non suffisante est souvent reliée à des difficultés d'accessibilité à l'école (française) suite à des problèmes de transport, par exemple. La reconnaissance effective d'un tel droit doit se retrouver dans la création d'un Bureau de l'Education française programmé pour se muter en un Sous-Ministère de la Langue française, au sein du Gouvernement de l'Alberta.

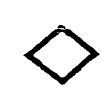
Troisième niveau d'application de la stratégie de promotion de l'éducation en français: La Loi sur les Langues officielles. Malgré de nombreux signes de prompt et de bon rétablissement, le Gouvernement fédéral semble encore atteint d'une certaine léthargie institutionnelle. Entre la francophonie hors Québec maintenue depuis toujours dans la clandestinité, et les signes d'esprit pratique du Gouvernement fédéral, la projection sur la scène canadienne des groupes francophones hors Québec reste encore à faire. Une telle reconnaissance véritable des groupes francophones hors Québec se fera simultanément avec le rapprochement du Secrétariat d'Etat et de la FFHQ, via des mécanismes de collaboration. La peur disparaîtra d'un côté, le ton baissera de l'autre.

Notre groupe hésite encore à se projeter sur la scène canadienne et à faire pression pour l'obtention des droits conséquents à la Loi sur les Langues officielles, en Alberta. On réclame certes le droit à l'instruction en français mais non la reconnaissance officielle de la langue française. Il faut certes commencer par le commencement, mais il faut aussi prendre garde de ne pas oublier la fin sous prétexte du commencement. Le premier droit sans le second ferait du premier quelque chose de plutôt fragile.

Cette hésitation du groupe se retrouve encore dans sa politique encore ambiguë d'appui à la FFHQ, dans le fait que M. Hétier, du Gouvernement du Québec, n'a pas adressé la parole lors de l'assemblée annuelle, pour des raisons certes valables. Mais le fait est encore là. Il y a aussi la baisse de popularité du Parti Libéral, la possibilité d'un "back lash" suite aux prochaines élections fédérales. Au milieu de tous ces points d'interrogation, la mosaïque multilingue de l'Alberta semble bien confortable. Mais il faudra quand même jouer des cartes durant la prochaine année qui sera décisive. Et avec prudence et diplomatie, jouer les bonnes.

Gaëtan Tremblay







OPINIONS LIBRES

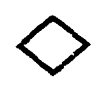
M. le Rédacteur,

C'est avec un extrême plaisir que je reçois et lis d'un bout à l'autre le Franco-Albertain.

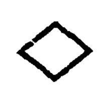
Je vous souhaite à tous les meilleurs succès dans votre apostolat de la plume et de la pensée française dans l'Ouest.

Vive votre oeuvre!

L.T.







LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR ET REDACTEUR:
Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Publiciste: Guy Bertrand, Bur.:422-0388 Rés.:424-2319
Composition: Bernadette Granger
Mise-en-page: Omer Desjardins
Imprimerie: North Hill News

ABONNEMENTS:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, ALBERTA
T5J 1M4

Tél.: 422-0388 ou 424-9388

"Objectif: Vivre normalement"

... dans un pays sans bon sens

Monsieur Guy Lacombe, ancien directeur-rédacteur de "Le Franco-Albertain", était l'invité d'honneur de l'ACFA au Rond-Point 78. Ce qui a le plus impressionné monsieur Lacombe à l'occasion de cette visite en Alberta: "Le nombre impressionnant de jeunes" présents et intéressés au fait francophone en Alberta, et à l'ACFA. Les lignes qui suivent reprennent le texte intégral de l'allocution de monsieur Guy Lacombe.

Tout le monde sait ce qui s'est passé au Québec. Le 15 novembre, les libéraux de Robert Bourassa ont été balayés sans pitié, à la surprise de tous, même de René Lévesque, et le Parti Québécois a pris le pouvoir avec un gouvernement majoritaire. Cela s'est traduit dans la population, d'abord et avant tout, par un grand sentiment de fierté auquel tous les autres francophones n'ont pu demeurer étrangers. Les Québécois se sont sentis un peu comme des gens qui ont été à loyer toute leur vie et qui sont soudainement devenus propriétaires.

Entre-temps, en Ontario, des choses intéressantes ont commencé à se produire. Pendant que la campagne électorale battait son plein au Québec, l'Association Canadienne-Française de l'Ontario tenait son congrès annuel à Sudbury, en octobre 1976, et l'éditorialiste en chef du Droit, Pierre Tremblay, y était. Il en était revenu désabusé, déçu, mais non découragé. Ce congrès lui avait inspiré un éditorial mordant dont le titre était: "UNE SOCIETE D'ADMIRATION MUTUELLE", qui traduisait assez bien les impressions d'une grande partie des Franco-Ontariens.

La victoire du Parti Québécois au Québec était le second coup de fouet qu'il fallait pour que l'ACFO sorte des sentiers battus au cours des mois qui ont suivi pour devenir une association agressive avec laquelle les Franco-Ontariens n'ont pas tardé à s'identifier de nouveau.

A son congrès de Cornwall, l'été dernier, l'Association présente aux centaines de membres présents une nouvelle stratégie: on ne sera plus complice de la politique de compte-goutte du Gouvernement provincial, on ne demandera plus de "candies" à chacun des ministères on a senti que l'heure de vérité était arrivée au Canada et que le moment était venu de voir si les francophones de ce pays étaient véritablement des citoyens à part entière. A l'unanimité, les congressistes se sont dits d'accord pour que leur association demande au Gouverment provincial la reconnaissance du français comme langue officielle en Ontario, en même temps que des conseils scolaires homogènes de langue française en commençant par la région d'Ottawa.



M. Guy Lacombe

Le premier ministre William Davis a répondu deux mois plus tard qu'il n'était pas question de rendre le français officiel en Ontario! A ce sujet, permettez-moi de vous raconter une intéressante anecdote. En Ontario, voyez-vous, il y a un ministère en charge du bilinguisme. Malheureusement, pour cette importante demande de l'ACFO, il n'avait pas été consulté, et tout indique qu'il n'était même pas au courant puisque, quelques jours après que l'ACFO eut reçu la réponse de monsieur Davis, le ministre Brunelle déclarait au cours d'une entrevue télévisée qu'il prévoyait que le français pourrait devenir officiel en Ontario "d'ici l'an prochain".

Mais ce qui est intéressant de noter, c'est que dans son édition du matin, LE DROIT avait titré les propos du ministre comme suit: "Le ministre Brunelle prévoit un déblocage d'ici l'an prochain". Mais le même article a reçu une coiffure bien différente dans la deuxième édition. En caractères plus gros, on pouvait lire: "RENE BRUNELLE CONTREDIT DAVIS SUR LE FRANCAIS""

Les deux titres étaient exacts, mais le premier était plus poli, plus conciliant, moins explosif, tandis que le second était plus direct, plus frappant, plus percutant. Le premier avait été fait par un apprenti affecté au pupitre durant la nuit; le second a été fait par un professionnel qui travaille le jour.

Je vous ai raconté cette anecdote non pas pour insinuer qu'il manquerait d'unité ou de communication au sein de notre gouvernement... Mais bien plutôt parce qu'elle illustre à sa façon ce qui s'est passé en Ontario - et partout au Canada d'ailleurs - au cours de ces derniers temps.

Pendant longtemps, en effet, nous nous sommes montrés conciliants, accomodants, excessivement polis. Loin de mordre la main qui nous nourissait, nous avons baisé la main qui nous donnait des miettes en nous flattant. Nous n'avons pas voulu semer la pagaille, nous avons offert une collaboration sans réserve aux autorités gouvernementales qui nous donnaient de sporadiques signes de sympathie et se disaient prêtes à nous écouter de temps à autre, mais qui oubliaient aussitôt les groupes minuscules que nous formons parce que nous n'avons pas de poids politique.

En Ontario, le premier ministre se plait à répéter à qui veut l'entendre qu'il a toujours traité les Franco-Ontariens avec magnanimité. Dans la lettre qu'il écrivait à René Lévesque au lendemain de la conférence de St-Andrew's, il exprimait même le souhait que le Québec traite sa minorité anglaise aussi bien que l'Ontario traite sa minorité française!

En fait, si l'on compare le Gouvernement ontarien à celui de l'Alberta, on peut parler de magnanimité. Il y a des écoles françaises par centaines, il y a un ministre du bilinguisme (mais pas consulté!), il y a un sous- ministre adjoint francophone au ministère de l'Education, il y a un Conseil Consultatif des Affaires Franco-Ontariennes à Quenn'S Park, il ya un coordonnateur francophone des soins de santé en français dans la province. Depuis quelques mois, il y a même des cours de justice en français dans certaines régions. Oui, en Ontario, il y a plus de privilèges qu'en Alberta, mais justement ce ne sont que des privilèges.

Avec ces politiques de privilèges, il arrive que les Franco-Ontariens de Windsor doivent attendre dix ans pour obtenir leur école secondaire française, eux qui ont ouvert cette région dès 1749 de la même façon que vous, vous avez ouvert Saint-Paul, Bonnyville, Rivière-la-Paix, ou St-Isidore.

Avec ces politiques de privilèges, il arrive que le Directeur de l'Ecole Française (pas bilingue, Française!) Charlebois, à Ottawa, s'est fait rabrouer par la Commission scolaire et accuser de racisme. Pourquoi? Parce qu'il avait décidé le printemps dernier que les élèves (tous des francophones) devraient parler en français en tout temps à l'école, à partir de septembre, sous peine de se voir transférer dans une école bilingue, d'immersion ou tout simplement anglaise s'ils n'étaient pas capables de se plier à cette politique du bon sens. La Commission Scolaire composée en majorité d'anglophones, a abrogé sa décision, et cela malgré le désir de la majorité des parents qui envoient leurs enfants à cette école précisément pour qu'ils soient dans un milieu français.

Avec ces politiques de privilèges, il arrive que la forte population francophone de Cornwall s'assimile à un rythme effarant parce que les anglophones, désireux que leurs enfants deviennent bilingues, envahissent les écoles françaises pour en faire de véritables "Foyers d'assimilation".

Je vous parle surtout de l'Ontario ce soir sachant fort bien que vous êtes vous-mêmes en mesure de faire les rapprochements qu'il faut avec vos situations et vos régions propres. Mais si ces politiques de privilèges

(suite à la page 8)

"Une Place au Soleil"



Discours du Dr. Roger Motut, président de l'A.C.F.A. provinciale, au banquet offert à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Association.

Je veux d'abord féliciter et remercier le Dr. Jean-Paul Bugeaud parce que pendant sa présidence, l'Association a été entre très bonnes mains. En tant que nouveau président, je vais essayer de rendre à terme le programme que le Dr. Bugeaud et son Conseil Général se sont chargés de développer au cours de la dernière année. Nous sommes en effet au début de la deuxième année du plan triennal de l'Association. Je vous promets de consacrer tout le temps que j'aurai de disponible au plan de l'éducation surtout, secteur dont l'importance n'est pas à démontrer pour enrayer l'assimilation.

Le deuxième point sur lequel j'aimerais insister c'est notre rôle au sein de ce pays en tant que Canadiens-français. Je comprends et je ressens les préoccupations des Québécois. Je comprends et je ressens que nous dans l'Ouest, nous avons l'impression d'être seuls. Nous avons besoin plus que jamais de réfléchir sur notre rôle en tant que Canadiens-français dans l'Ouest du pays. Il va falloir en effet réfléchir de plus en plus sur ce rôle dans l'avenir. En tant que président, j'aurai besoin de votre appui et de votre collaboration, et soyez assurés que je n'hésiterai pas à consulter les responsables dans mes démarches.

Une troisième chose qui me préoccupe c'est qu'au musée de l'Alberta, de la province que nous avons aidé à fonder, il n'y a rien qui témoigne de notre présence sur cette terre. Avec votre appui, je vais donc essayer de faire quelque chose pour que notre présence soit affirmée. Surtout lorsque la présence d'autres groupes est assurée.

Je m'engage donc totalement à continuer l'oeuvre du Dr. Bugeaud, pour la mener à terme. Cette oeuvre, elle consiste à donner une "place au soleil" à un peuple fondateur de cette terre de l'Alberta, à un peuple qui refuse de mourir et qui veut vivre.

Rapport du Président de l'A.C.F.A.,

Présenté à l'Assemblée générale annuelle du 18 février 1978

Dans ce rapport, je vous parlerai d'abord et d'une façon détaillée, des étapes parcourues par l'Association, dans le domaine de l'éducation. Cela va de soi, pour mieux souligner l'importance accordée à cette sphère de nos activités, au cours de la dernière année.

Je vous entretiendrai ensuite des innovations au sein de l'Association, que ce soit au niveau des structures, des services offerts ou des actions entreprises.

En un dernier temps, je tenterai d'indiquer les tâches principales à poursuivre ainsi que les actions nouvelles à entreprendre.

Education

A l'assemblée générale du 29 janvier 1977, le document final intitulé "Plan d'Action" se retrouvait entre les mains de tous les membres de l'Association. Dans son rapport à cette même assemblée, mon prédécesseur nous disait: "Ce document devra être lu et étudié très attentivement à tous les niveaux de l'Association".

C'est pour donner suite à cette sage directive que le plan d'action était étudié dans ses grandes lignes et recevait l'approbation de l'Exécutif provincial, à une première réunion spéciale, tenue le 11 février 1977.

Le Conseil général faisait de même le 26 février 1977. C'est à sa réunion du 19 mars 1977, que l'Exécutif provincial s'adonnait à une étude approfondie du plan d'action, avec la collaboration de messieurs François McMahon et Michel Beaudoin.

Dès lors, les actions à entreprendre retiennent l'attention de l'Exécutif, qui établit aussitôt les structures du Comité provincial d'Education, dont les cadres allaient effectivement être remplis au cours des semaines à suivre.

En mai 1977, une rencontre avait lieu avec le ministre de l'Education, pour le familiariser avec notre plan d'action.

Les dirigeants de l'Association prenaient également les mesures nécessaires pour l'embauchage du coordonnateur en éducation, dont le nom allait être annoncé au Conseil Général, en mai dernier.

Le financement du Bureau d'Education était assuré, durant l'année 1977 par un octroi du Fonds St-Jean. Ce Bureau d'Education s'établissait au début du mois d'août, avec l'entrée en fonction du coordonnateur, M. Alain Nogue et de sa secrétaire et assistante à la recherche, Mme Rachel Wilson.

Entre-temps, le Comité d'Education avait tenu sa première réunion en juin, alors qu'il élisait son exécutif, définissait son rôle à l'intérieur du plan d'action, précisait la conception de l'école française en Alberta, établissait le rôle du coordonnateur en Education ainsi que celui des animateurs, dans le domaine de l'Education, et enfin, prévoyait les moyens de sensibilisation de notre population franco-albertaine.

Le Comité d'Education devait par la suite, se réunir en septembre et en décembre, alors que son exécutif se rencontrait mensuellement, à compter du mois d'août.

Cet exécutif du Comité provincial d'Education a revu fidèlement les activités du coordonnateur, a redonné périodiquement les orientations requises pour le travail du coordonnateur et a fait des rapports régulièrement à l'Exécutif provincial, de même qu'au Conseil général, sur ses propres activités ainsi que sur celles du coordonnateur et celles du Comité provincial.

Au Bureau d'Education, on ressent un dynamisme entraînant dès son ouverture. Le coordonnateur se fait d'abord connaître par les personnes et les organismes impliqués dans l'éducation française en éducation en Alberta: surintendants des commissions scolaires qui offrent une éducation en français, personnes de ressources au ministère de l'Education, Students' Finance Board, Secrétariat d'Etat, membres de la Faculté d'Education et de la Faculté St-Jean. Ces contacts nombreux ont l'avantage indéniable de disséminer le contenu de notre plan d'action dans les milieux officiels.

Le coordonnateur établit ensuite des voies de communications avec chacune des régions. Il assiste soit à la formation, soit à la mise en marche des comités régionaux d'éducation et même de sous-comités locaux, s'il y a lieu.

Le Bureau d'Education assume bien les tâches qui lui sont assignées dans le plan d'action. Il commence la compilation des dossiers dont il est question dans le plan. Il accumule des informations relatives à l'éducation française en Alberta, sous plusieurs titres. Il monte certains dossiers sur des situations particulièrement difficiles ou défavorables, que nous vivons quotidiennement. Un dossier sur les programmes d'enseignement, à l'adresse des professeurs, est en bonne voie de compilation. Des documents de renseignements pour les membres des comités régionaux d'éducation ont été préparés.

Le Bureau, après s'être adjoint les services de quelques autres personnes, travaille à la préparation du mémoire qui devait être présenté par l'A.C.F.A. à la Commission Pepin-Robarts, en octobre dernier. Il rédige un bref sur l'ensemble des problèmes que pose l'éducation française en Alberta et sur des formules de solutions à ces problèmes. Ce bref a été présenté à des membres du Cabinet le 8 février dernier.

Le Bureau d'Education rejoint, par son travail, un bon nombre de surintendants de commissions scolaires, des enseignants, des commissaires d'écoles, plusieurs groupes de parents, certains groupes d'étudiants et tous les animateurs au service de l'Association. De concert avec le secrétariat général, le Bureau tenait un atelier pour tous les animateurs, les 30 et 31 août, à Edmonton; un deuxième, les 28 et 29 octobre, à Falher; un troisième, à Edmonton, le 10 décembre.

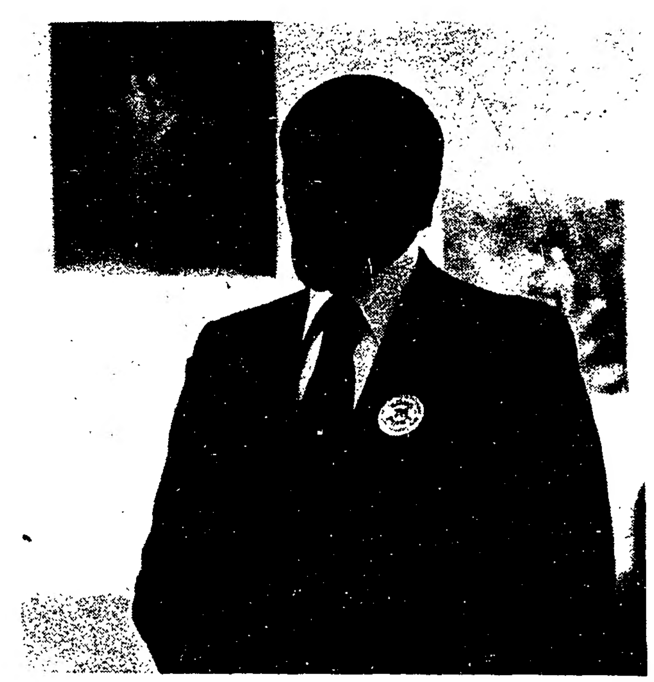
Le Bureau demeure en communication étroite avec l'Université de L'Alberta, en prévision d'une coopération dans le domaine de la recherche sur l'éducation française en Alberta. De même, un projet de sensibilisation de la population étudiante se dessine, grâce au travail concerté du Bureau d'Education et de la Faculté St-Jean. Les organismes responsables de la certification et de l'évaluation des professeurs ont également été approchés, dans le but d'emmener une révision de leurs critères dans ce domaine. Notre coordonnateur en Education a été nommé comme représentant de l'A.C.F.A. au Conseil Académique de la Faculté St-Jean, ce qui devrait assurer une coopération soutenue entre l'Association et la Faculté.

Le Bureau d'Education a joué un rôle important d'information et de sensibilisation alors que son coordonnateur donnait une causerie au Salon d'histoire et une autre à la Jeune Chambre de Commerce francophone d'Edmonton. Il s'est également prêté à des entrevues avec la Presse canadienne, Radio-Canada, CKUA, CBXFT et le Franco-Albertain. Enfin, le Bureau s'est assuré la coopération de tous les organismes de l'Association, dans une campagne publicitaire soutenue, pour la cause de l'éducation française.

Je reviens sur la question des comités régionaux d'éducation pour indiquer que le travail se précise et s'accentue à ce niveau. Il demeure fort encourageant de savoir que depuis plusieurs mois, des groupes de francophones se réunissent régulièrement, à travers la province, pour étudier leurs problèmes respectifs et pour délibérer ouvertement sur les changements possibles à apporter dans la poursuite des objectifs de notre plan d'action. Nous avons raison de croire que durant la deuxième année du plan triennal, des résultats concrets découleront de ce travail de base, qui est d'une importance capitale et qu'il faut intensifier, en conséquence, au maximum.

Avant d'en finir avec le domaine de l'éducation, il y a lieu de souligner l'apport important de notre Association, aux délibérations de l'Association des Commissaires pour l'Enseignement Bilingue en Alberta ainsi que les bonnes relations entretenues par ces deux organismes.

Voilà un tableau bien imparfait et incomplet du travail accompli par l'Association dans le domaine de l'éducation, au cours de la dernière année. Plusieurs ont peut-être l'impression que peu de changements se sont effectués dans la salle de classe, dans la psychologie de notre jeunesse étudiante, dans la dispensation de l'éducation française chez nous et dans l'accessibilité à l'éducation française, dans notre province. Ils n'ont pas tout à fait tort. Cependant, reconnaissons que si nous ne voulons pas d'un avorton, ni d'un prématuré débile, nous devons exercer une patience optimiste, tout au long de la période de gestation.



Dr. Jean-Paul Bugeaud

Membership

Sous ce titre, le président Durocher, dans son rapport de 1977, rappelait la formation d'un comité d'étude de la sécurité familiale, devant faire des recommandations quant au problème soulevé par le statut des membres de la Société Franco-Canadienne de Calgary, au sein de l'A.C.F.A. Maître Durocher parlait ensuite des formules à trouver pour résoudre le problème et souhaitait que chacun mette de l'eau dans son vin.

Avant de terminer son travail, le comité susmentionné recommandait la formation d'un comité permanent du Membership. Le Conseil général donnait suite à cette recommandation le 26 février 1977, en mandatant l'Exécutif provincial de mettre sur pied un tel comité.

Le 19 mars 1977, le comité du Membership était constitué et se mettait incessamment à l'oeuvre avec grande détermination. Après des échanges fructueux avec l'Assurance-Vie Desjardins et une étude approfondie de toute cette question de membership et de sécurité familiale, le comité, grâce à sa diligence et à son travail acharné, était en mesure de redéfinir les différentes catégories de membres et de faire douze recommandations que le Conseil général adoptait le 10 septembre 1977.

Il s'ensuit que l'ancien Directeur du Service de Sécurité familiale devient le Directeur du Membership. Il est membre ex-officio du Comité du Membership, sans droit de vote. Il en est de même pour le Secrétaire général. Le Directeur du Membership obtient les services d'une secrétaire à plein temps. Une cotisation de $5 par année est établie pour tous les membres réguliers de l'Association.

La redéfinition des membres exigea que les Statuts et Règlements soient amendés. Ces amendements furent également approuvés par le Conseil général du 10 septembre 1977.

Un rapport plus détaillé sur les Statuts et Règlements figure à l'ordre du jour. Qu'il me suffise pour le moment d'attirer votre attention à l'article 15 qui se lisait comme suit:

On peut devenir membre soit par adhésion au Service de Sécurité familiale, soit par cotisation annuelle dont le montant est fixé selon les besoins par le Conseil général, soit par toutes autres formes d'adhésion décidées par le Conseil général.

Le nouvel article 15, après amendement, se lit comme suit:

On peut devenir membre actif ou associé en faisant une demande écrite et en payant la cotisation annuelle dont le montant est fixé par le Conseil général.

Dr Jean-Paul Bugeaud

En conséquence, on ne devient plus automatiquement membre de l'A.C.F.A. en étant membre de la S.F.C.C. ou Francophonie Jeunesse de l'Alberta, pas plus qu'on ne le devient ou qu'on ne le soit jamais devenu en adhérant au Service de Sécurité Familiale. On devient membre après en avoir fait la demande par écrit et en payant la cotisation établie par le Conseil général; on devient membre également si, étant le conjoint ou la conjointe d'un membre qui a payé sa cotisation, la demande par écrit en est faite; on devient membre également si, étant l'enfant d'un membre qui a payé sa cotisation, on est âgé de 15 à 25 ans, on est encore à plein temps aux études et une demande par écrit en est faite; enfin, on peut automatiquement devenir membre à vie ou, l'on peut être nommé membre honoraire. On ne peut se prévaloir des services de la Sécurité familiale qu'après avoir adhéré à l'A.C.F.A. Après ces changements, il ne me reste qu'à souhaiter et espérer qu'ensemble, nous saurons bâtir, selon le joli mot de Péguy, "une cité harmonieuse et une amitié".

Statuts et règlements

Le Conseil général du 26 février demandait à l'Exécutif provincial de former un Comité des Statuts et Règlements. Suite au travail du Comité du Membership, certains amendements s'imposaient avant le renouvellement des adhésions au Service de Sécurité familiale en fin d'octobre. C'est pourquoi quelques amendements étaient adoptés au Conseil général de septembre 1977.

Par la suite, d'autres changements aux Statuts et Règlements se sont avérés essentiels et on les apportera à votre attention au cours de cette assemblée générale, pour votre approbation.

Commission culturelle

C'est en février dernier que le Conseil général approuvait officiellement la formation d'une Commission culturelle. Durant les mois suivants, la Commission précise sa structure, ses objectifs et son programme d'action.



Dr. Jean-Paul Bugeault

Le Carrefour

Les opérations du Carrefour firent l'objet d'une étude suivie de la part de l'Exécutif provincial. Le Comité du Carrefour fut consolidé et son rôle fut clarifié.

Le Conseil général reconnaît la très grande valeur du Carrefour comme service à nos communautés francophones et il adhère au principe de soutien du Carrefour, même si son opération devait être déficitaire.

Après l'incendie de juin dernier qui logeait Le Carrefour, sur l'avenue Jasper, notre service de librairie a dû s'installer temporairement au secrétariat général. Vous pouvez maintenant visiter les nouveaux locaux du Carrefour, et je vous invite à le faire, au 10014-109e rue.

L'ouverture de nouveaux comptoirs, durant l'année 1977, à Calgary, à St-Paul et à Edmonton-sud suscita la satisfaction légitime des populations desservies. L'ouverture d'un comptoir à Legal est prévue d'ici quelques semaines.

Terrain de l'A.C.F.A.

Après notre dernière assemblée générale, le Comité du Terrain donnait suite à la décision des membres de l'Association et entreprenait les démarches nécessaires pour mettre le terrain en vente.

L'ouverture des soumissions avait lieu le 16 mai 1977. Le sous-comité du terrain retenait les deux soumissions les plus élevées. Le 27 mai, le Comité du Terrain était en mesure de recommander un acheteur à l'Exécutif provincial, qui accepta l'offre d'achat de Consor Builders Ltd d'Edmonton. Cette compagnie offrait la somme de $4,425,000.

C'est en septembre 1977 que le contrat de vente était finalement signé. Par la suite, les longues procédures administratives retardaient l'enregistrement des titres jusqu'au 20 janvier 1978.

Selon les clauses du contrat, l'A.C.F.A. a déjà reçu $1,500,000 en fin de janvier 1978. D'autres versements suivront à intervalle de six mois et le versement final sera fait en juillet 1979.

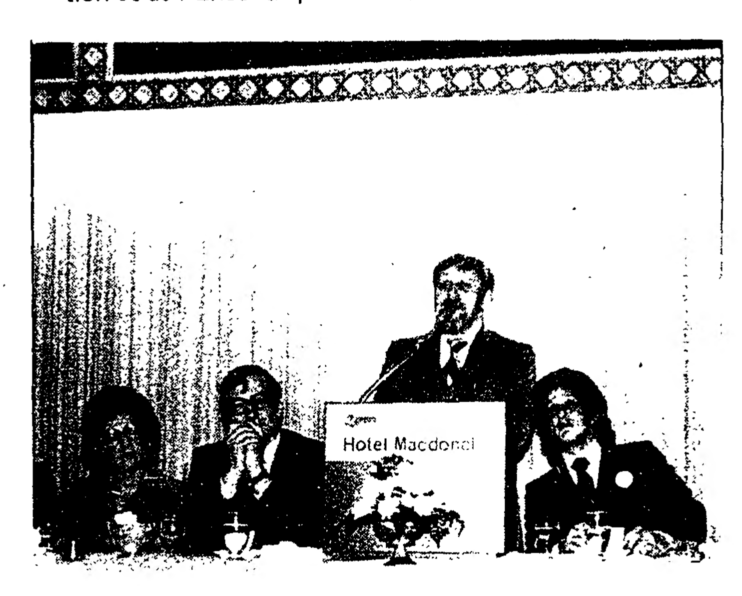
Je crois qu'il est essentiel, pour une association comme la nôtre, disposant de sommes aussi importantes, de se prévaloir des services d'experts en investissements, afin de déterminer les façons les plus avantageuses d'en faire profiter les générations présentes et futures de la francophonie albertaine.

Animation

Alors que le travail dans le domaine de l'éducation prenait de l'ampleur, la tâche des animateurs était parallèlement accrue. Cela a nécessité une extension du réseau des animateurs et l'intensification d'un programme de perfectionnement pour nos animateurs.

Une réorganisation de tout le secteur de l'animation a été entamée afin de permettre une utilisation plus effective de cette tranche importante du budget.

Ce développement de l'animation à travers la province résulte d'une action concertée du Comité d'Education, du Bureau d'Education, du Comité provincial d'Animation et de l'Exécutif provincial.



Degauche à droite: Mme Marie-Claire Lorieau M.Guy Lacombe, Dr. Jean-Paul Bugeault et J-L. Dentinger

Secrétariat

A cause de l'accroissement des activités qui occasionnent une comptabilité de plus en plus compliquée, il devenait presque nécessaire que l'Association retienne les services d'un comptable. Cette décision fut prise l'automne dernier et je crois qu'elle fut sage. M. René Cloutier, anciennement de Lachman King & Cie, qui demeurent nos vérificateurs, partage donc ses services entre l'A.C.F.A. et l'Imprimerie La Survivance, depuis janvier 1978.

Aide à divers organismes

Durant la dernière année, l'Association a fourni un support financier pour des projets spéciaux de F.J.A., du mouvement scout albertain, de S.E.V.E., de l'Alliance Chorale albertaine, du Théâtre Français d'Edmonton, de l'école J.H. Picard, du Centre d'Expérience Préscolaire d'Edmonton, des régionales d'Edmonton et de Morinville-Legal et enfin de la Société Franco-Canadienne de Calgary.

Le Franco-Albertain

J'estime que le Franco a fait un bon travail de reportage des activités de l'Association, comme il se devait de le faire. Il demeure, cependant, important de viser à une amélioration continuelle de ces reportages.

Le Comité de la Survivance demandait récemment à trois personnes d'agir comme aviseurs auprès du rédacteur. Nous devons nous réjouir de cette décision et peut-être songer à établir un sous-comité aviseur permanent, qui répondrait au Conseil général.

La fédération des Francophones hors Québec

Nous avons, comme Association, étudié les données du premier volume "Les Héritiers de Lord Durham" et avons contribué au deuxième volume, par la section qui traite de l'Alberta.

Nous avons eu l'occasion de témoigner de notre solidarité avec la Fédération. Si nous nous reportons à la définition du Petit Robert, cela signifie que nous avons "conscience d'une communauté d'intérêts" avec la Fédération et que nous reconnaissons une "obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance".

Cela étant dit, un point d'interrogation demeure quant à la sagacité de certains modes d'action employés.

Regards sur l'avenir

L'Association doit intensifier, autant que possible, son action dans le domaine de l'éducation française; elle doit s'assurer que la Commission Culturelle poursuive le travail amorcé; elle doit continuer son programme de recyclage pour les animateurs et l'augmenter au besoin.

Le temps est venu de prévoir l'établissement de nouvelles régionales, ce qui permettrait un rayonnement plus intense de l'Association et un regroupement de nos forces humaines.

Il faut donner suite à l'idée d'un comité historique provincial ou d'un comité provincial des archives.

Au cours de la dernière année, à deux ou trois reprises, la question de nouveaux locaux pour le Secrétariat général a été soulevée. Il faudra prévoir des solutions possibles à ce problème qui ne manquera pas de se représenter.

Conclusion

Il ne me reste qu'à remercier tous ceux qui ont participé à l'action de cette Association, au niveau provincial et dans les régions, depuis janvier 1977. Ils sont nombreux et je veux qu'ils ressentent la satisfaction d'avoir oeuvré pour une cause des plus méritantes. Je veux remercier, d'une façon particulière toutes les personnes qui m'ont facilité la tâche, depuis douze mois. Je pense surtout à notre dévoué Secrétaire général, au coordonnateur en Education, au Directeur du Membership, aux Vice-présidents de l'Association, à mes prédécesseurs à la présidence, aux Présidents des comités provinciaux, à chacun des membres de l'Exécutif provincial et aux membres du Conseil général.

Ensemble, nous avons travaillé avec sincérité et dévouement, pour une cause qui nous tient à coeur. Nous n'avons pu réaliser tout ce que nous avions rêvé d'accomplir. Nous n'avons peut-être pas toujours pris les meilleures décisions, mais, toujours, nous avons agi de bonne foi, avec un esprit ouvert.

J'ai aimé me retrouver au service de l'Association et de ses membres. Je regrette que des obligations professionnelles m'empêchent d'accepter un renouvellement de mon mandat à la présidence générale.

Je souhaite fortitude et grand succès au prochain Président général.

"Objectif: Vivre normalement" ... dans un pays sans bon sens

(suite de la page 5)

sont si néfastes en Ontario, même à quelques milles de Montréal, il est facile de s'imaginer ce qu'ils produisent ici même en Alberta. Mais voilà, l'ACFO et les autres groupes francophones de l'Ontario ont mis le pied à terre. On s'est rendu compte que dans le fond, il n'y a jamais eu, à Toronto, de volonté politique pour assurer la survie et l'épanouissement des Franco-Ontariens. Au moment ou je vous parle, les Franco-Ontariens de Cornwall ont repris le contrôle de leurs écoles, à Ottawa, un puissant regroupement d'Associations a obtenu l'appui de l'Archevêque et des politiciens pour obtenir un conseil scolaire homogène de langue française de la maternelle à la 13ième année, et l'ACFO est en train de préparer de nouvelles stratégies en vue de faire reconnaitre le français comme langue officielle dans la province.

LE DROIT est évidemment intimement lié à tout cela. Il est là pour ça. Fondé en 1912 au lendemain de l'odieux règlement XVII qui interdisait l'enseignement du français dans les écoles de l'Ontario, ce journal n'a jamais accepté de demi-mesures en ce qui concerne les droits des francophones hors Québec. En ce sens, on pourrait dire qu'il est un journal radical. Mais il n'en demeure pas moins un journal respecté, découpé, commenté. En feuilletant des vieux numéros d'il y a cinquante ou soixante ans passés, on est étonné de voir la virulence des rédacteurs de l'époque, et on est attristé en même temps de voir combien nous avons fait peu de progrès pendant tout ce temps et malgré tous ces efforts.

Il faut bien le reconnaitre - et c'est un vieil historien d'Ottawa, monsieur Séraphin Marion, qui le disait récemment, la politique de négociation ne nous a jamais rien donné. Cela est vrai en Ontario, cela est vrai dans les Maritimes, dans l'Ouest et - vous le savez bien - ici même en Alberta.

Mais le vent semble avoir changé de direction. Les droits que notre journal était le seul à revendiquer jusqu'à maintenant, voici que depuis un an en particulier, ils trouvent de nouveaux défenseurs très articulés: Ce sont des journaux aussi importants que LE GLOBE AND MAIL, LE TORONTO STAR, LE MONTREAL GAZETTE et LE CITIZEN D'OTTAWA.

Il y a plus. Certains politiciens - peut-être pas pour les mêmes raisons que nous malheureusement - ont dénoncé violemment les politiques de demi-mesures du Gouvernement Davis. Outre les députés des partis d'opposition, il y a eu les députés fédéraux qui se voient tout à coup des missions de sauver les minorités en danger. Vous avez probablement entendu parler des deux sorties véhémentes de Marc Lalonde, par exemple, tout récemment celle de monsieur John Roberts lui-même qui s'en est pris à monsieur Davis parce qu'il refuse de donner un statut officiel en Ontario.

L'opinion publique n'a jamais été aussi alarmée sur le sort des minorités francophones du Canada, et comme si tout ce que je viens de mentionner n'était pas assez, il y a eu depuis un an toutes sortes d'études qui ont été faites et toutes sortes de rapports qui ont été publiés, tel celui de René-Jean Ravault, professeur à l'Université St-Paul d'Ottawa auquel faisait référence le dernier éditorial du Franco-Albertain, M. Ravault que plusieurs parmi vous avez rencontré et qui a fait une longue étude sur les minorités françaises hors Québec, pour le compte du Secrétariat d.Etat. Intitulé "La Francophonie clandestine", ce rapport dénonce avec tant de clarté le scandale des minorités françaises hors Québec que le Secrétaire d'Etat lui-même a évité jusqu'à ce jour de le commenter. Il est d'ailleurs probable qu'il n'aurait jamais été publié si LE DROIT n'avait pas mis la main dessus de façon clandestine... Chose certaine, on avait décidé de changer le titre original!

Tout récemment, il y a eu aussi le rapport Savard (Pierre Savard est un professeur d'Histoire de l'Université d'Ottawa) qui trace une image bien sombre de la situation de la culture dans l'Ontario français.

Mais le plus célèbre de tous les rapports, celui qu'on cite encore presque tous les jours dans les journaux et à la radio, bien que sa publication remonte à avril 1977, c'est évidemment "Les Héritiers de Lors Durham" auquel d'ailleurs l'ACFA a collaboré.

J'espère que vous avez tous lu ce rapport. C'est grâce à cette publication que s'est déclenché à travers le pays ce vaste mouvement de sympathie à l'endroit des minorités francophones du Canada, et c'est grâce à ce rapport que la Fédération des Francophones hors Québec s'est acquis une crédibilité non seulement à tous les paliers du Gouvernement Fédéral à Ottawa, mais aussi auprès d'innombrables organismes, et même auprès du Gouvernement du Québec.

Hier encore, notre démarche était trop souvent timide, mal assurée, hésitante - en un mot minoritaire! Aujourd'hui, chacune des Associations Provinciales, et leur Fédération, ont une voix forte, articulée, qui commande le respect... et qui l'obtient!

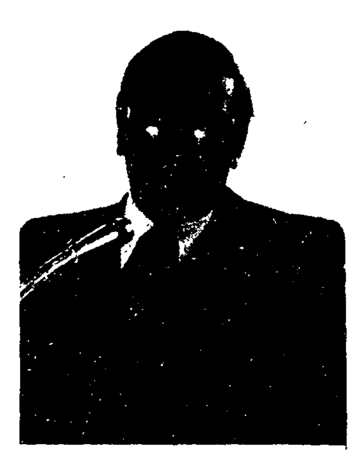
Voilà en résumé ce qui s'est passé depuis un an. Mais quel sera notre rôle dans ce Canada que le Québec nous oblige à repenser et aussi à reconstruire?

Je pense qu'il est très important que nous comprenions bien, dès le début, que nous avons un rôle particulièrement important à jouer dès maintenant. N'allons surtout pas croire que nous sommes trop éloignés, trop petits, sans influence. Je vous ai surtout parlé de l'Ontario ce soir. C'est que je voulais vous entretenir d'une province que j'ai appris à connaitre assez bien. C'est aussi parce que l'Ontario est en quelque sorte le point névralgique de l'avenir des minorités. Il est probable que si le Gouvernement de cette province reconnaissait le français comme langue officielle, il déclencherait une réaction en chaine chez les autres provinces, Il ne s'agit pas ici d'une question de nombre, mais d'une question de principe, et le même principe devrait s'appliquer partout.

Donc nous ne sommes ni trop éloignés ni trop petits. Que nous le voulions pu non, nous sommes au coeur du problème. Si ce n'était des Franco-Albertains, des Franco-Ontariens ou des Acadiens, il n'y aurait probablement même pas de crise constitutionnelle. Il n'y aurait aucune raison suffisante pour presser le Québec à rester dans la Fédération. Tout le problème est donc autour de nous, à cause de nous. Il est important que nous en soyons conscients pour pouvoir jouer notre rôle en pleine connaissance de cause, comment nous l'entendons, et aussi pour éviter de nous faire manipuler par des forces extérieures, que ce soit celles d'Ottawa ou celles de Québec, pour servir leurs fins politiques.

Si nous sommes ici ce soir, si le fait français est une réalité en Alberta, si nous avons des institutions aussi solides que l'ACFA, la Caisse Francalta, aussi dynamique que "Le Franco-Albertain", aussi vivante que les groupes culturels que nous avons applaudis hier soir - pour ne nommer que ceux-là - c'est parce que nos prédécesseurs et nous-mêmes avons toujours misé sur un certain idéal. Nous nous sommes payés des rêves impossibles et nous avons réussi. Nous avons réussi à cause de notre détermination à demeurer fidèles à nous-mêmes.

Présentement, nous sommes plus menacés que jamais d'anéantissement. Les chiffres sont là pour le prouver, même si on préfère souvent jouer le jeu de l'autruche en déclarant que les chiffres sont trompeurs. Il faut que nous prenions tous les moyens pour sauvegarder notre identité. Notre enjeu, ce n'est pas de nouveaux privilèges à obtenir, ce n'est pas non plus des subventions plus importantes à décrocher. Notre enjeu, c'est celui de tous les Canadiens; l'avenir même de notre pays.


M. Guy Lacombe

La grande majorité des Canadiens - anglophones et francophones - veulent que notre pays reste uni quelle que soit la forme que prendra la nouvelle constitution. Mais cela veut dire qu'il faudra réexaminer notre contrat collectif, le corriger, l'appliquer de façon équitable. Cela veut dire qu'il faudra établir une égalité véritable entre les deux groupes fondateurs de ce pays. Cela veut dire qu'il faudra corriger des tas d'injustices d'un océan à l'autre. Le passé n'a rien de bien glorieux au Canada pour les francophones hors Québec. Il faudra en arriver à oublier ce passé. Mais on l'oubliera quand les injustices seront corrigées. Si ça, c'est être radical, eh bien moi j'en suis un!

Lors des audiences de la Commission Pépin - Robarts à Moncton le mois dernier, un monsieur Lynch de Grand-Sault, au Nouveau-Brunswick, a proposé qu'on fasse préparer une liste des inégalités existantes entre français et anglais dans chacune des provinces canadiennes. Il a proposé d'en faire l'affichage dans chacune des capitales et a suggéré qu'on efface les inégalités une à une, à mesure qu'elles auront été corrigées.

Moi je pense que cette liste devrait être publiée toutes les semaines sur la dernière page de chacun de nos hebdomadaires pour nous rappeler constamment le travail qu'il nous reste à faire, et je pense aussi que cette page devrait être payée par le Secrétariat d'Etat qui investit présentement de l'argent dans des textes qui ont souvent beaucoup moins de valeur.

Pour sa part, le recteur de l'Université de Moncton, monsieur Jean Cadieux a suggéré que lors d'un référendum canadien, on pose la question suivante: "Etes-vous d'accord pour que la culture française survive et se développe au pays, et à prendre les mesures nécessaires pour y arriver?"

Voulez-vous que je vous dise en deux mots - deux mots seulement - quel devrait être notre objectif pour l'avenir? Ces deux mots, c'est monsieur Alfred Rouleau qui les a dits, le président général du Mouvement Coopératif Desjardins. Il les a dits à Paris le mois dernier en parlant des minorités hors Québec. Ces deux mots, c'est tout simplement: "VIVRE NORMALEMENT".

Vivre normalement, ça veut dire vivre comme tout le monde. Vivre normalement, ça veut dire ne pas être marginal. Vivre normalement, ça veut dire ne pas avoir a quêter pour obtenir des choses essentielles à notre survie de Franco-Albertains. Vivre normalement, c'est ne rien enlever à qui que ce soit, mais simplement avoir ce dont nous avons besoin pour vivre, pas pour survivre.

Et si ça, ça coute trop cher, si c'est être radical ou irréaliste que d'exiger ça, et bien le Canada est un pays irréaliste, c'est un pays "sans bon sens". Mais si c'est raisonnable, si c'est réaliste, il ne faut pas hésiter à aller jusqu'au bout de cette logique. Ce n'est pas seulement un droit, c'est une question de responsabilité. C'est aussi une question de noblesse et de véritable patriotisme! ▽



Assemblée annuelle de l'ACFA

(suite de la page 3)

noritaires francophones hors Québec a pris une nouvelle dimension au Québec depuis le 15 novembre 76, soit une dimension culturelle: la présence de tout francophone en Amérique du Nord est importante pour le Québec, pour l'affirmation de la culture française.

Rond Point 78

On sait que l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. provinciale baignait dans les cadres d'une fin de semaine culturelle. Une telle manifestation culturelle faisait une sorte de compromis entre l'idée d'un Congrès annuel, suite au succès du Congrès du 50e anniversaire, et une simple assemblée annuelle.

La soirée du vendredi 17 février était réservée à un spectacle-cabaret qui a mis en vedette 14 talents et auquel a assisté plus de 250 personnes. L'assemblée annuelle du samedi était encadrée par une assemblée de F.J.A., de Francalta, de Carda, de l'AEBA,, par des ateliers jeunesse (voir pp.20-21), par un Salon d'Accueil auquel ont pris part 21 institutions, sous l'égide de la jeune chambre d'Edmonton; la journée du samedi fut clôturée par un banquet, dont l'orateur invité était M. Guy Lacombe (voir p.5), ancien rédacteur du Franco et actuellement éditeur au quotidien Le Droit d'Ottawa; 450 personnes ont participé au banquet.

Le souper fut suivi d'une danse avec l'orchestre Les Marlins. La Troupe, sous la direction de Laurier Bisson, a animé la fin de semaine par des chants non scédulés pour le public. La journée du dimanche fut soulignée par une messe célébrée par Mgr. Henri F. Légaré, o.m.i. et par l'évêque de Grouard-McLennan. Plus de 200 personnes ont assisté à la cérémonie religieuse à laquelle ont participé les Chant-O-Gai. Un déjeuner suivit. ▽

F.J.A. propose un centre culturel

(Edm-H.L.)
Le conseil général de Francophonie Jeunesse de l'Alberta a profité des activités de Rond Point pour se rencontrer. Une vingtaine de jeunes, dont plusieurs nouveaux, ont mis beaucoup de temps à préparer une proposition et, alternativement, une suggestion qu'il pourrait présenter à l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. dans l'après-midi.

Lorsque Line Aquin, présidente de F.J.A. a proposé que l'ACFA utilise une certaine partie des fonds du terrain pour établir un centre culturel francophone à Edmonton, le président sortant de charge de l'ACFA, le Dr Bugeaud, lui a expliqué qu'elle ne pouvait pas faire de proposition. A ce point, Mlle Aquin a dû faire de sa proposition, une suggestion.

Cette discussion au sujet d'un centre culturel s'était entamée lorsque FJA a expliqué la situation budgétaire de leur premier centre d'accueil. Ce centre, situé près du Collège St-Jean et de l'Ecole Picard, a ouvert ses portes dernièrement grâce à des subventions du Fonds St-Jean, 6,000 dollars, et une demande de subventions de 4,000 au Secrétariat d'Etat. Les jeunes prévoient des dépenses de 10,000 dollars lors de la première année d'opération, dont 5,000 dollars en loyer. Maurice Aubin, animateur-jeunesse, a son bureau à l'intérieur du centre d'accueil.


Agathe Gaulin

FJA fera les démarches nécessaires pour devenir un organisme provincial qui fera ses demandes de subventions au Secrétariat d'Etat et non pas chaque groupe régional. Deux grands projets sont à l'horizon. Premièrement, le Rallye annuel de FJA qui aura lieu à Legal les 17,18 et 19 mars prochains. Les organisateurs espèrent présenter des ateliers de théâtre, danse, journalisme, chant, radio, cuisine, artisanat, sculpture de bois, peinture, éducation et leadership ainsi que des visites à une forge, aux installations de luzerne et de nettoyage de grains, et dans des fermes.

Deuxièmement, FJA organise une tournée de deux artistes: Jim et Bertrand qui visiteront cinq localités et douze écoles. Ils donneront leur spectacle à Falher, Bonnyville, St-Paul, Legal et Edmonton du 2 au 15 avril.

Le conseil général de FJA a nommé Patrick Fatard comme délégué de leur organisme au sein de l'exécutif de L'ACFA provinciale. Il remplace Denis Noël. ▽

L'AEBA: un regain d'activité

(suite de la page 1)

A la demande des membres, l'AEBA a considéré de réactiver le Voyage Interprovincial Albertain (VIA). Un comité présidé par Ernest Lefebvre s'occupe présentement de la participation d'élèves franco-albertains au voyage SEVE'78 de la Saskatchewan. Ce comité verra aussi à prévoir une collaboration plus étroite pour l'avenir, ou encore à organiser un voyage exclusivement albertain.

Lise Mercier, présidente du Cercle Langlois de Rivière-La-Paix, expliquait dans son rapport que l'association régionale a étudié le format du concours littéraire et que les professeurs de l'Ecole Routhier de Falher ont décidé d'organiser pour la Fête des Mères, un "Festival de la Parole".

Dans la région de Bonnyville, le Cercle Pie XI, sous la présidence de Jean-Claude Mahé, a concentré ses efforts à réorganiser le concours oratoire le lundi 21 mars 1978.

Le nouvel exécutif est composé de: Irène Henley-Lafrance, présidente; Gérard Moquin, vice-président; Ernest Lefebvre, trésorier.


Marcel Normendeau


Irène Lafrance

CINQ ANS DE PROGRES

(suite de la page 1)

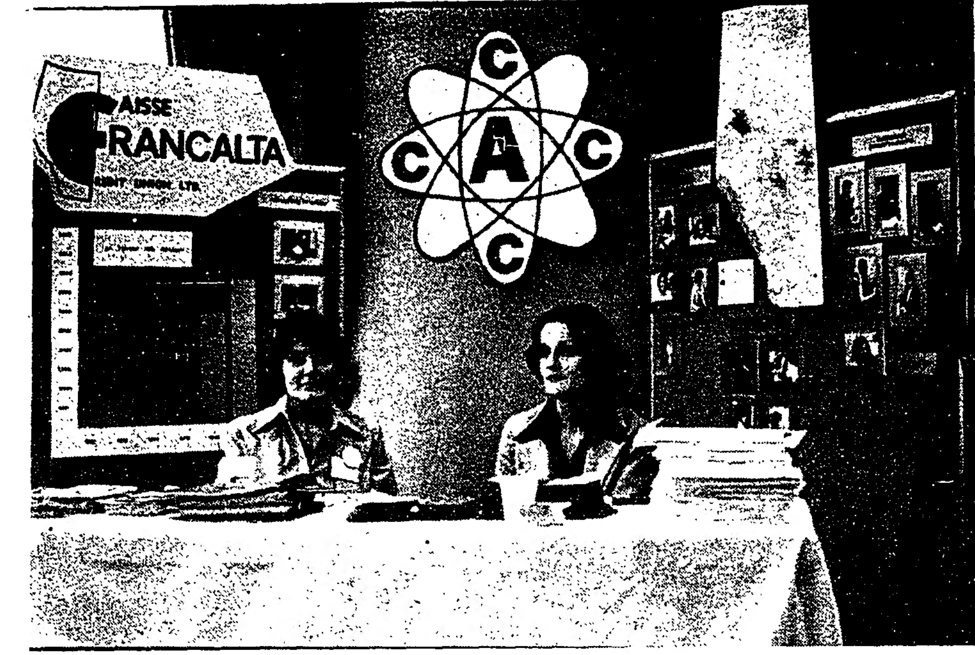
par Francalta à l'occasion de l'assemblée annuelle de la régionale de Riv.-La-Paix, 50 personnes ont dû être refusées à la porte, considérant que les 246 places disponibles au banquet étaient toutes occupées.

En 1977 donc, les Caisses Francalta présentent un actif de $16,002,196, des parts au montant de $1,114,157, des dépôts à terme de l'ordre de $11,877,350, des prêts se totalisant à $13,147,133, et des membres au nombre de 4035.

L'état des profits non-divisés au 31 décembre 1977 présentait un solde de $32,495, alors que l'état des fonds de garantie présentait un solde, toujours au 31.12.77 de $66,426. Les revenus, dont $599,587 en provenance des intérêts sur prêts, se chiffrent au 31 décembre à $651,180, alors que les dépenses totalisent $586;329, pour un profit de $64,851, en ce qui concerne la Caisse Francalta Edmonton Centre. Edmonton Sud présente, d'autre part, des revenus de $298,136 et des dépenses de $277,965, pour un profit de $20,171. La caisse de Falher compte des revenus de $420,632 et des dépenses de $422,173, pour une perte de $1,541. La Caisse Francalta de Saint-Isidore offre le tableau suivant: des revenus de $185,560, des dépenses de $172,665, pour un surplus de $12,895.

Les faibles performances de la succursale de Falher ont été principalement occasionnées par l'absence d'un gérant et par les difficultés relatives au contrôle de la délinquance. L'arrivée de M. Paul Blain, nouveau gérant, devrait corriger la situation selon le président des Caisses, M. Ernest Lefebvre.

Enfin, il faut noter que le même pourcentage de dividende que l'année dernière sera payé durant le prochain exercice financier, priorité ayant été donnée à l'accumulation des réserves garanties. ▽



Le kiosque de Francalta au Salon d'Accueil

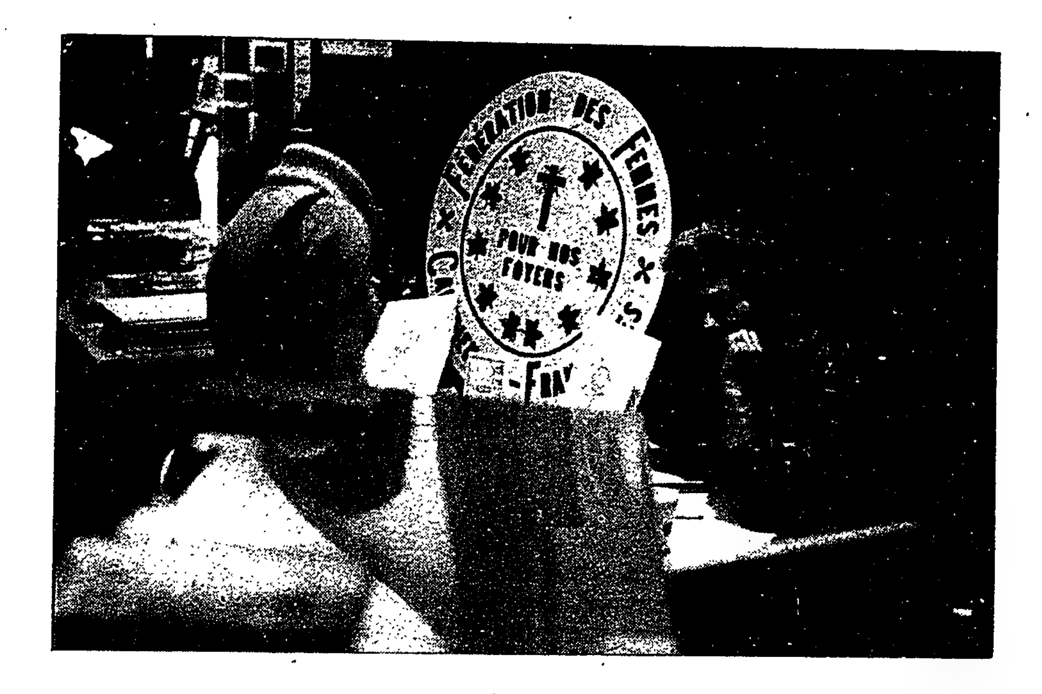
Incorporation de CARDA


Ghyslain Bergeron, Gilbert Proulx, Bertrand Ouellette et Louis-Joseph Laberge

(Edm-G.T.) La coopérative CARDA de Saint-Paul a fusionné dernièrement avec CARDA de Rivière-La-Paix. On sait que CARDA Edmonton était une succursale du bureau de St-Paul. La fusion des Carda en "Carda Ltée" signifie "Coopération d'Aménagement Régional et de Développement de l'Alberta". CARDA Ltée offre des services d'impôt, d'assurance générale, immobilier, de prêt et épargne, etc...

CARDA Ltée compte actuellement 1000 membres et 15 employés. Chacune des trois régions délègue 3 responsables siégeant au Bureau de Direction composé de 9 Directeurs. Le Président est M. Laval Pelchat de St-Paul et le vice-président, M. Aimé Dery. L'un des projets de CARDA Ltée est de se constituer un siège social qui serait sous la direction d'un Directeur Général.









▸RONDPOINT◂

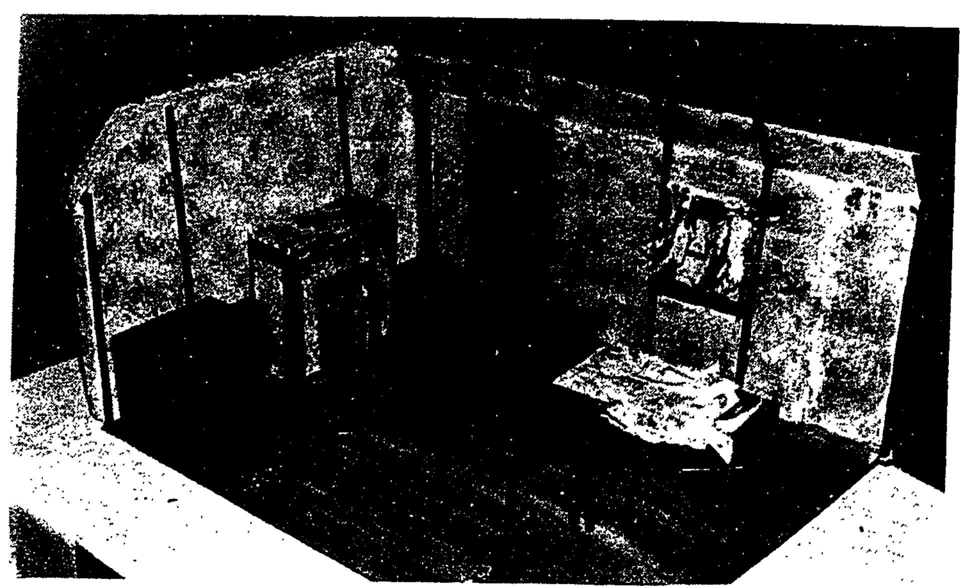
Alliance Chorale Alberta
Association des Educateurs bilingues de l'Alberta
La Caisse Francalta et le Conseil albertain de la Coopération
Carda Realty
CBXFT Radio-Canada
Chevaliers de Colomb - Conseil de La Vérendrye
CHFA Radio-Canada
La Faculté Saint-Jean
Conseil français de l'ATA
La Fédération des Femmes canadiennes-françaises Régionale de l'Alberta
Le Franco-Albertain
Francophonie - Jeunesse de l'Alberta
Les Amis du Fléché
Les Chantamis
Le Salon d'Histoire
L'Office National du Film
Théâtre français d'Edmonton
Voyages Prestige Travel Ltd
L'ACFA régionale d'Edmonton
La jeune Chambre d'Edmonton
Le Carrefour



Les Chevaliers de Colomb







Théâtre Français d'Edmonton

BONNYVILLE

H. P. L.

Nouvelle Association de Fermiers

Pensez-vous que le fermier devrait être payé et protégé comme le reste de la société?

Cette question se pose de plus en plus souvent dans des cercles de fermiers et elle sert de thème pour une nouvelle association, l'Alberta Farmers Stop Payment Association.

Le but premier de cette association est de faire réaliser aux producteurs et aux consommateurs que le fermier doit être payé et protégé afin que les Canadiens soient assurés de toujours avoir les aliments essentiels. Le deuxième but est de faire des pressions pour que le Régime de pensions du Canada soit indexé pour tous les Canadiens et non pas seulement pour les employés gouvernementaux.

D'après Bernard Chartrand, agriculteur à Fort Kent, l'agriculture au Canada est presque en état de crise. Le prix des terres, de la machinerie, des intérêts, de la main-d'oeuvre et autres



Bernard Chartrand de Fort Kent nous parle des buts d'une nouvelle association de fermiers.

est excessif, tandis que le prix des produits agricoles et d'élevage baisse ou augmente de très peu. Donc, les fermiers abandonnent leur ferme et le Canada se voit dans l'obligation d'acheter plus de produits à l'étranger afin de se nourrir.

"C'est comme une assurance de vie", explique M. Chartrand, "Si le Canadien urbain veut continuer à manger, il devra payer le fermier pas seulement pour sa production mais aussi avec un salaire et une pension indexée à sa retraite". Il continue, "On produit pour vous, payez pour nous".

Pour ce qui est de ce salaire que demande l'Alberta Farmers Stop Payment Association, il devrait correspondre au coût de production ou encore à celui d'un député provincial ou d'un agronome.

Si les consommateurs et les gouvernements refusent d'appuyer ce plan, les membres de l'association se disent prêts à cesser de faire leur paiement à la Société du crédit agricole et à refuser de payer leur impôt sur le revenu.

"Cette méthode peut paraître extrémiste à première vue", dit M. Chartrand, "mais c'est une tactique de dernier ordre. Nous, nous voulons un organisme positif qui veut tout simplement de la justice."

L'Alberta Farmers Stop Payment Association, qui fut créée par un fermier de Onoway, il y a trois ans, a présenté son plan d'action au National Farmers Union et à Union Farmers of Alberta qui ont toutes deux refusé de l'adopter.

Par conséquent, l'association poursuit son travail sans l'appui des deux grandes unions de fermiers. A date, dans la région de St-Paul et Bonnyville, des assemblées eurent lieu à Mallaig, St-Vincent et Ardmore, et ont attiré un grand nombre de participants.

Au niveau provincial, il y a environ 5,000 membres. Le coût de membership est de 5 dollars pour devenir membre à vie.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Bernard Chartrand au : 826-5570 ou 826-3666. ▽

ST-PAUL

"Ils n'avaient pas tous des Chapeaux ronds..."



(Saint-Paul-G.T.) La troupe de danses folkloriques bien connue en Alberta et au Canada, Les Blés d'Or, organisait dernièrement au centre culturel de Saint-Paul une soirée dansante bénéfique au profit de la troupe. Pour ajouter un cachet à cette soirée dansante, au son de la musique de Ghislain Bergeron, les organisateurs ont pensé à organiser un concours de chapeaux qui rappellerait la fête de la Saint-Valentin.

La participation et l'enthousiasme des quelques 170 personnes qui se sont rendues à cette soirée fut surprenante en ce que chacun avait pris la peine de se parer d'un chapeau, tous plus recherchés, tous plus loufoques les uns que les autres. On reconnaîtra notre nouveau président de la régionale de Saint-Paul, ci-contre à gauche, M........

Le président a profité de l'occasion pour présenter la candidate de St-Paul au titre provincial de Mlle Cabane à Sucre, Mlle..............

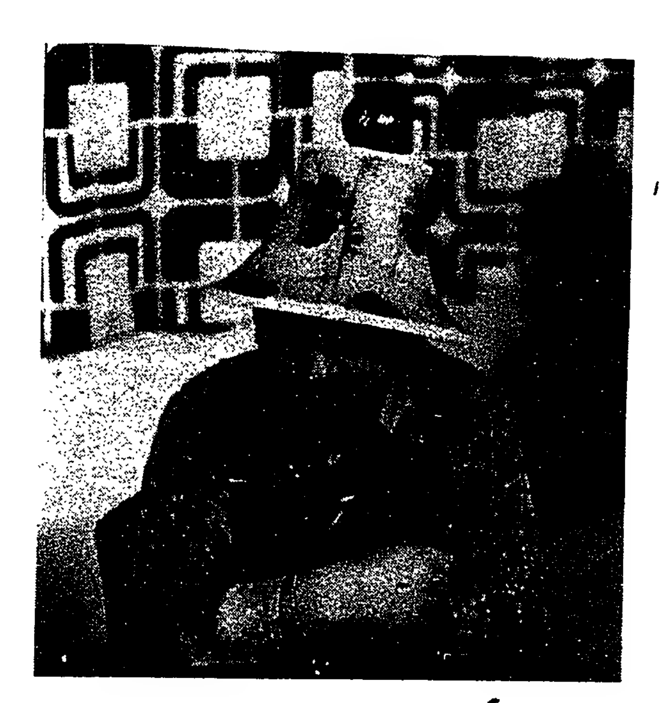
Les gagnants du concours ont été..........

Les recettes de la soirée ont été élevées à environ.......



















ST-PAUL

ACTIVITÉS AU CARREFOUR DE ST-PAUL

Le Carrefour sert de local pour divers comités de l'ACFA Régionale de St-Paul



◄ Le nouveau comité du Carrefour se rencontre pour leur réunion mensuelle, au Carrefour le 14 février. Les membres de ce comité sont: M. Marc Gallien, M. Louis Bisson, Mme Lucille Fagnan, M. Maurice Langlais.



► C'est au Carrefour que le nouveau comité d'Animation se rencontre pour la réunion mensuelle. Les membres de ce comité sont: M. Laval Pelchat, M. Antoine Mahé, Mme Marie-Claire Brousseau, M. Pierre Leroux, M. Marc Gallien.

Mme Lucille Fagnan et Mme Stella Tremblay sont heureuses de vous accueillir au Carrefour de St-Paul. Venez voir les nouveaux disques et les nouveaux livres reçus dernièrement tels que des romans, western, non-fiction par auteurs suivants: Yves Thériault, Marie-Claire Blais, André Malraux. ▼





Baptême à St-Paul

Réal et Denis sont heureux d'annoncer la naissance d'une petite soeur, Doris.

Enfant de M. et Mme Bruno Dallaire (Sylvia Fontaine) née le 17 décembre et fait enfant de Dieu par le baptême le 5 février, en la cathédrale de Saint-Paul. Le célébrant fut M. l'Abbé Marcel Croteau; parrain et marraine: Patrice et Yvette Dallaire, oncle et tante de l'enfant.

Les familles Dallaire et Fontaine ont pris part à cette cérémonie en souhaitant la bienvenue à Doris dans notre grande famille paroissiale, et félicitations aux heureux parents.

G.L.

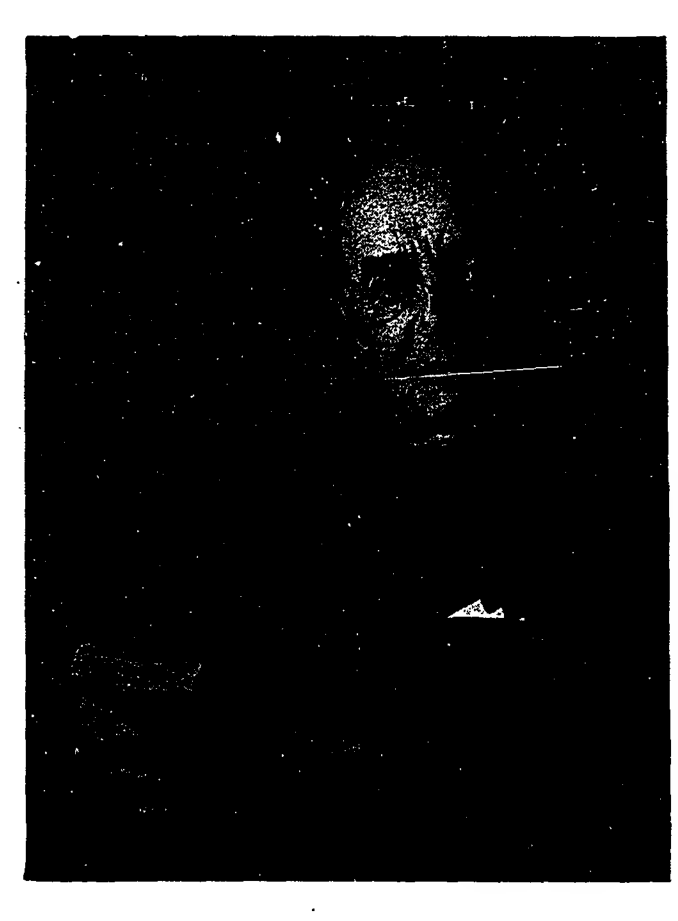
NÉCROLOGIE

Décès d'un pionnier

M. Georges Langevin est né le 8 octobre 1885 à Sainte-Marie de Beauce P. Québec. M. Langevin et son frère, Léonce, sont partis de Ste-Marie pour aller travailler dans les chantiers d'Escanaba au Michigan, parce que la famille était trop nombreuse pour vivre sur un petit morceau de terrain.

En avril 1907, ils arrivèrent en Alberta et ils ont pris un homestead un mille à l'ouest et un mille au sud de St-Vincent. En automne 1907, M. George Langevin alla travailler au chantier à Cranbrook, B.C. pour revenir au printemps 1908.

En avril 1911, il épousait Emma Côté et de cette union ils ont eu 14 enfants.



7 garçons: Alphonse et l'Abbé Albert Langevin décédé en 1963, Alfred, Léonce, Jean, Bernard et Adrien décédés en bas âge; et 7 filles: Marie Louise, Albertine (Mme Paul Chartrand), Irène décédée (Mme Joseph Champagne), Béatrice (Mme Robert Gosselin), Bernadette (Mme Roland Martin), Laura (Mme Léo Hurtubise), Thérèse (Mme Florian Pelletier), 48 petits-enfants et 67 arrière-petits-enfants.

C'est mardi le 6 décembre qu'est décédé M. George Langevin à l'âge de 92 ans, à l'hôpital de Saint-Paul. L'inhumation a eu lieu à St-Vincent.

Son épouse Emma le précédait en 1950. Dieu l'a récompensé en lui donnant une longue vie, une bonne santé et une nombreuse descendance.

Pionnière décédée

Marie Hurtubise (née Belland) est décédée le 28 janvier 1978, à l'âge de 86 ans. Cette pionnière de l'Alberta laisse 13 enfants vivants: 3 garçons: Albert de Radway; Léo de St-Paul; et Joe de Calgary. Laurent décédé en juin 1977.

10 filles: Albertine (Mathieu) d'Edmonton; Sr Irène de Chateh; Eva (Turmel) de Merritt, B.C.; Emérentienne (Bussière) de St-Paul; Thérèse (Binette) de St-Albert; Marie-Rose (Pomerleau-La-Pointe) d'Edmonton; Liliane (Malo) de St-Albert et Lucie (Therence) d'Edmonton.

Cinq soeurs et un frère: Isabelle Sicard (P.Q.); Martine Gill (Alta); Yvonne Lafortune-Dagenais (Alta); Lucienne Pigeon (Alta); Annette Gauvin (B.C.) et Omer Belland (Alta).

Sa nombreuse descendance consiste de 65 petits-enfants, 95 arrière-petits-enfants et 3 arrière-arrière-petits-enfants.

Les prières ont eu lieu le 31 janvier à 8h p.m. à la cathédrale de St-Paul et le service funéraire fut chanté au même endroit le 1er février par l'abbé Simard.

Les porteurs étaient six des petits-enfants: René Mathieu, Adrien Bussière, Bertrand Hurtubise, Victor Ayotte, Denis Malo et Clément Girard.

Marie Hurtubise (Belland) est née au Grand Calumet P.Q., le 29 mai 1891. Elle épousa Célestin Hurtubise le 29 juillet 1908. Le couple s'aventura vers l'ouest en 1912 et s'installa près de St-Paul.

La famille désire remercier tous ceux qui ont participé par leur présence et leurs efforts au service.

ST-PAUL

Le M.F.C. organise des fêtes

Les membres du "Mouvement des Femmes Chrétiennes" qui sont toujours prêts à organiser des célébrations sont grandement appréciés par tous les résidents du Sunnyside Manor et du Parkland Nursing Home.

Au temps de Noël, jour de l'an, et pour fêter les anniversaires de mariage et de naissance, ils savent apporter de la joie dans la vie de personnes qui souvent ne peuvent même pas sortir de leur résidence. Les jeux et les chants qu'ils organisent si bien, les goûters qu'ils préparent et qu'ils servent avec beaucoup de goût et de délicatesse, ainsi que les cadeaux et les prix, rendent la vie joyeuse pour ces gens.

Il y a plusieurs personnes qui méritent aussi des remerciements spéciaux pour leur musique et chants, entre autres, Mme G. Larochelle, M. l'Abbé R. Simard, M. l'Abbé Marcel Croteau, M. et Mme Antoine Dallaire.



Mme G. Larochelle, M. l'Abbé Marcel Croteau, M. Gilbert Parenteau avec Mme Dallaire au piano, offrent un chant "Les plus beaux refrains de la vie" à M. Joseph Brochu.



M. Joseph Brochu fête son 62ième anniversaire de naissance avec Mme Brochu.

Première de "C'est l'nom d'la game" à St-Vincent

Réalisé par Sylvie Van Brabant

St—Vincent — Un petit village francophone de l'Alberta regroupant quelque trente familles d'origine québécoise. Fermiers pour la plupart, ses habitants mènent une vie laborieuse auxquels obligent les travaux des champs ou l'élevage des bovins.

Prospères, certes, ces Franco-Albertains continuent traditionnellement à s'entraider comme aux premiers jours de la colonisation lorsque leurs ancêtres, démunis, s'étaient lancés dans la grande aventure de la conquête de l'ouest, poussés en cela par un clergé prédicateur qui en vantait les richesses.

Il fallut, cependant, trois générations à ces "Canadiens" pour sortir de la misère et tirer parti du sol albertain.

Aujourd'hui, après soixante-dix ans de lutte, Saint-Vincent se trouve menacé de disparition par la voie d'une assimilation galopante.

Noyés dans une mer anglophone, ces derniers représentants de la francophonie résistent comme ils peuvent aux pressions qu'exerce le milieu ambiant, mais n'échappent pas toujours à une anglicisation pernicieuse qui prend souvent naissance au foyer même. La vigilance est, certes de mise, mais peut-on demander à une communauté rurale, sans même de conseiller municipal, sans école, avec un bureau de poste dont l'existence est remise en cause chaque année (seule l'église demeure) de surmonter de telles difficultés et de continuer à vivre en français contre vent et marée?

C'est bien cette réalité socio-culturelle qu'exprime en toute simplicité: "C'est l'nom de la game", une production de l'Office National du film réalisée dans le cadre de son programme: régionalisation/ouest. D'emblée, le film, par le biais d'un pionnier de la colonisation, Alfred Saint-Arnault, à la verve enjouée, oublieux des anciennes misères, trace un portrait de ce que fut le combat quotidien de ces hommes et femmes qui formèrent les premiers villages dont l'actuel Saint-Vincent, autour de "sloughs" (sorte d'étangs entourés de foin), construisant un "shack", guère plus grand qu'une douzaine de pieds carrés.



M. et Mme Rémi St-Arnaud, Sylvie Van Brabant, M. Alfred St-Arnaud et M. René Piché

Certains repartaient découragés. D'autres, cependant, à force de travail et d'économie, réussissaient à acheter un "team" de boeufs, tels les parents d'Alfred Saint-Arnault, et commençaient le défrichage d'un lot de terrain.

"C'est l'nom de la Game" nous fait aussi connaître d'autres descendants de ces premiers arrivants, en nous amenant à participer à leur vie de famille, à leurs occupations journalières. A partir de simples réflexions ou commentaires, le spectateur se trouve malgré lui entraîné à s'interroger sur l'avenir de ces Franco-Albertains.

N'est-il pas déjà trop tard pour la survie de la langue française à laquelle seules quelques paroisses catholiques continuent de croire? Leurs enfants fréquentent d'ores et déjà des écoles anglaises ou dites bilingues, mais dont l'enseignement du français se chiffre à quatre-vingt minutes de cours par jour pendant un semestre seulement. Ces mêmes enfants avouent en toute naïveté que c'est en anglais qu'ils jouent avec leurs compagnons.

Et à la maison, la tentation est forte de continuer à s'exprimer dans la langue de la majorité, omniprésente, bien sûr, à la radio et à la télévision.

Est-il possible donc pour ce secteur de la population d'espérer vivre harmonieusement dans sa langue, fidèle, à sa culture, sa religion? N'y a-t-il pas risque de former des ghettos économiquement sous-développés? N'y a-t-il pas un risque également de se laisser presque à son insu assimiler et soudain constater qu'en dépit de l'acharnement de ces descendants à sauver le fait français, ils ont été les victimes d'un système voué au profit.

"C'est l'nom de la Game", en se penchant sur la situation des Franco-Albertains tire la sonnette d'alarme et nous aide à faire le point, en même temps, sur la situation des francophones hors Québec et sur leur devenir. ▽

ST-ALBERT

Lucienne Brisson

Assemblée du Cercle Francophone

Notre réunion du 6 février dernier eut lieu à l'endroit habituel soit au Mission Club House, avec 24 présences.

Selon le rapport de Mme Louise Zuk, organisatrice de la soirée des Chantamis du 3 février dernier, notre succès au point de vue monétaire est plus que satisfaisant.

Notre danse du 4 mars prochain, avec Mme Lorette Lafrance, responsable, promet d'être aussi comme par le passé, un vrai succès. Son mari, Raymond, a également fait ses preuves comme responsable de la "Bar" et remplira encore cette chance cette année, aidé de deux autres personnes de son choix. Cette danse, je le répète, aura lieu le 4 mars prochain et sera dirigée par les "Satellites" à la salle communautaire rue Perron, à 20h00. Les billets sont en vente chez Mme L. Lafrance. Veuillez signaler: 459-6733.

M. Victor Douziech, président, et sa dame, représenteront le Cercle Francophone, au banquet annuel de la Société Historique qui aura lieu le 25 février prochain, au Club Mocombo. Les billets pour ce banquet sont en vente chez M. et Mme D. Oakes: 459-4537. Parce que le même jour, ce sera le 70e anniversaire de prêtrise du Rév. Père Jules Bidault (94 ans) retiré au Foyer Youville, un confrère de marque, viendra nous relater quelques extraits de la vie méritante de ce grand apôtre. Le Père Bidault, il faut se le rappeler, a toujours eu une confiance toute particulière envers sa "maman du Ciel". Il a été curé de St-Albert, de 1942 à 1947. En 1938, il a organisé ici à St-Albert, le premier pélerinage à N. Dame de Lourdes. La première grotte, dédiée à N.D. de Lourdes avait été érigée en 1920, par des séminaristes. En 1955, le Père Bidault, lui faisait "peau neuve" pour lui donner la majestueuse apparence qu'elle a encore aujourd'hui. En 1944, il construisit la petite chapelle, surnommée dans le temps, "chapelle de secours", où, aujourd'hui, les Cercles Français se rejoignent pour leur messe dominicale. Dommage que la santé du Père, ne lui permet pas de réaliser tous ces sentiments d'affection et de reconnaissance que nous lui portons en une telle occasion. Il ne peut être plus propice, pour prier la Vierge. A notre tour de nous donner de ce courage que le Père Bidault a manifesté à plus d'une reprise. En 78, prie-t-on encore?

Et le travail du Fléché? Ca marche! Nous avons nos dix élèves et le local. Il nous reste les arrangements nécessaires avec le professeur, Mme Odette Perrault. Cette dernière est présentement en vacances. Pour ceux que la chose intéresse, il s'agit d'un cours de 3 leçons de 3 heures chacune, au coût de $15.00 et le matériel pour fabriquer les articles compris, est fourni. Les élèves seront avisés à temps des heures et de l'endroit où ça aura lieu. Ne serait-ce pas chic que chacun de nous ait sa ceinture fléchée pour la "Cabane à Sucre"?

Notre prochaine assemblée aura lieu le 6 mars prochain à 8h00 p.m. au Mission Club House.

Parce qu'il se discutera d'un projet vraiment important pour nous Cercle Français, cette réunion aura une teneur tout-à-fait inaccoutumée. Que tous les membres soient là. Le projet en question étant encore non-officiel, je ne puis vous en dire davantage. A la prochaine! ▽

Une première victoire?

Plus de 300 personnes se sont réunies au Club Mocombo, vendredi le 3 février dernier afin d'entendre le fameux choeur des Chantamis (sous l'habile direction de M. Léonard Rousseau) pour ensuite se livrer à une danse joyeuse, dirigée par les "Rendez-vous" d'Edmonton.

Après avoir siroté au début de la veillée le "petit verre" qui semble aujourd'hui être d'une obligation sociale, l'audience était tout oreilles pour écouter nos Chantamis dans plusieurs pièces dont le "Je crois" fameusement bien rendu d'ailleurs, par un co-paroissien, M. Guy Hébert. Le "Gens du Pays" c'est votre tour, que la voix chaude de Marcel Doucet a également très bien chanté. A la suite, plus d'un Québécois aurait fait ovation. N'avons-nous pas aussi, pendant quelques instants du moins, emprunté les sentiments de nos chanteurs dans "C'est beau la vie" en se sentant à notre tour, vraiment heureux? Et pour terminer sur une note gaie comme il se devait, que dire du vibrant "rigodon" d'André Renault. Et combien d'autres morceaux, (la liste serait trop longue) lesquels nous ont vraiment charmés.

Revenez-nous encore Chantamis...et très bientôt! Vous êtes des vrais semeurs de joie. Grâce à vous, nous avons vécu une soirée des plus agréables.

Merci à M. Rémi Brault d'Edmonton qui s'est dévoué corps et âme, pour la vente des billets. Egalement à M. Guy Nobert de St-Albert qui à lui seul a vendu sa centaine. Merci aussi à l'organisatrice, Mme Louise Zuk et à ses aides. C'était quelque chose dont on se souviendra longtemps.

Par là, les membres du C. Francophone ont démontré qu'ils étaient capables eux aussi de faire quelque chose plus qu'appréciable. A quand la prochaine? ▽

ST-ISIDORE

Huguette Grenier

NOUVELLES SPORTIVES: Equipes de Ballon-ballai

Dimanche, le 5 février, l'équipe de ballon-balai de Saint-Isidore disputait une partie contre l'équipe de Nampa. Nampa remportait la victoire par un pointage de 2 à 1. Pierre Gagnon et Lucien Fortier comptaient les buts pour l'équipe de Nampa et Daniel Lavoie marquait l'unique but pour Saint-Isidore.

L'équipe des femmes de St-Isidore jouait aussi le 5 février dernier contre l'équipe 'ABC Speed Queens'. Saint-Isidore remportait la victoire par un pointage de 1 à 0. Marthe Bergeron marquait le but victorieux.

NOUVELLES CULTURELLES

Mme Normande Bouchard, présidente du comité culturel de Saint-Isidore se rendait à Gimli au Manitoba afin de participer au colloque culturel qui avait lieu du 25 janvier au 29 janvier inclusivement.

EVENEMENTS SPORTIFS A VENIR

Le comité de récréation de Saint-Isidore organise un tournoi de quilles pour les résidents de Saint-Isidore le 26 février prochain. Les personnes intéressées à participer à ce tournoi sont priées de donner leur nom à la Coopérative de Saint-Isidore. Il faut être âgé d'au moins 16 ans afin d'être admissible à ce tournoi.

Quand je pense tout seul...

Bill Woods

Il y a deux ans, j'avais le privilège d'aller visiter le Mexique et le Guatemala, pays voisin du sud du Mexique, pendant quelques semaines. Je fis le voyage en compagnie d'un ami prêtre en Californie. Durant ce voyage nous avons eu plusieurs fois l'occasion de jouir de l'hospitalité très généreuse de prêtres vivants dans des presbytères, des monastères, ou encore des maisons de religieux.

C'est ainsi qu'à Guatemala City, capitale du Guatemala, nous sommes allés demeurer pour trois jours à la Maison provinciale des Pères de Maryknoll, une société missionnaire de prêtres séculiers. C'est là que je rencontrai le Père Bill Woods.

Type gros blond, trapu, visage jovial, Bill me parut comme un typique américain, entreprenant, débrouillard, plus pratique que théorique, facile d'accès, gars simple et direct. Il était missionnaire au Guatemala depuis quelques années, et il s'occupait de promouvoir la colonisation de la région de Ixcan en y amenant des Indiens pauvres de l'intérieur qui pouvaient devenir propriétaires de terre pour la première fois de leur vie.

Sur les 7 millions d'habitants du Guatemala, 6 millions sont Indiens, descendants des anciens Mayas. Ces gens vivent très pauvrement et ils sont souvent très exploités par les "Ladinos" de descendance espagnole qui possèdent presque toutes les terres du pays. La région de l'Ixcan est couverte par la jungle. Le gouvernement encourage le développement de ces terres vierges, et c'est pour cela que le projet de Bill a pu naître. En quelques années, quelques 2,000 personnes sont venues s'y installer, formant cinq petits villages.

Aucune route ne relie ces villages avec les grands centres. C'est pourquoi Bill se sert d'avions pour transporter les personnes et le matériel. Il avait alors quatre avions à son service. Il en pilotait un et trois pilotes étaient engagés pour piloter les autres. C'était un travail dangereux et les aventures ne manquaient pas. Justement, peu de temps auparavant, Bill avait eu un accident avec son avion. Une des ailes s'était brisée en pleine jungle. Il réussit à la réparer avec des moyens de fortune, et il avait piloté son avion blessé jusqu' en ville pour le faire réparer comme il le fallait.

C'est ainsi que de peine et de misère, Bill a réussi à consolider l'oeuvre: les Indiens avaient des terres et pouvaient améliorer de beaucoup leur sort; écoles, dispensaires, magasins, églises furent aménagés. Un coin de la planète devenait accessible à des pionniers désireux d'y faire leur vie en toute dignité et prospérité.

Les quelques heures que je passai avec Bill Woods restèrent gravées dans mon coeur. Je pensai ne plus entendre parler de lui. Quelle ne fut pas ma surprise quand mon ami de Californie avec lequel j'avais fait le voyage au Guatemala me remit une revue des Pères de Maryknoll dans laquelle il y avait un article intitulé: "L'odyssée de Bill Woods" qui racontait le travail de ce valeureux missionnaire. L'article était illustré de plusieurs photos. La dernière photo était celle du cercueil de Bill porté par quelques uns de ses amis indiens. Son avion s'était écrasé et Bill y avait perdu la vie.

Je fus profondément attristé par cette nouvelle. Bill continuera d'une autre manière à aider ses Indiens qu'il avait tant aimés et pour lesquels il a tout donné.

Jacques Johnson, o.m.i.

Rencontres
mardi 28, 23 h 05

Propos et confidences
mardis 28 février, 7 et 14 mars, 23 h 35

Second regard
dimanche 26, 11 h 00

Jacques Leclercq, prêtre à Notre-Dame de Paris

A Notre-Dame de Paris, l'abbé Jacques Leclercq accueille les visiteurs venus du monde entier. Reconnu comme l'un des grands spiritualistes français de notre temps et «un mystique au coeur de la ville», Jacques Leclercq vient de publier *le Jour de l'homme*, ouvrage à la fois précis et poétique qui nous livre l'essentiel de son expérience à Notre-Dame de Paris. Roger Garaudy et Francis Jeanson, qui ont respectivement préfacé et postfacé le livre, reconnaissent que la foi au Christ en même temps que l'amitié profonde de Jacques Leclercq pour les incroyants, en font un homme d'Amour et de grande liberté.

Interviewé par Marcel Brisebois pour l'émission **Rencontres** du mardi 28 février à 23 h 05, Jacques Leclercq nous parlera de son expérience de l'accueil et de la façon dont il a résolu d'aider les personnes croyantes ou incroyantes, qui s'adressent à lui dans l'espoir d'une aide.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, nous révèle-t-il, les personnes qui le consultent n'attendent pas tant des conseils d'ordre moral mais bien plutôt qu'il les aide à trouver chacune «sa vocation profonde». L'inquiétude primordiale de tous, croyants ou incroyants, c'est le désir plus ou moins conscient de ne plus «subir» la vie mais de «l'assumer» entièrement. «C'est à ce niveau de liberté que de plus en plus, aujourd'hui, les hommes et les femmes demandent à voir un prêtre».

Le travail de cet homme consiste à aider ses semblables à «libérer la liberté» qu'ils ont en eux et qu'il ne faut cependant pas confondre avec l'indépendance, qui se refuse à assumer les contraintes. Selon lui, on ne peut vraiment définir un homme qu'à partir de la façon dont il consent à poser ou à étouffer les vraies questions.

Réalisation: Raymond Beaugrand-Champagne.

André Turp par lui-même

Admiré par les amateurs d'opéra du monde entier, le ténor lyrique canadien André Turp soulève également le plus vif intérêt quand il nous entretient de sa vie et de sa carrière. Aussi, les mélomanes ne devraient pas manquer la série de trois émissions qui lui seront consacrées dans le cadre de **Propos et confidences** et qui seront diffusées les mardis 28 février, 7 et 14 mars à 23 h 35.

Plein de force et d'ardeur, passionné par la vie, le sport, le chant et la musique, André Turp parle d'abondance et avec enthousiasme de son enfance, de ses études, de son milieu familial, de ses choix instinctifs, de sa carrière.

Né à Montréal le 21 décembre 1925, d'une mère québécoise et d'un père anglais, André Turp commence à chanter dès l'âge de neuf ans avec la chorale de l'église Saint-Jacques et continue tout en faisant ses études classiques au collège Grasset. Mais, à l'âge de 18 ans, il décide d'aller plus loin et il entre au Conservatoire de musique du Québec où il se perfectionne avec des maîtres comme E. Wooley, H.E. Rowe, Wilfrid Pelletier et Jean-Marie Beaudet. Lauréat du concours de chant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en 1948, il est finaliste du concours de Radio-Canada *Nos futures étoiles*, en 1949.

Impatient de donner sa pleine mesure, un an plus tard il va passer une dizaine de mois à Milan afin de s'améliorer au contact du professeur Aurelio Pertile.

Mais c'est vraiment en 1950, grâce à une bourse d'étude du gouvernement du Québec, qu'il peut retourner en Italie et acquérir, auprès de Mme Vita Tarcanoff et de M. F. Morletta, les connaissances et l'assurance qui lui permettront de véritablement entreprendre une carrière de chanteur d'opéra. Déjà, il donne des récitals fort appréciés des connaisseurs italiens et, au Canada, il fait des apparitions remarquées, soit aux Variétés lyriques, soit à CKVL ou à Radio-Canada où il enregistre des opéras comme *Paillasse, la Bohème, Roméo et Juliette*.

Plus tard, en 1955, les mélomanes américains de la Nouvelle Orléans et de Philadelphie ont l'occasion de l'applaudir et de retenir son nom à cause de sa façon très personnelle d'interpréter des personnages de *Tosca, Madame Butterfly* et *Falstaff*.

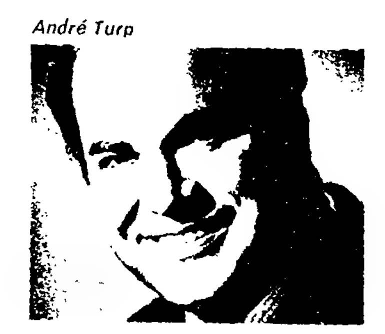
L'un des événements sans doute les plus importants dans la carrière d'André Turp se situe en 1958 quand Sir David Webster lui demande de bien vouloir devenir membre du Covent Garden de Londres parmi des artistes aussi célèbres que Régine Crespin et Joan Sutherland. Par ailleurs, le Liceo de Barcelone lui décerne la médaille d'or, c'est-à-dire le grand prix, pour son interprétation de *Werther*.

A partir de ce moment, les triomphes se succèdent et de Rio de Janeiro à Vienne, de Lisbonne à Genève, de Paris à Québec, on l'acclame comme l'un des meilleurs interprètes de Faust, Roméo, Werther et Don Carlos.

Les journaux du monde entier, en des termes plus élogieux les uns que les autres, vantent le talent tout en intelligence et en subtilité de cet interprète canadien. Clarendon, par exemple, dans Le Figaro du 7 février 1968, le décrit ainsi: «André Turp est, depuis Jouatte, le meilleur Faust que j'ai entendu. La voix est noble, ardente, dotée d'un legato parfait, le médium est corsé, l'aigu brille comme une flamme.»

La série **Propos et confidences** est réalisée par Jean Faucher.

André Turp



«Entre deux phares»

Ex-pêcheur devenu secrétaire du Conseil municipal de Havre-Saint-Pierre sur la Côte Nord, Roland Jomphe est surtout connu comme un extraordinaire poète qui a écrit, depuis plusieurs années, des milliers de vers. Instinctif et spontané, toujours inspiré, Roland Jomphe écrit un peu comme le «naïf» douanier Rousseau peignait. Ce barde moderne à la fois simple et subtil est également un photographe amateur talentueux. Il possède une collection de diapositives d'une rare beauté qui exaltent la mer, son village et, surtout, ces fameuses îles de Mingan dont on commence à parler de plus en plus.

Les téléspectateurs sont invités à regarder **Sous le chêne de Mambré**, à l'émission **Second regard** du dimanche 26 février à 11 heures, alors que le réalisateur Roger Leclerc leur proposera un splendide poème audio-visuel composé des plus importantes photos de Roland Jomphe projetées sur écran géant et accompagnées de la lecture de quelques-uns des meilleurs poèmes de l'auteur dits par lui-même. Images et paroles sont des chants sur la vie des gens de la Côte Nord, sur la mer, en des accents humains et religieux très émouvants.

Placé toujours «entre deux phares», celui de la mer près de la côte, et l'église du village, Roland Jomphe croit, tout comme le charbonnier de la tradition, en la vie, au Christ, en Dieu.

Quand il se raconte, Roland Jomphe dévoile combien est présent chez lui, enraciné dans tout son être, le sens de l'Histoire et de la tradition spirituelle.

Il ne faudrait donc pas manquer cette émission très originale de la série **Second regard**, le dimanche 26 février à 11 heures.

Interviewer: Julien Cormier.

Léo Illial
dans Les Contes du tsar
(article en page 3)
Photo André LeCoz

Aux Beaux Dimanches:
Zachary Richard

Les Propos et confidences
d'André Turp

Patricia Nolin
et Claude Grisé
interprètes de Duplessis

Ici Radio-Canada

Volume 12
numéro 9

Semaine du 25 février
au 3 mars 1978

Programme
de la télévision

Hors série

Duplessis
mercredi 1er, 21 h 00

4e épisode: La Retraite

Dans le quatrième épisode de la série **Duplessis**, qui sera télévisé le mercredi 1er mars à 21 heures, nous retrouvons Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, alors qu'il rend visite à Duplessis au moment où ce dernier est hospitalisé, en 1942. En échangeant leurs différents points de vue, les deux hommes politiques expriment les deux tendances les plus importantes des Québécois.

Cette année 1942 fut aussi celle de l'arrivée de Louis Saint-Laurent sur la scène fédérale. Nous voyons Duplessis entouré de ses principaux collaborateurs. Ces années représentent pour lui une période de réflexion très importante puisqu'elles constituent le tremplin à partir duquel il prendra son élan. Duplessis se prépare pour la lutte; il devient encore plus rusé et sa stratégie se raffine. On découvre l'humour, l'assurance, le goût pour la lutte politique et l'esprit toujours vif du personnage.

Les nombreuses conversations auxquelles nous assistons nous montrent très clairement comment se pratiquait la politique à cette époque et comment Duplessis l'envisageait.

Distribution du 4e épisode

Maurice Duplessis.Jean Lapointe
Auréa Cloutier ...... Patricia Nolin
Monique Thivierge (infirmière) .... Pauline Martin
Soeur St-Rémi (hospitalière) .... Huguette Oligny
Adélard Godbout .... Roger Blay
Cardinal Villeneuve .... Roger Garand
Jos D. Bégin .. Marcel Sabourin
Gérald Martineau .. Donald Pilon
John Bourque .... Claude Grisé
Antonio Elie .... Guy L'Ecuyer
Sir Eugène Fiset .. Jean Mathieu
Abbé Hamelin (aumônier) .... Yvon Bouchard
Paul Sauvé .... Gilles Renaud

Jean Lapointe et Pauline Martin



Jean Lapointe et Roger Blay



Jean Lapointe et Jean Mathieu



EN ARRIVER A UN CONSENSUS I

Notes pour causeries lors d'une deuxième tournée dans la région de Rivière-la-Paix (pendant la semaine du 23 janvier). (en deux parties).

Faire une tournée dans la région de Rivière-La-Paix est une excellente façon de débuter une nouvelle année. A mon avis, 1978 sera une année très importante pour la région. L'enthousiasme dont vous faites preuve et les structures que vous vous êtes données vous permettront de surmonter les obstacles qui, jusqu'à présent, ont ralenti le progrès dans le domaine de l'éducation française. Rien ne peut arrêter une collectivité qui désire déterminer son sort. Le comité d'éducation local, récemment mis sur pied dans votre communauté, servira de forum où vous pourrez définir vos besoins en matière d'éducation, identifier les obstacles qui en empêchent la satisfaction, trouver des stratégies appropriées et développer un échéancier réaliste pour atteindre vos objectifs. Le comité d'éducation régional facilitera la mise en commun des aspirations de chaque communauté et permettra à la région entière d'étudier les problématiques locales et ce, afin d'aboutir à des solutions globales. Si chacun y met de la bonne volonté et si tous travaillent vers un but commun, c'est-à-dire vers l'amélioration de l'éducation dans la région, je n'ai aucun doute que l'année 1978 sera l'année des changements importants.

L'intérêt que je porte à votre région a déterminé en grande partie le contenu de ma causerie. Premièrement, j'essaierai de démontrer pourquoi l'école française est devenue nécessaire dans la région si vous désirez transmettre votre héritage canadien-français aux générations qui vous succéderont. Deuxièmement, j'aimerais aborder et discuter les problèmes qui, selon mes connaissances du milieu, empêchent la mise sur pied d'écoles françaises. Troisièmement et dernièrement, je tenterai de répondre aux questions que l'on pose souvent au sujet de l'éducation en français en milieu albertain. A la fin de la causerie, je vous invite à poser des questions et à participer au dialogue.

Lors de mes visites précédentes, les nombreux témoignages de parents, de professeurs et d'étudiants au sujet de l'anglicisation du milieu m'ont vraiment ébranlé.

Les parents me disent que les jeunes parlent anglais entre eux dans l'autobus, dans la rue ou aux parties de hockey.Non seulement les jeunes parlent-ils anglais entre eux, mais ils répondent souvent à leurs parents en anglais. Les parents remarquent qu'il devient de plus en plus difficile de créer une ambiance française au foyer.

Les jeunes préfèrent la télévision anglaise, ils écoutent la musique "pop" américaine et lorsqu'ils lisent, ils choisissent des livres et des revues anglaises. Plusieurs parents m'ont dit que leurs enfants plus âgés sont beaucoup plus à l'aise en français que les plus jeunes. L'assimilation comme processus se manifeste dans une même famille où les parents obtiennent des résultats de moins en moins bons avec les mêmes efforts.

Les professeurs affirment qu'il devient de plus en plus difficile de maintenir les standards en français. Ils avouent volontiers que l'enseignement en français ne mène pas aux mêmes résultats aujourd'hui qu'il y a cinq ans, dix ans et vingt ans. Les jeunes parlent anglais entre eux et il est même difficile d'obtenir une réponse en français durant une classe enseignée en français.

De leur côté, les élèves ne sont pas sans réaliser qu'ils ne sont pas compétents en français. Ils reconnaissent leurs difficultés et ils savent qu'ils perdent leur langue. Le témoignage d'un étudiant de la région qui m'a le plus ému est le suivant: "Je trouve que ma langue et ma culture valent la peine d'être transmises aux enfants que j'aurai, mais ma connaissance du français ne me permettra pas de m'exprimer suffisamment bien pour que la langue de communication dans ma famille soit le français. Il me sera impossible de transmettre l'héritage de mes parents à mes enfants."

De toute part, la frustration et le malaise sont en évidence. De leur côté, les parents trouvent que l'école n'en fait pas assez. Les professeurs et les administrateurs eux insistent que les parents et la communauté n'acceptent par leurs responsabilités envers la promotion du français. Ils disent qu'ils ne se sentent pas appuyés. Les étudiants qui ont pris conscience du problème affirment que ni l'école, ni la communauté ne leur fournissent les occasions de vivre en français. Les élèves qui ne semblent pas intéressés au français et qui font un minimum d'effort pour l'apprendre sont les victimes d'une situation où le français n'est



pas ouvertement valorisé. Le français est devenu en quelque sorte un bien que l'on veut conserver sans savoir trop pour quelle raison et par quel moyen.

Il n'y a pas très longtemps encore, votre communauté jouissait d'un caractère très canadien -français. Elle était isolée tant sur le plan géographique que sur le plan socio-culturel et ainsi, elle était protégée des influences de la plus puissante société anglophone. Un unilingue pouvait y vivre et même y prospérer en français. Tel n'est plus le cas. Les média, le commerce et la technologie ont enfoncé les murs de l'enclos protecteur et ont laissé entrer la langue anglaise et la culture anglo-américaine. La radio, la télévision, la musique "pop" et les "bestsellers" américains ont remplacé les soirées en famille où l'on parlait français. Votre bien-être économique nécessite de plus en plus des contacts avec l'extérieur. Votre langue d'affaires est devenue par nécessité l'anglais. Ne pouvant plus s'insérer dans les cadres agricoles, la jeunesse doit se spécialiser pour répondre aux besoins de l'industrie. Elle doit le faire en anglais pour pénétrer un marché du travail où seule la langue anglaise est requise.

Ce ne sont là que certaines des influences qui ont amené une situation où le français est en déclin. Par le passé, vous réussissiez à sauvegarder votre langue parce que vos familles et votre communauté vivaient presqu'entièrement en français. Vous appreniez votre français en dépit de l'école où presque toutes les matières étaient enseignées en anglais, sauf le cours de français. Aujourd'hui, la situation familiale et communautaire est inversée. De son côté, l'école n'offre qu'un peu plus de cours en français et l'atmosphère y est fortement anglaise.

Il semblerait logique que si nous parvenions à un bilinguisme acceptable au temps où l'on vivait en français et où l'on apprenait en anglais, nous devrions aujourd'hui apprendre en français puisque nous ne bénéficions plus des mêmes occasions de vivre en français. Si nous voulons sauvegarder notre langue et notre culture et si nous sommes réalistes et logiques, de nos jours nous devons avoir recours à l'école française où tout s'enseigne en français, sauf le cours d'anglais et à l'intérieur de laquelle l'atmosphère est française. Plutôt que de chercher à placer le blâme sur quiconque, nous devrions accepter une situation qui ne changera certainement pas bientôt et nous devrions prendre les moyens nécessaires pour nous y adapter sans pour autant sacrifier notre patrimoine.

On a déjà parlé d'écoles qui s'adresseraient plus particulièrement aux étudiants pour lesquels les parents veulent un enseignement en français. Depuis plus d'un an déjà, on discute même les possibilités d'établir des écoles françaises. De nombreux problèmes ont empêché jusqu'à date la réalisation de ce projet ambitieux. Certains problèmes sont d'un ordre sociologique tandis que d'autres se situent au niveau de l'organisation.

Repassons ces difficultés auxquelles vous devez faire face et pour lesquelles vous devrez trouver des solutions si vous aspirez à l'éducation française dans le région de Rivière-La-Paix.

Le premier problème, et peut-être le plus important, ressort du fait que bon nombre de Canadiens-français n'ont soit pas réalisé l'urgence de la situation ou n'ont pas encore choisi de prendre position. Sans la participation de ces gens, même passive, un projet d'école française est irréalisable. La grande majorité des gens à qui j'ai parlé reconnaissent les dégâts occasionnés par l'anglicisation et se disent prêts à agir. Par contre, il va de soi que ceux qui ne reconnaissent pas qu'il y a un problème ou qui choisissent de ne pas s'impliquer maintenant ne viennent pas discuter lors de nos rencontres.

L'idée de l'école française, si elle est valable, et elle l'est, et si elle est transmise par des gens convaincus, et elle le sera, fera son chemin et s'insèrera dans tous les esprits. Il ne s'agit pas ici d'un idéalisme superficiel. Je suis convaincu que lorsque les gens réaliseront que c'est le seul véritable moyen dont nous disposons pour transmettre la langue et la culture à nos enfants, ils l'accepteront et ils poseront des gestes concrets pour l'obtenir.

Chacun d'entre vous a un rôle très important à jouer dans l'élaboration du projet. Vous devez partager vos convictions avec vos concitoyens à toute occasion. Bref, vous devez parler d'éducation française. De plus vous pouvez travailler avec votre comité d'éducation et l'appuyer dans sa tâche. De son côté, le comité d'éducation devra impliquer un nombre toujours croissant de parents, de professeurs et d'étudiants afin que son mandat touche tout le monde.

Il ne s'agit pas ici de faire accepter une idée du jour au lendemain. Nous devons tenir compte de la réalité et elle est étroitement liée aux différentes interprétations que les individus donnent à la situation.Bon nombre n'acceptent pas que les temps ont changé et que l'heure de français à l'école ne suffit plus. Chez plusieurs, le souvenir des difficultés personnelles occasionnées par leur peu de connaissance en anglais est encore trop frais à la mémoire. Ceux-ci croient protéger leurs enfants en leur fournissant toutes les occations possibles d'apprendre l'anglais, même à l'école. Une partie encore considérable des gens ne saisit pas les nombreux avantages personnels du bilinguisme équilibré. Ceux qui appartiennent à cette catégorie partagent l'opinion qu'en Alberta, l'anglais suffit et que si le jeune réussit à apprendre un peu de français, et bien, tant mieux! D'autres dans votre communauté ont lutté avec acharnement pour maintenir le français chez eux et dans le milieu et n'ont rencontré que de l'opposition et des obstacles. Convaincus qu'ils n'y parviendraient jamais, ils ont cédé la partie. Sans enfoncer des murs et sans se faire traiter de radicaux, je crois que nous pouvons amener tous ces gens à participer au projet.

Le deuxième problème dont plusieurs m'ont fait part est celui des aspirations diversifiées des communautés et de l'esprit de compétition qu'elles engendrent. Chaque communauté a évolué, isolée des autres. Encore aujourd'hui, l'esprit protectionniste de chacune rend difficile le rapprochement nécessaire à la réalisation d'un projet de l'envergure de celui de l'école française. On fait appel à des conflits passés pour démontrer que l'une ou l'autre communauté voudra profiter de la situation aux dépens des autres. Un certain climat de méfiance règne.

Le projet de l'école française dans la région transcende les aspirations de chaque communauté et les conflits qu'elles ont occasionnés. A mon avis, un tel projet a le potentiel d'amener les gens de toutes les communautés à coopérer entre eux. Pour réussir, il faut accepter dès le départ que l'élaboration et la réalisation d'un tel projet est l'affaire de tout le monde et non d'un petit groupe de gens d'une communauté ou d'une autre. Le projet peut fournir à la communauté entière l'occasion de s'unir et de démontrer la force collective qui y est en puissance depuis toujours.

Le troisième problème est celui des juridictions scolaires. Vous le connaissez tous probablement mieux que moi. Permettez-moi tout de même de faire quelques réflexions personnelles.

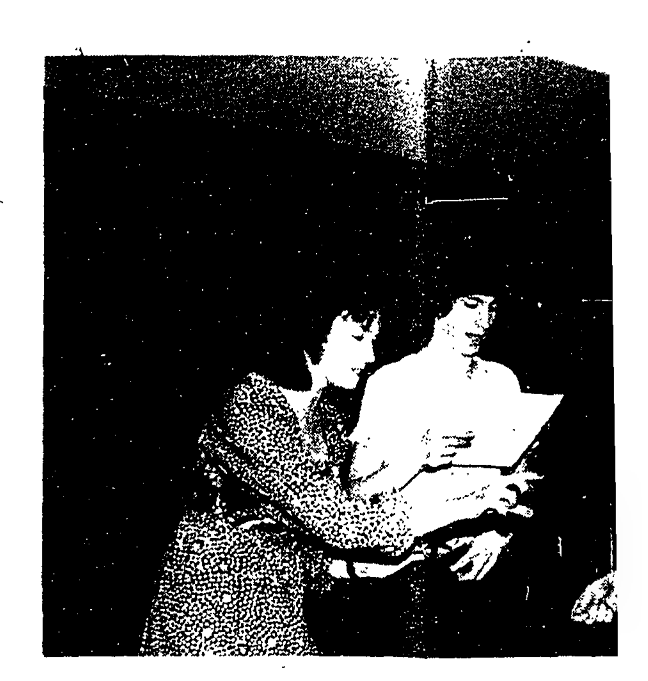
Le sort de la francophonei de la région est entre les mains de plusieurs autorités scolaires. Dans certaines juridictions scolaires, les Canadiens-Français sont majoritaires dans d'autres, ils sont en minorité. Même là, où ils sont en majorité, ils n'ont pas accès à une éducation française. Quoique chaque commission scolaire s'efforce d'accorder autant de français que possible, elle est limitée par les nombres insuffisants et des ressources inadéquates. Divisés, les Canadiens-Français n'obtiennent pas ce dont ils ont besoin. De leur côté, les commissions scolaires travaillant seules, ne peuvent pas faire plus sans déplaire aux anglophones.

La situation est difficile, mais elle n'est pas sans solu-

(suite à la page 36)


Atelier d'Art dramatique, exercice de mime


Atelier d'Art dramatique, exercice de mime




Atelier de danses folkloriques, groupe des jeunes

CREATIVITÉ

Ateliers Jeunesse

Arts dramatiques
Danses folkloriques

(Edm-L.P.) L'atelier d'art dramatique sous la direction de Simone Doucette et les Jeunes Comédiens de l'Ecole J.H. Picard, avait pour but d'initier les jeunes à l'application d'un ensemble de connaissances théoriques et techniques à une réalisation pratique.

On a d'abord pris connaissance des gens et des choses autour de soi pour ensuite se préparer à un exercice de détente. Les jeunes ont vécu différentes expériences animées, suscitées par le développement de l'imagination, donc à une prise de conscience de soi , et ce présenté sous différentes phases:

1) Vivre l'expérience de la peur et d'esprit heureux.

2) Connaissance de fables et contes sous forme de mime et d'improvisation. Le tout fut exécuté sur une musique propice aux différentes phases de leurs expériences.

Danses Folkloriques

L'atelier de danses folkloriques sous la direction de Cécile et Alcide Magnan et de Monique Goudreau avait pour but encore d'initier les jeunes aux gigues, rigodons et danses carrées bien de chez nous. Le public aussi fut l'un des directeurs, si l'on peut dire, de l'atelier, puisque l'on voyait des gens se mêler aux jeunes pour leur apprendre de vieilles chansons traditionnelles et même à jouer des cuillères.

Il faut dire que toute trace de conflit de génération disparaît dans une telle situation, puisque tout le monde est d'accord sur une seule et même chose: Fêter.

Et c'est dans cette atmosphère de joie qui régnait à l'atelier de danses folkloriques dans l'après-midi de samedi.

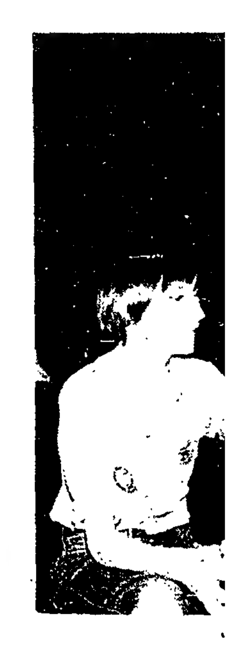

Atelier d'Art dramatique, Simone Doucette et partic fable


Atelier d'Art dramatique,
exercice d'interprétation suite à la lecture d'un conte


Atelier d'Art dramatique, jeune fille mimant une fable


Atelier d'Art dramatique


Atelier de danses folkloriques







Atelier d'Art dramatique, Simone Doucette, exercice de mime



Atelier d'Art dramatique, exercice suite à l'expérience de la peur



ımatique, Simone Doucette et participante mimant une



Atelier d'Art dramatique, apprentissage du mime



Atelier d'Art dramatique chantant avec la troupe



ːt dramatique, jeune fille mant une fable



Atelier d'Art dramatique, apprentissage du mime



Atelier de danses folkloriques





Atelier d'Art dramatique



Atelier d'Art dramatique, séance de repos



Atelier d'Art dramatique, exercice de mime

RIVIERE-LA-PAIX Jocelyne Verret Chiasson

Laurent Ponton à la Caisse Populaire de Girouxville

Le 25 janvier dernier, la Caisse Populaire de Girouxville avait le bonheur de recevoir la visite d'une personnalité importante dans le domaine de la coopération et surtout des caisses populaires puisqu'il s'agissait en effet de M. Laurent Ponton, un directeur au service de l'Union Régionale des Caisses Populaires Desjardins de Lévis, P.Q.

C'est après une courte visite des entreprises coopératives de Saint-Isidore que M. Ponton se rendait à Girouxville et, accompagné de M. Gérard Mackell, président de la Caisse de Girouxville, faisait connaissance avec plusieurs gérants de ces entreprises et se familiarisait avec la mentalité et l'esprit coopératif des gens de la région.

A cet occasion, un souper a été servi à l'hôtel de Girouxville, ce qui permit à M. Ponton de rencontrer plus intimement l'exécutif et le personnel de la Caisse Populaire et de dialoguer dans une atmosphère de fraternité.

Parmi les invités présents, on pouvait remarquer la présence de M. Alain Nogue, coordonnateur en éducation au service de l'A.C.F.A. et M. Fernando Girard, gérant général de la Caisse Francalta et coordonnateur au conseil albertain de la Coopération (C.A.C). Au courant de la soirée, M. Ponton a été invité à participer à une réunion avec l'exécutif de la Caisse ce qui lui permit de connaître l'historique de la Caisse, son développement, sa prospérité actuelle ainsi que ses aspirations pour l'avenir.

Le 27 janvier, une rencontre et une réunion avec les membres et amis de la Caisse avaient été organisées. Cependant, malgré les nombreuses invitations et la publicité faite à la radio et à la télévision, un petit nombre seulement répondait à l'invitation. Toutefois, parmi les membres présents, on pouvait remarquer un grand esprit de coopération et une participation très active aux sujets exposés par l'animateur, M. Ponton. Au courant de la réunion, M. Ponton fit part de ses impressions sur la situation économique actuelle de la Caisse qui selon lui est excellente et dont les membres ont raison d'être fiers. Plusieurs points très importants au bon fonctionnement de la Caisse ont été discutés. Un rapport plus détaillé sera présenté lors de l'Assemblée annuelle de la Caisse de Girouxville. Cette assemblée aura lieu au courant du mois de mars. La date sera précisée bientôt.

M. Ponton profite de l'occasion pour rappeler que le succès de toute entreprise coopérative dépend largement de la collaboration de ses membres et que cet esprit de coopération deviendra de plus en plus nécessaire dans le futur si les membres veulent que leur organisation réponde le plus efficacement possible à leurs besoins. Il affirme aussi qu'il a été très heureux de pouvoir être parmi nous et que nous pouvons toujours compté sur sa collaboration et celle de l'organisation qu'il représente. M. Ponton retourne à Lévis en gardant un profond souvenir de ces gens qui doivent lutter pour préserver leur langue et leur culture. M. Ponton promet de revenir bientôt. ▽



Mme Thérèse Gagnon, M. André Gagnon, Mme Irène Tardif et Mme Dorice Benoit.



M. Laurent Ponton, M. Gérard Mackell, Mme Gilberte Mackell, M. Charles Mackell, gérant de la Caisse de Girouxville et Lionel Bégin.



Alain Nogue, coordonnateur en éducation, M. Joseph Doucet, Mme Pâquerette Dufresne, Mme Joseph Doucet, M. Fernando Girard, gérant général de la Caisse Francalta, Lionel Bégin, Roger Prieur, o.m.i., Mme Cécile Aubin, M. Benoit Aubin, M. Léonard Limoges et Mme Louise Limoges.

Ici... L'Ecole Routhier

Raymonde Aubin

Après un repos de quelques jours, il faut se remettre à l'oeuvre...le deuxième semestre scolaire commence.

Comme par les années passées, les élèves du secondaire ont le choix de s'enregistrer dans divers cours. Je vais noter les cours qui sont offerts et les professeurs qui les enseignent ici... à l'école Routhier.

Mme Lise Mercier: Langue et Littérature 10 et 20

M. Fred Walker: Reading 10, Geography 30, English 23,33

M. Ron Patrick: Math 20, 23, 25, 33, Accounting 10.

M. Victor Tadif: Economics 20, 30, Drivers Ed. 10, Accounting 30, Etudes sociales 30.

Mlle Yolande L'abbé: Western Canadian History 20, Psychologie 20, Religion 35, Français 10, 20.

M. Roger Pitre: Ed. Phys. 10

M. Edmond Despins: Science 11, Biologie 20, Chimie 20, 30, Physique 30.

Sr. Gemma Voyer: Religion 25.

M. Raymond Despins: Typing 10.

Les dix participants de Génies en Herbe et les spectateurs ont passé une fin de semaine très agréable en ville du 3 au 5 février.

Les équipes de Falher n'ont pas gagné mais l'expérience a été bien enrichissante et les étudiants se sont bien amusés. Il y a eu une discothèque le 4 février de 20 à 24h à l'école J.H. Picard, en honneur des participants de Génies en Herbe.

Ces émissions passeront sur les ondes du CBC.

Falher A — Falher B: Gagnant Falher A, T.V. le 18 février.

J.H. Picard A et B: Gagnant: Picard B, T.V. le 25 février.

Donnelly — St-Paul: Gagnant Donnelly, T.V. le 4 mars.

Donnelly — Bonnyville: Gagnant Donnelly, T.V. le 11 mars.

Falher — Donnelly: Gagnant Donnelly, T.V. le 18 mars.

Donnelly — J.H. Picard: Gagnant J.H. Picard, T.V. le 25 mars.

Les élèves de l'école Routhier de Falher remercient sincèrement le CBC et son personnel ainsi que l'école J.H. Picard pour leur chaleureux accueil. ▽

NÉCROLOGIE

M. Georges Maure

M. Joseph Pierre Georges Maure décédait le 28 décembre dernier à l'hôpital du Sacré Coeur de McLennan. M. Maure était âgé de 82 ans.

M. Maure naquit à Ste-Marguerite, P.Q., le 1er septembre 1895. Il était le fils de Louis et Adèle Maure. Georges déménagea à Falher en 1919 au moment où il commença à travailler la terre. Ce fermier, bien connu dans la région, épousa Rose Aimée Morin en 1923. Rose Aimée et Georges eurent vingt enfants. Ils habitèrent une ferme près de Falher jusqu'en 1970 alors que M. Maure, père, se retira et s'installa à Falher même, avec son épouse.

Georges Maure laisse dans le deuil, son épouse Rose Aimée, onze filles: Cécile, Mme Emile Aubin de Falher; Antoinette, Mme Maurice Martineau de Falher; Thérèse, Mme André Gagnon de Girouxville; Yvette, Mme Normand Coulombe de Falher; Denise, Mme Albert Dumont de Girouxville; Jeanine de Falher; Marie, Mme Eugène Chalifoux de Falher; Blanche, Mme Don Carr d'Edmonton; Yvonne, Mme Gilbert Chartrand de Bonnyville; Marie-Anne, Mme Denis Limoge de Legal; Rita, Mme Roger Parent de Jean-Côté et neuf fils: Paul de Surrey, C.B.; Jean de McLennan; Rosario de Falher, Emile de Falher; Noël de Falher; Gérard de Donnelly; Laurent de Falher; Clément de Falher et Benoît d'Edmonton.

Georges avait soixante-treize petits-enfants et vingt-neuf arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le samedi, 31 décembre à 10h00 en l'Eglise Sainte-Anne à Falher. Le service funéraire fut chanté par le révérend Père Richer. L'enterrement eut lieu au cimetière Ste-Anne. Les porteurs étaient les gendres de M. Maure. Ils sont: Emile Aubin, Maurice Martineau, André Gagnon, Normand Coulombe, Albert Dumont et Roger Parent. Denis Limoge portait la croix.

Mme Rose-Aimée Maure désire remercier les porteurs et tous ceux qui ont participé à la préparation des repas et toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont témoigné de la sympathie à la famille éprouvée. Nos plus sincères condoléances à la famille Maure. ▽

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Nutrition», avec Jeannine Cornellier. L'alimentation de la personne âgée. — «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Des sièges garnis. Animatrice: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Couture: des dessus de pots et un bonnet de douche, avec Josée Di Stasio. — Cuisine: gâteau aux carottes, avec Richard Bastien.

11h30 LAUREL ET HARDY ●
«Ecosse frugale». Laurel et Hardy sont invités à diner dans une famille écossaise.

12h00 SÉSAME

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Yvan Landry. Réal. et coord.: Alex Page. Invités: Yolande Parent, Mario Bruneau, Maya Zizman, Alain Dorval et Yves Gérôme.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.

14h30 CINÉMA ●
Le train sifflera trois fois (High Noon). Western réalisé par Fred Zinneman, avec Gary Cooper, Grace Kelly et Lloyd Bridges. Trois hors-la-loi arrivent à Hadleyville pour y accueillir leur chef qui doit descendre du train de midi. Leur but est de tuer le shérif qui, cinq ans auparavant, a obtenu leur condamnation. L'homme de loi affrontera seul ses ennemis mortels (USA 52).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
Avec Antoine Durand, Luc Durand, Huguette Oligny, Claude Préfontaine, Jean-Louis Paris, Jacques Rossi, Claudia Verdant, Serge Turgeon et Herbert Ruff. Textes: Michel Dumont et Linda Wilscam. Réal.: Michel Gréco.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Du Complexe Desjardins, magazine animé par Winston McQuade. Chronique du lundi: les arts visuels, avec Jean-Louis Robillard et les disques, avec Benoit L'Herbier. Réal.: Aurèle Lacoste. Coord.: Jacques Demers.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 RESUME DES EMISSIONS

19h01 DANIEL BOONE
«Le Pirate espagnol».

20h00 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Monique Joly, Andrée Boucher, Béatrice Picard, Rolland D'Amour et Jean-Louis Paris. Rita et Luce reçoivent des coups de téléphones obscènes. Elles en parlent à l'abbé Dionne. Réal.: Louis Bédard.

20h30 SCÉNARIO
La Rose des sables. Texte de Roger Fournier. Avec Louise Marleau, Daniel Gadouas, Isabelle Doré, Pierre Dufresne, Georges Groulx, Colette Courtois, Louis De Santis, Dominique Briand, Suzanne Bouchard, Yvette Thuot, Jean Coutu, Marc Messier, Jean-Pierre Bergeron et Renée-Claude Riendeau. Musique: François Cousineau. Réal.: James Dormeyer. L'histoire d'une femme aux quatre âges de sa vie: 55, 45, 35 et 25 ans (2e de 4).

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Angoisse: **La nuit est fatale**. Drame réalisé par John Cooper, avec Judy Geeson, Charles Gray et Jim Smilie. Un attaché culturel britannique qui a un rendez-vous avec un transfuge soviétique est assassiné dans un train. Une jeune fille dépressive a vu son cadavre, mais personne ne la croit (Brit. 75).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 ARSÈNE LUPIN
Avec Georges Descrières. Réal.: Jean-Pierre Decourt. «La Danseuse de Rottenburg». Lupin, en voyage à Rottenburg, porte secours à une jeune fille sur le point de se suicider. Tous ses malheurs viennent du vol d'un tableau qui constituait sa dernière garantie sur un emprunt important.

24h05 CINÉMA
L'Incompris. Drame réalisé par Luigi Comencini, avec Anthony Quayle et Stefano Colagrande. Le consul britannique à Florence vient de perdre sa femme. Il confie ses deux fils à une gouvernante et s'enferme dans son travail. L'aîné des enfants souffre de l'attitude de son père. L'intervention d'un oncle semble amener le consul à s'intéresser davantage à son fils, mais un nouvel incident prive le garçon d'un voyage promis (It. 67).

MARDI
28 février

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 PASSE-PARTOUT

9h45 EN MOUVEMENT
«Abdomen». L'engouement pour le sauna. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Suzanne.

10h00 YOU HOU
«Le Feu» (1re de 2).

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«La Bonne Fontaine».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«L'Art floral», avec Gilles Domaine. Le langage des fleurs. — «Consommation et corporation», avec M. Paul Houle. L'inspection des produits de la pêche.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Aménagement intérieur: comment aménager des espaces de rangement, avec Andrée Desbiens. — Artisanat: abat-jour en papier de soie, avec Agathe Sauriol.

11h30 DOCTEUR SIMON LOCKE
Avec Sam Groom. «La Suicidée de Dixon Mills». Une névropathe s'enfuit dans la forêt et, dans un dessein suicidaire, se déshabille malgré un froid sibérien.

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
«La Faune des marécages canadiens». Les petits animaux et oiseaux qui peuplent les marécages du sud-ouest ontarien.

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
De Québec. «Les Enfants des autres». Comment les enfants réagissent-ils à la présence d'une nouvelle épouse pour leur père ou d'un nouvel époux pour leur mère? Renée Hudon s'entretient avec un psychologue, des parents et des «enfants des autres». Rech.: Louise Maranda-Samson. Anim.: Renée Hudon. Réal.: Réjean Chayer.

14h30 CINÉMA ●
Les Barbouzes. Comédie réalisée par Georges Lautner, avec Lino Ventura, Mireille Darc et Bernard Blier. A la mort d'un trafiquant d'armes, les services secrets français délèguent auprès de sa veuve un de leurs agents pour tenter de récupérer les plans d'armes. Il doit faire face à des concurrents représentant divers pays (Fr. 64).

16h00 BOBINO

16h30 PICOTINE

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: les livres, avec Mouffe et le cinéma, avec Yves Taschereau. Réal.: Fernande Chouinard.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 RESUME DES EMISSIONS

19h01 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Le Fantôme du marais» (dernière de 2). Lenny est capturé par un meurtrier.

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Pierre Dufresne, Amulette Garneau, Jean-Louis Millette, Yves Portin, Johanne Garneau, Diane Lavallée, Alexandre Guité et Yolande Roy. Jean-Paul veut s'expliquer avec Armande. Les enfants craignent une séparation. Réal.: Geneviève Houle.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invitée: Nicole Rieu. Au programme: «Ma maison au bord de l'eau», «Je m'envole», «La vie ça danse», «L'Emigrant», «En courant», «Un peu de soleil sur ma pelouse» et «Nicole, tu es folle». Dir. musicale: Paul Baillargeon. Réal.: Marcel Brisson.

21h00 LES AS
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Marc Legault, Alpha Boucher, Lionel Villeneuve, Yvon Leroux, Jean Chicoine, Thérèse Morange, Gilbert Comtois, Louis Dallaire, Alain Charbonneau, Robert Desroches et Yvan Bouchard. Le gardien de buts va-t-il céder aux menaces? Réal.: René Verne.

21h30 TÉLÉMAG
Animateur: Pierre Nadeau. Réal.: Nicole Aubry, Lyse Distexhe, Normand Gagné, Michel Poirier, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques et Hélène Saint-Martin. Réal.-coord.: Micheline Di Marco.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 RENCONTRES
Invité: Jacques Leclercq, prêtre à Notre-Dame de Paris où il s'occupe de l'accueil des visiteurs. Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
André Turp, ténor, se raconte (1re de 3). Réal.: Jean Faucher.

24h05 CINÉMA
La Ceinture noire (Black Belt Jones). Policier réalisé par Robert Clouse, avec Jim Kelly, Gloria Hendry et Malik Carter. Un homme est attaqué par un mafioso. Sa fille, experte en karaté, fait appel à Black Belt Jones pour défendre son père (USA 74).

MERCREDI
1er mars

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Centour galant».

9h30 LES ORALIENS
«Un amour de jouet».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Façons de se préparer pour les urgences physiques. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Suzanne.

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Les lettres «UN». «Quelqu'un sent le parfum, Monsieur Lebrun».

10h15 VIRGINIE
«Le Canard».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Etre parents». M. Jean-Guy Doucet, psychologue, explique les fantaisies chez l'enfant. — «Photographie». M. Yvon Richard parle de l'importance de la lumière en photographie (dernière de 2).

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: purée de légumes, avec Rollande Desbois. — Bricolage: mobile en terre cuite, avec Normand Desrosiers.

11h30 MON PAYS, MES AMOURS
«Yamachiche». Des membres de la famille Bellemare nous parlent de leurs expériences en culture et en élevage.

12h00 MINI-FÉE
«Le Trésor caché».

12h30 LES COQUELUCHES
Invitées: Nicole Rieu, Daniella Davoli et Dany Aubé. Réal.: Normand Mathon.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Yvette Pard.

Patricia Nolin dans le rôle d'Auréa Cloutier

Patricia Nolin possède une longue expérience de comédienne. Après avoir suivi les cours du Conservatoire d'art dramatique, elle se rend à Paris où elle poursuit sa formation. Elle n'est encore qu'une toute jeune fille lorsqu'elle fait ses débuts à la télévision dans le rôle titre du téléroman de Germaine Guèvremont, *Marie-Didace*. On la retrouve quelques années plus tard dans le téléroman de Marcel Dubé, *la Côte de Sable*. De nombreux téléthéâtres nous ont fait connaître son talent, comme d'ailleurs le cinéma et le théâtre.

Patricia Nolin tient un rôle important dans la série **Duplessis** puisqu'elle y incarne la secrétaire de Duplessis, Auréa Cloutier. La comédienne fut immédiatement fascinée par ce personnage qui est plus près du pouvoir qu'aucun autre mais sans jamais l'avoir elle-même. «Personne n'était aussi proche du pouvoir et personne n'en était aussi éloigné en même temps», dit-elle.

Cette femme qui travaillait pour Duplessis depuis 1923, alors que celui-ci était avocat à Trois-Rivières, l'a fidèlement servi jusqu'à la fin de ses jours. Selon Patricia Nolin, c'était une véritable dévotion que la secrétaire avait pour le premier ministre. Car cette femme, que l'on surnommait l'éminence grise de Duplessis, fut à son service durant 36 ans.

Pour Patricia Nolin, c'était la première fois qu'un rôle l'habitait au point qu'elle était incapable de s'en sortir. «Habituellement, dit-elle, je conservais une petite distance mais cette fois-ci, à la fin, il n'y avait plus de distance et cela ne s'était jamais produit auparavant.» Malgré son importance dans la série, ce personnage n'était pas facile à interpréter. Auréa Cloutier a toujours agi dans l'ombre de Duplessis et cela explique le fait que ce soit à Jean Lapointe que reviennent la plupart des textes.

Pour la comédienne qui doit faire sentir l'importance de son personnage tout en ne disposant que de peu de texte, cela représente un grand défi. C'est sans doute pour cette raison que Patricia Nolin est heureuse d'avoir obtenu ce rôle à ce moment-ci, alors qu'elle est en possession de tous ses moyens. Il faut une certaine maturité pour posséder les outils nécessaires à une interprétation aussi difficile. Très consciente du travail accompli par la secrétaire, Patriica Nolin ajoute: «Je suis certaine qu'elle était beaucoup plus importante dans la réalité que ce que les apparences ont laissé voir et c'est le cas de plusieurs secrétaires dont le vrai travail n'est jamais reconnu.»

Patricia Nolin demeure fascinée et intriguée par Auréa Cloutier et elle éprouve une telle curiosité qu'elle voudrait pouvoir lire sa biographie. Mais la série **Duplessis** ne lui a pas seulement fait découvrir un personnage remarquable: cette expérience lui a apporté la richesse d'un travail fait en équipe. Dans l'avenir, elle espère écrire pour le théâtre, en collaboration, dans le sens du travail qu'elle fait avec le théâtre expérimental. Cela ne lui fait pas abandonner la télévision où elle aime jouer dans des téléthéâtres pour lesquels elle a une prédilection.

Pour ce qui est de la série **Duplessis**, elle ajoute: «C'est très bon qu'on se souvienne de ces années de grande noirceur, car je n'ai pas envie d'y retourner. La seule chose que j'espère, c'est que le public ne pensera pas que Duplessis est un aussi bon diable que l'est Jean Lapointe.»

Patricia Nolin



Claude Grisé alias John Bourque

Depuis ses débuts en 1960, Claude Grisé n'a jamais cessé de travailler dans le milieu du théâtre où il a occupé plusieurs fonctions. Comédien au théâtre et à la télévision, il fut assistant metteur en scène pour de nombreuses productions au Théâtre du Nouveau Monde. Ses participations à des séries télévisées ne l'ont cependant pas empêché de poursuivre son travail en éducation où il anime et dirige l'option théâtre du Cegep de Bourgchemin, à Saint-Hyacinthe. On a également pu le voir dans *la Boîte à Surprise, Alexandre et le roi, la Souris verte, Du tac au tac* et *les Antipodes.* Il est rare qu'un comédien aussi engagé au théâtre le soit tout autant dans l'enseignement. «Mais l'enseignement me force à repenser constamment mon métier», dit-il.

Sa participation à la série **Duplessis** dans laquelle il interprète le rôle de John Bourque l'a enthousiasmé. John Bourque fut l'un des personnages importants de cette époque. Ancien militaire et marchand de bois à Sherbrooke, il devint député de l'Action libérale nationale en 1935. Se joignant par la suite à l'Union nationale, il aura successivement la charge de plusieurs ministères et restera fidèle à Duplessis jusqu'à la fin. Afin de mieux connaître le personnage qu'il devait jouer, Claude Grisé a fait des recherches et a même rencontré le fils de John Bourque. Cela lui a fait découvrir de nouveaux aspects dans la personnalité de cet homme politique qui lui est devenu plus sympathique, car une plus grande compréhension s'était établie.

Mais au départ, Claude Grisé se sentait très concerné par le sujet de cette série. Fils de cordonnier, le commerce de son père était le lieu de rencontre de tous les gens de la place. On y discutait de politique avec passion. «C'est peut-être là, dit-il, que j'ai le mieux appris mon métier de comédien. J'aime parler de politique». Et s'il était trop jeune pour se souvenir de tous les personnages de la série **Duplessis**, il se souvient d'en avoir entendu parler. Et aujourd'hui en tant que comédien, il considère que de jouer un personnage qui a vraiment vécu dans un passé récent constitue un défi de grande envergure. «C'est plus engageant», dit-il. Comme plusieurs autres comédiens, Claude Grisé a lu la plupart des ouvrages traitant des personnages et des événements de cette époque.

Mais ce qu'il y a de plus frappant lorsque l'on rencontre les participants de la série **Duplessis**, c'est le souvenir qui leur en reste. «Lorsque nous nous rencontrons dans un corridor, dit-il, on se dit immédiatement des: te souviens-tu de... Je ne pensais pas qu'une telle volonté de réussir à travers des efforts quotidiens existait encore. C'est un vrai travail collectif; on voulait que ça marche».

Cette série a fait découvrir à beaucoup de gens ce qu'était le travail d'équipe et ce qu'exigeait l'interprétation d'un personnage non fictif. «On se sentait utile, dit Claude Grisé en partant. Ce fut un travail d'équipe comme on n'en avait pas vu depuis longtemps à Radio-Canada. Mon souhait serait que cet esprit de collaboration et de création se propage. Pour moi, ce fut un enrichissement personnel. J'espère que ça va éveiller une curiosité face à notre histoire.»

Hélène Fecteau

Claude Grisé



Jeunesse

Les Contes du tsar
début: jeudi 2, 16 h 30

La tradition orale de l'Europe centrale

Les enfants pourront bientôt découvrir les personnages fantastiques de la série **les Contes du tsar** qui seront présentés à compter du jeudi 2 mars à 16 h 30. Ces contes ont été recueillis et écrits par Maria T. Daoust qui est originaire de Tchécoslovaquie. Ces histoires inédites font partie de la tradition orale des pays de l'Europe centrale. Tout en nous racontant les aventures de leurs héros, ces contes nous font part des habitudes de peuples que nous connaissons très peu.

Le premier conte sera diffusé en deux parties dont la première s'intitule: *la Brave Paysanne.* Macha, très intelligente, devient l'épouse du tsar après avoir surmonté un grand nombre d'épreuves. Dans le deuxième épisode intitulé *Pourquoi le tsar avait presque perdu sa femme*, nous verrons comment cette jeune fille pauvre parvient à régler tous ses problèmes.

La troisième émission nous raconte l'histoire de *la Méchante Fermière et du monstre poilu.* Vassia, un jeune serviteur, est maltraité par sa patronne, la fermière. Un jour, alors qu'il tente de donner une leçon à la méchante femme, il rencontre le monstre poilu qui lui donne un pouvoir spécial. Mais en échange de ce pouvoir, le jeune homme doit obéir au monstre. Il devra trouver un moyen de se libérer du monstre qui l'a aidé à devenir l'époux de la fille du tsar.

Le Porcher est le titre de la quatrième émission. Cet épisode raconte l'histoire du cadet d'une famille qui est exploité par ses frères qui lui font garder les porcs parce qu'ils détestent ce travail. Un jour, alors qu'il se promène dans la forêt, le jeune garçon rencontre le dragon qui tue toutes les jeunes filles et il sauve la fille du tsar. Parce qu'il a vaincu la peur et qu'il s'est montré courageux, le tsar lui fait épouser sa fille.

Dans la deuxième partie de ce conte intitulée *la Leçon pour la princesse*, nous voyons comment le jeune garçon devenu prince donne une leçon à sa famille et à la princesse.

Ces contes nous permettront d'apprendre à mieux connaître des pays comme la Lettonie, la Lithuanie, la Russie, l'Ukraine, la Georgie, l'Arménie, etc.

Léo Illial, qui joue le rôle du tsar, fera la présentation de ces contes aux costumes magnifiques et nous familiarisera avec certains aspects de la vie de ces gens. Narratrice: Christiane Delisle. Distribution pour le 1er épisode: Jean-Louis Millette, Louise Dufresne, Yvon Dufour, Francine Vézina, Diane Miljour, Jean-Claude Meunier, Denis Gagnon, Jean-Claude Tremblay et Robert Séguin.

Réalisation: Jean Picard.

Léo Illial et Pierre Lebeau



Léo Illial et Louise Lambert



SAMEDI
25 février

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 HEIDI
«Remue-ménage dans la maison Gérard».
9h30 WICKIE
«L'île aux fantômes».
10h00 TEMPOREL
«L'Esprit de famille».
10h30 JOE LE FUGITIF
«Chasse à l'ours».
11h00 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage, avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante. «L'Hiver».
11h30 TÉLÉJEANS
Magazine-jeunesse. Animateur: Jacques Lemieux. Rech.: Louise Pelletier. Réal.: Max Cacopardo et Jean-Luc Paquette.
12h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
Rédacteur en chef: Paul Racine. Réal.: Michel Samson.
13h00 LES HÉROS DU SAMEDI
De l'aréna de Ville de Brossard. «Hockey classes B et C». Commentateur: Serge Arsenault. Analyste: Georges Larivière. Réal.: André Latour.
14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Shakti». Monique Crouillère, réalisatrice et cameraman, et Anne-Claire Poirier, réalisatrice et productrice à l'ONF, parlent de ce film sur la condition de la femme en Inde. Entrevues: Aline Desjardins. — «Aujourd'hui madame»: Nicole André et Bernard Etienne, animateurs à Antenne 2 (France), parlent des préoccupations des responsables d'émissions féminines. Int.: Aline Desjardins. Anim.: Louise Arcand. Réal.: Georges Francon.

15h00 CINE-JEUNESSE
La Vallée des rois. Aventures réalisées par Frederic Goode. Les aventures en Egypte de Carole et Daniel. En compagnie de leur père archéologue, ils participent aux fouilles qui se font autour des Pyramides (Uk.).

16h30 BAGATELLE
Dessins animés. «L'Agent Sans-secret». «Bugs Bunny». «Les Aventures du chien Rex». «Le Capitaine Pugwash». «Dobromir, l'inventeur». «La Fourmi atomique». «Linotte et Finaud»: «Les Invités non requis». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel»: «Les Reptiles».

17h30 GENIES EN HERBE
Jeu-questionnaire. — Moncton: anim.: Robert Gagnon; juges: Gérard Desjardins et Francis Weil; réal.: Jacques Lemay. Matane: anim.: Bernard Tremblay; juge: André Otis; réal.: Gilbert Langlois. Québec: anim.: Jean Pagé; juge: Jean Boivin; réal.: Réjean Chayer. Toronto: anim.: Daniel Poulin; juge: Pierre Fortier; réal.: Diane Simard. Edmonton: anim.: Normand Séguin; juge: Gérard Guénette; réal.: Denis Lord. Winnipeg: anim.: Pierre D'Auteuil; juge: Robert Painchaud; réal.: Marie Benoist. Ottawa: anim.: Pierre McNicoll; juge: Jean Moreau; réal.: Olivier Caron. Montréal: anim.: Marc Fillon; juge: Claire Bissonnette; réal.: Louise Collette. Coord.: Olivier Caron.

18h00 SOIREE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Rangers de New York rencontrent les Canadiens. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Ouidoz et Jacques Primeau.

20h30 ICI, AILLEURS
De Toronto. «La Presse torontoise anglophone». Inv.: les rédacteurs en chef Peter Wellington (Toronto Sun); Clark Davey (Globe and Mail); Martin Goodman (Toronto Star) et Ed Broadbent, chef national du Nouveau Parti démocratique. Animatrice: Chantal Hébert. Rech.: Sophie Arthaud. Réal.: Dominique Molin.

21h00 DEFI
«Tahiti». Daniel et Denise Roose font le tour du monde sur un voilier de 30 pieds. Ils sont les premiers Québécois à tenter cette expérience.

21h30 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richard Andesron. «Mission vol».
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti libéral.
23h10 CINÉMA
Le Lauréat (The Graduate). Drame réalisé par Mike Nichols, avec Dustin Hoffman, Ann Bancrofft et Katharine Ross. Au cours d'une fête donnée en son honneur, un collégien est séduit par la femme de l'associé de son père. Il résiste mais quelques jours plus tard, il se ravise. Une étrange liaison s'établit entre ces deux êtres tourmentés (USA 67).

DIMANCHE
26 février

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 TOM ET JERRY
Dessins animés. Aventures d'un chat et d'une souris.
9h30 LES CONTES DE LA RIVE
«Le Ramassage des marrons» (dernière de 2).
9h45 L'ÉGLISE EN PAPIER
«La Lettre aux Romains». Animateur: Claude Lafortune. Voix d'Edgar Fruitier et Jean-Pierre Waserman. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique: Mario Bruneau. Rech.: Jean-Guy Dubuc. Textes: Henriette Major. Réal.: Gérard Chapdelaine.
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe célébrée à St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette par M. Lucien Bergeron, ptre. Animateur: Jean-Claude Filteau. Réal.: Andrée Thériault, CBVT-Québec.
11h00 SECOND REGARD
Sous le chêne de Mambré. «Entre deux phares». Reportage sur la Communauté de foi de Havre-Saint-Pierre, Côte Nord. Invité: Roland Jomphe, ex-pêcheur de Havre-Saint-Pierre, poète, secrétaire de cette municipalité. Interviewer: Julien Cormier. Réal.: Roger Leclerc.
12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la pomiculture au Québec. Commentateur: Jean-Guy Roy. Réal.: Claire Villemaire. — Chronique horticole: les broméliacées, avec Antonin Lebeau. — Commentaires sur l'actualité agricole. — Le colloque agro-alimentaire à Ottawa, avec Luce Desjardins. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.
13h00 D'HIER À DEMAIN
Klimt. Documentaire réalisé par J.-L. Fourrier. Peintre, dessinateur et décorateur autrichien (1862-1918), Gustave Klimt fonda et dirigea, en 1897, la «Sécession» viennoise, mouvement qui s'opposait à l'art traditionnel et propageait l'Art nouveau en Autriche (All. 74).

14h00 LE QUEBEC VU PAR LE CANADA

16h30 A COMMUNIQUER
17h00 CINÉ-MAGAZINE
Rencontre avec le cinéaste français Marcel Ophuls. — Chronique de films. — Chronique d'actualité. Animateur: André Vigeant. Chef recherchiste et critique: Richard Gay. Documentalistes: Ronald Plamondon et Jean-Pol Passet. Réal.: Armand Fortin.
17h30 TERRE ET MOISSONS
8e de 13: «La Chine». Comment on parvient à nourrir 800,000,000 d'habitants. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.
18h00 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
La Mer (3e de 4). «La Biologie marine et l'aquaculture». Danièle Carré, Jean-Paul Braconnot et Paul Bougis, de la Station zoologique de Villefranche-sur-Mer, en France, de même que Jean-Marie Pérès, de la Station marine d'Endoume; Lucien Laubier, du Centre océanographique de Bretagne, et Michel Léglise, de l'Institut scientiifque et technique des pêches maritimes de France, s'entretiennent avec Paul-Emile Tremblay des réserves alimentaires de la mer (faune, flore, plancton) et des fermes de poissons. Narrateur: Marc Fillon. Réal.: Jean Martinet.
18h30 TÉLÉJOURNAL
18h35 TÉLESCOPIE
Interviewer: Pierre Olivier. Réal.: Claude-H. Roy.
19h00 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gélinas. «La Mort de Bouchon». Réal.: Jean Picard et Jean-Yves Laforce.
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Zachary Richard. Au programme: «J'ai été au bal», «Travailler, c'est trop dur», «L'arbre est dans ses feuilles», «Ma Louisiane», «Allons au Mardi gras», «Colinda», «Iko, Iko», «Handa Wanda», «Réveil», «Les Beaux Yeux noirs» et «Le Stomp de Bosco». Musiciens: Michel Séguin, percussion; Ron Domingue, basse; Roy Arrington, guitare légère; Kenneth Blevens, batterie, et Bruce McDonald et Dona Breaux, guitare électrique. Réal.: Michel Gaumont.
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Procès d'Andersonville (1re de 2). Drame écrit par Saul Levitt. Traduction et adaptation: Jean-Louis Roux. Avec Gilles Pelletier, Jacques Godin, Georges Groulx, Yves Létourneau, Claude Préfontaine, Jacques Piperni, Julien Bessette, Bertrand Gagnon, Michel Dumont, Yves Massicotte, Marcel Sabourin, Jean-Luc Montminy, Jasper Culver, Michel Forget, Georges-W. Gray, Pierre Dufresne, Serge L'Italien, Claude Michaud, Denise Proulx, Jacques Zouvi, Josée Rettino, Georges Bélisle et Omer Duranceau. L'histoire se déroule aux Etats-Unis, quatre mois après l'assassinat de Lincoln, alors que l'on fait le procès du capitaine Wirz, responsable de la prison militaire d'Andersonville, en Georgie. Description de la société américaine de cette époque. Les idéologies se confrontent et des actes inhumains sont accomplis en leur nom. Réal.: Jean Dumas.
22h15 LE CONGRÈS D'ORIENTATION DU PARTI LIBÉRAL FÉDÉRAL
Bilan du congrès. Animateur: Bernard Derome. Correspondants: Jean Bédard et François Perreault. Réal.: Gilles Thibault.

22h30 TELEJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

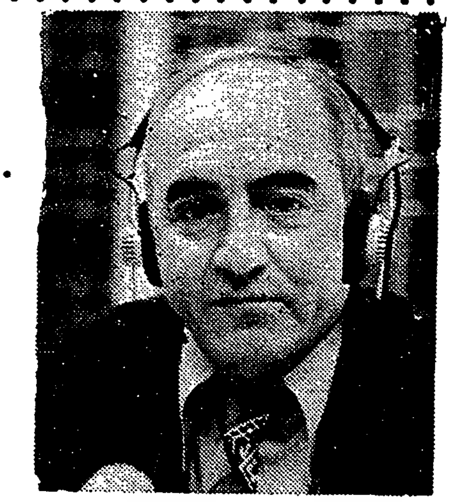
23h00 POLITIQUE PROV.

23h15 CINE-CLUB
Erica Minor. Film réalisé par Bertrand Van Effenterre, avec Edith Scob, Juliet Berto, Brigitte Fossey, Marc Chapiteau et Jean-Yves Geisel. Trois femmes essaient de sortir de leur quotidienneté. La première adopte une vie bohème et se réfugie dans la drogue; elle essaie d'élever seule sa fille. La deuxième quitte ses études et travaille en usine sans y être préparée. La troisième, divorcée, intellectualise le rôle qu'on tente de lui imposer dans la société (Suisse 73).

LUNDI
27 février

8h50 OUVERTURE ET HORAIRE
8h55 THE SUN RUNNERS
Production de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario.
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Les Voyages au long cours».
9h30 LES ORALIENS
Avec Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «Le Hoquet».
9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Est-ce que l'exercice augmente l'appétit? Animateur: Pierre Tessier. Participation: Suzanne. Rech.: Laura Chouinard. Réal.: Jean-Claude Houde.
10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. Thème: l'air. «Allo les oiseaux».
10h15 VIRGINIE
Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «Un bon système».

SPORTEZ - VOUS BIEN



par Benoit Pariseau

GOLF

JACK NICKLAUS a réussi un double bogey au 15ième trou et un bogey au 16ième, il a concédé la victoire au Dr. Gil Morgan à l'omnium GLEN CAMPBELL de Los Angeles doté d'une bourse globale de 200 milles dollars. MORGAN a bouclé le tournoi avec une fiche de 278, 6 coups sous la normale et 2 coups de mieux que NICKLAUS. Cette victoire a valu 40 mille dollars au docteur MORGAN. FORREST FEZLER a terminé en troisième position avec une fiche de 283.

A Melbourne en Australie - C'est un autre grand golfeur américain ARNOLD PALMER qui a dû s'avouer vaincu aux mains d'un illustre inconnu du nom de GUY WOLSTENHOLM. Ce dernier a remporté la victoire alors que PALMER réussissait un bogey au troisième trou de prolongation. Les deux golfeurs avaient terminé le tournoi avec une fiche identique de 284. Le torontois GREG PIDLASKI a terminé à 5 coups des meneurs avec un 289.

HOCKEY

Le tournoi de hockey Pee Wee du Québec apris fin dimanche dernier avec la victoire du CLUB du Québec en finale de la Coupe Internationale .Les Québécois l'ont emporté 6-2 sur les BRAVES de Boston.

Un cautionnemnt de $2,000.00 a été déposé pour la libération du joueur des BULLS de Birmingham FRANK BEATON. BEATON a été arrêté par la police entre la première et deuxième période lors du match des BULLS dimanche dernier sous accusation de voie de fait, accusation qui datait de plus de deux ans. Le cautionnement a été déposé par l'entraineur chef des STIGNERS de Cincinnati JACQUES DEMERS' BEATON devra répondre à l'accusation de voie de fait contre la personne d'un gardien d'un poste d'essence de Cincinnati en mars 1976 alors qu'il faisait partie de la formationUn ancien entraineur de la Ligue Nationale de hockey BEP GUIDOLIN a été congédié en début de semaine après seulement trois mois au poste de l'équipe des WOLVES de Sudbury de la ligue junior majeure de l'Ontario. Les WOLVES sont toujours en dernière position au classement de leur division. On se rappellera que GUIDOLIN est un ancien instructeur des BRUINS de Boston de la Ligue Nationale et des OILERS d'Edmonton de l'Association Mondiale.

Les OILERS d'Edmonton ont annoncé dimanche dernier que GERRY PINDER avait obtenu une période d'essai de 10 jours avec l'équipe de l'Association Mondiale. PINDER vétéran de 9 saisons dans les ligues majeures était inactif depuis le démantellement des MARINERS de San Diego de l'Association Mondiale à la fin de la dernière saison La signature de PINDER a été rendu possible à cause des blessures subites par deux joeurs réguliers de l'équipe soit GERRY HOLLAND qui a subi une fracture à une jambe lors des exercices de l'équipe vendredi dernier et de Joe Micheletti blessé lors du match contre les NORDIQUES le 17 février dernier.

Les GOLDEN BEARS de l'Université de l'Alberta ont remporté leur troisième match de suite à Sapporo au Japon. Les Albertains ont eu raison d'une formation d'étoiles du Japon par le compte de 7-3. LES GOLDEN BEARS se rendent maintenant à Tokio pour la deuxième phase du tournoi qui commencera vendredi.

DANS LE DOMAINE DES COURSES AUTOMOBILES

BOBBY ALLISON a remporté les honneurs des 500 milles de Daytona Beach devant CALE YARBOROUGH. A.J' FOYT a été impliqué dans un accident, mais heureusement il n'a pas été blessé sérieusement. ALLISON a reçu la première bourse de 56 mille dollars.

DANS LE DOMAINE DES COURSES DE MOTO–NEIGES

Pour la deuxième année de suite DENNIS CLARKE d'Edmonton a dominé lors des courses North-Am Internationales de moto-neige présentées dimanche dernier à Wetaskiwin. CLARKE a terminé en première position aux épreuves suivantes, d'une Super Modified 441, Une Modified Stock III, Une Modified Stock II, Une Super Modified 340. CLARKE a terminé deuxième lors de la course principale et a été nommé le conducteur par excellence . DAN TUCKER de Bonners, FERRY IDAHO a remporté la course principale Super Modified 440.

TENNIS

ROSCOE TANNER a remporté le tournoi de RANCHO MIRAGE doté d'une bourse de 225 mille dollars. TANNER a défait le mexicain RAOUL RAMIREZ en finale en manches de 35 mille dollars. RAMIREZ a dû se contenter d'un peu plus de 17 mille dollars pour avoir terminé en deuxième position. A Montréal, la peu connue HANNA STRACHANOVA de la Zcechoslovakie a remporté le tournoi satellite pour dames en battant l'américaine Stephanie Tolleson 6-2 et 7-5 en finale. Cette victoire a valu à Strachanova la première bourse de 2 milleHOCKEY

BASEBALL

Le directeur général des Rangers du Texas DANNY OBRIEN a fait savoir qu'il paierait de sa poche l'amende de 25 mille dollars imposé aux RANGERS par le Commissaire BOWIE KHUN. Cette amende avait été imposé à la suite des supposés entretiens qu'auraient tenu la direction des RANGERS avec l'ancien voltigeur des TWINS du Minnisota LARRY HISLE'

SKI

Le suisse JOSEF ODERMATT a repris les devants au classement sur le circuit professionnel du ski. ODERMAT a battu l'autrichien ANDRE ARNOLF hier dans la finale en slalom spécial à Collingwood,Ontario. ODERMAT a maintenant une fiche de 440 points 20 de plus que ARNOLD.ole dans ce Canada que le Québec nous oblige à repenser et aussi à reconstruire?

Je pense qu'il est très important que nous comprenions bien, dès le début, que nous avons un rôle particulièrement important à jouer dès maintenant. N'allons surtout pas croire que nous sommes trop éloignés, trop petits, sans influence. Je vous ai surtout parlé de l'Ontario ce soir. C'est que je voulais vous entretenir d'une province que j'ai appris à connaitre assez bien. C'est aussi parce que l'Ontario est en quelque sorte le point névralgique de l'avenir des minorités. Il est probable que si le Gouvernement de cette province reconnaissait le français comme langue officielle, il déclencherait une réaction en chaine chez les autres provinces, Il ne s'agit pas ici d'une question de nombre, mais d'une question de principe, et le même principe devrait s'appliquer partout.

ARTS ET

14 étoiles pour une scène

(Edm-G.T.) Non pas les quatorze soleils d'Air Canada mais 14 étoiles de l'Alberta, et aussi de la Saskatchewan, ont brillé par leur talent lors du spectacle-cabaret de vendredi soir dernier présenté à l'occasion de Rond Point 78. Plus de 250 personnes ont pu assister à cette démonstration de talents. La puissance, la sensibilité, l'harmonie de la voix de Lise Kleinmeyer se sera certes distinguée dans la catégorie des chants populaires.

Johanne Martineau, artiste bien connue de la population d'Edmonton, Solange Campagne et Colette Hébert complétaient ce tour de chants populaires. Le chant classique et semi-classique avait ses porte-paroles reconnus et fort appréciés de la population: Lucien, Maurice et Paul Lorieau, ainsi que Carmen Tellier-Bourret. Yvonne Turcotte, compositrice-interprête, fut également fort appréciée par l'auditoire. L'ange de la harpe, Gianetta Baril; Guy Goyer; et Gilles Denis complétaient le programme de la soirée. Les artistes étaient accompagnés par Henri Lorieau au piano. La 14e étoile? Jean-Marc Caron, maître des cérémonies qui n'en était pas à sa première.


Gilles Denis


Colette Hébert


Colette Hébert


Jean-Marc Caron


Gianetta Baril


Lise Kleinmeyer


Guy Goyer et Hilaire Fortier


Carmen-Tellier-Bourret, Paul et Lucien Lorieau

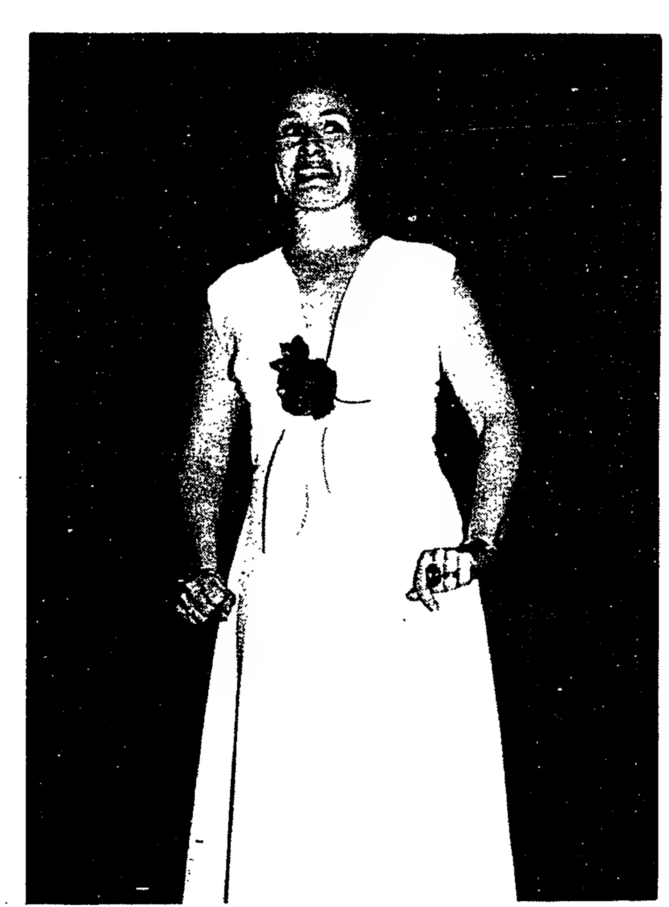
SPECTACLES



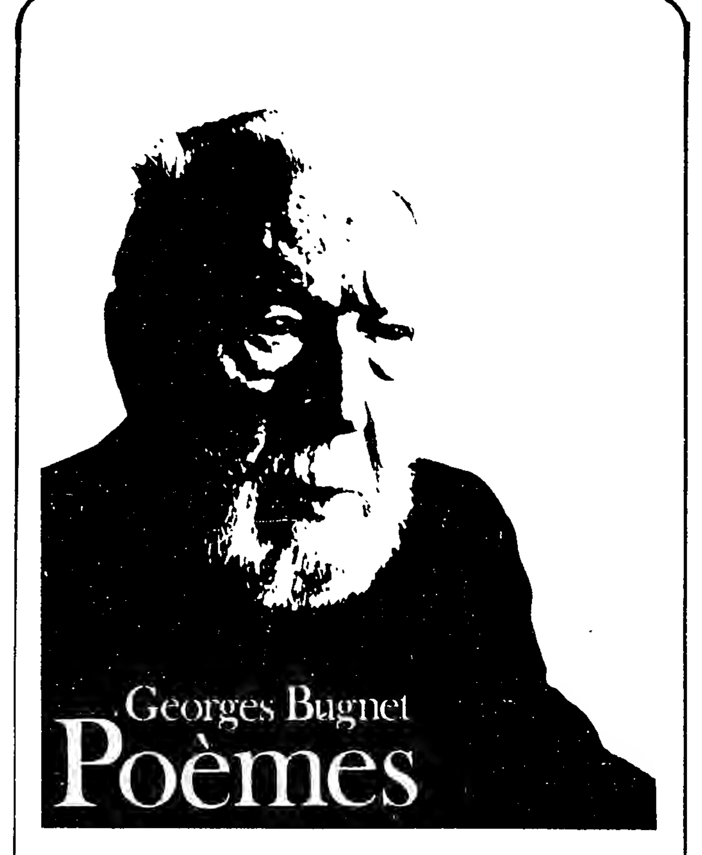
Solange Campagne


Lucien Lorieau


Paul Lorieau


Carmen Tellier-Bourret


Yvonne Turcotte



M. Georges Bugnet, résidant à Morinville, lancera son livre "Poèmes" à l'occasion de son 99e anniversaire le 23 février 1978. M. Jean-Marcel Duciaume a écrit la présentation de ce recueil de poèmes, présentation dont voici un extrait.

Bugnet, on le reconnaîtra, est d'abord et avant tout un penseur. Là où il rejoint la poésie, c'est dans la prospection du "mystère" de l'existence... dans sa quête de l'ineffable.

L'essentiel des "Voix de la solitude" et principalement de l'"Hymne à la nuit", c'est la mise en rapport de l'homme et de l'univers.

Désireux d'expliquer la naissance du monde, Bugnet incite son lecteur à le suivre aux confins de la Nuit originelle, du chaos premier, afin d'en percer le secret. Etrangement, le penseur cède ici le pas au poète... c'est d'instinct, comme en un acte de foi, qu'il faut appréhender le monde, puisque le "savoir(...) ne sait qu'étreindre la matière". La connaissance, loin d'être une fête, n'est qu'apparence... "que sert (à l'homme) le savoir s'il en reste mortel? "; que lui sert l'univers qu'il s'est construit, "s'il n'est qu'une prison? " Aussi faut-il chercher la lumière, non pas en soi, mais au coeur même de la nuit.

Il faut redonner à l'univers toute sa dimension cosmique; opposer l'invisible au visible, l'infini au fini, l'inconnu au connu, si l'on veut un jour atteindre à la lumière qui ne peut jaillir que de l'immensité de la nuit que régit l'Esprit, "source lumineuse et féconde".

Bugnet poursuit donc en poésie, comme il l'avait fait en prose, le procès de l'anthropocentrisme. Ce qu'il propose, davantage qu'un théocentrisme aveugle, pourrait être perçu comme une "communion universelle", un don de soi qui atteigne tous les êtres vivants...don qui se trouve inscrit au coeur même de toute existence.

C'est par là que me semblent coïncider le plus parfaitement la vie et l'oeuvre de Georges Bugnet...que je vous laisse à méditer.

30 P'TITES MINUTES avec Florian Carrière

(Première partie)

• La Patente ou

L'Ordre de Jacques Cartier

par Guy O'Bomsawin

En 1927 était fondé à Ottawa un organisme qui a suscité pendant plusieurs années la curiosité d'une foule de gens, tant par l'importance de son action à l'échelle nationale que par la discrétion avec laquelle ses membres (inconnus des non-initiés) en assuraient le fonctionnement.

Quel a été son impact véritable au sein de la société francophone du Canada?

Par quelle formule magique cet organisme, qui avait quand même pignon sur rue sous le nom de l'Ordre de Jacques Cartier, a-t-il pu regrouper partout à la fois autant de compétences?

Le témoignage de Florian Carrière, un ancien membre actif de plusieurs cellules outaouaises de "la Patente", apporte beaucoup de réponses aux questions qui surgissent.

Cinquante ans plus tard, que reste-t-il de l'Ordre de Jacques Cartier?

Je ne crois pas que ça vive où que ce soit; du moins sur le double plan national et provincial. On m'a dit qu'il y aurait encore quelques cellules isolées dans l'Ouest canadien, dans le Nord de l'Ontario et peut-être au Nouveau-Brunswick.

Au Québec, l'Ordre — "la Patente" — se serait scindé pour laisser place à l'Ordre de la renaissance et à l'Ordre de Jean-Talon. A l'heure actuelle je suis sans nouvelles de quelque organisme ou groupuscule que ce soit, mais je crois qu'un certain noyau continue à exister.

Cette dissolution date de combien d'années?

D'une dizaine d'années. Vers 1968-1969, l'Ordre avait cessé d'exister à titre d'organisme national, parce que certains membres souhaitaient que l'action se continue à l'échelle strictement provinciale.

Cette régionalisation, pour employer un terme connu, aurait donc entraîné la disparition des cellules provinciales?

Dans la plupart des provinces, les cellules ont fait un temps et se sont mises à disparaître graduellement. Tout ce qui reste, de fait, ce sont des fonds administrés par des syndics, et ces fonds devraient servir éventuellement à l'Ordre, en tant qu'organisme indépendant, ou être remis en partie à d'autres institutions francophones.

Quelle pouvait être l'actif de "la Patente", au moment de sa dissolution?

L'actif de l'Ordre n'a jamais été très très important, parce qu'on avait pour principe non pas de dépenser follement l'argent, mais de l'utiliser au fur et à mesure pour créer des organismes francophones ou envoyer des délégations à Rome ou ailleurs pour défendre les intérêts des Canadiens français à travers le Canada. Lors de la dissolution, on avait donc certains montants, et l'Ontario a hérité, je crois, de $25,000.

Les sommes recueillies correspondaient-elles à un prorata?

Oui, mais pas à celui d'une population provinciale ou régionale. En réalité, on fixait un montant per capita pour les membres d'une même province, et on se retrouvait avec un budget viable, normalement grossi par des dons perçus ici et là.

Et la part du Québec dans tout ça?

C'était la plus importante. Je n'ai pas d'ordre de grandeur, mais j'imagine qu'elle a dû facilement dépasser les $100,000. Avec l'argent amassé chaque année, on a pu acheter un immeuble à Ottawa. Sa vente, rendue nécessaire à la suite des événements, a rapporté un montant appréciable; ce qui a permis de créer des fonds de réserve et d'effectuer un certain nombre de placements.

Quel était le montant du budget annuel?

Le montant réel du budget de l'Ordre? Je ne l'ai jamais connu. C'était très difficile de savoir de quel ordre il était, puisque seuls les chanceliers avaient accès à ce genre de renseignements.

Lorsque vous parlez de la propriété que l'Ordre avait à Ottawa, faites-vous référence à un édifice connu?

Oui. Il s'agissait d'un édifice de la rue King Edward, sans caractéristiques particulières, qui existe encore. L'Ordre de Jacques Cartier y avait ses bureaux au premier étage, tandis que le second était loué comme appartement. Le bâtiment est situé près du bain Champagne (pour ceux qui sont familiers avec ce secteur de la ville).

Une société secrète?

L'Ordre a été fondé en quelle année?

En 1927. C'est le curé de la paroisse Saint-Charles, à Ottawa, monseigneur Barette, qui en a été l'instigateur. Il a été appuyé par quelques fonctionnaires et des hommes d'affaires qui trouvaient que la place des francophones dans la fonction publique fédérale n'avait rien d'exorbitant.

Ils avaient accompli leurs premiers efforts en côtoyant des Francs-maçons, et en réussissant à obtenir leur livre de règlements et d'initiation. C'est à partir de ces règlements que l'Ordre a été structuré, avec cette différence fondamentale que les éléments francophones et catholiques y étaient incorporés.

Comment ont-ils pu se procurer ces documents, sachant que les Francs-maçons sont anti-francophones et anti-catholiques?

L'histoire ne le dit pas. On présume qu'ils les ont subtilisés ou encore qu'un Franc-maçon a fait du "coulage". Ça arrive n'importe où ça!

A partir de là, l'Ordre s'est défini comme étant un organisme francophone au service des Canadiens français.

Dans ce temps-là, on ne parlait ni de Québécois ni de Franco-ontariens. Tous les francophones du Canada étaient des Canadiens français.

Il faut admettre cependant qu'étant en majorité au sein de "la Patente", les Québécois ont eu beaucoup d'influence sur l'orientation nationale du mouvement, et cette situation était considérée comme tout à fait normale.

L'Ordre avait-il un caractère secret, de société fermée?

Au tout début, évidemment, on ne choisissait qu'un tout petit nombre d'initiés. Cette pratique s'est d'ailleurs continuée pendant assez longtemps.

Ce n'était ni un organisme politique, ni un mouvement appelé à se populariser. L'Ordre avait d'abord été fondé pour s'occuper des postes des francophones dans la fonction publique de la capitale nationale. Au fur et à mesure qu'il s'étendait d'une province à l'autre, l'Ordre en est arrivé à s'occuper des problèmes de tous les francophones du pays.

On a beaucoup parlé de secret quant à la devise de l'Ordre, mais à l'intérieur du mouvement on parlait surtout de discrétion. Il y a une nuance. En pratique, il nous était permis de dire certaines choses en ne soulignant pas d'où ça venait.

Evidemment, on a exagéré à un moment donné, et "on" ne voulait même pas qu'un individu dise à sa femme où il allait. Ç'a pu créer certaines ambiguïtés, mais s'il était le moindrement intelligent, il pouvait parler de la Saint-Jean-Baptiste, de la Chambre de Commerce, etc.

Plus tard, on a quand même compris qu'il fallait que ce soit plutôt une question de discrétion, et non pas une affaire de secret absolu.

Y avait-il des amateurs d'espionnage et de contre-espionnage?

Oui, les "agents doubles" existaient, comme chez les Franc-maçons, les Chevaliers de Colomb, partout. Mais l'Ordre, quoi qu'on en dise, n'était contre rien ni personne en particulier, mais militait plutôt en faveur des Canadiens français. Par le fait même, il devait voir à ce que les nôtres aient leur propre place au soleil.

C'était une certaine forme de protectionnisme?

Oui et non, mais comme nos hauts fonctionnaires francophones étaient plutôt rares, et comme ils étaient assez surveillés, c'était quand même assez difficile d'agir autrement!

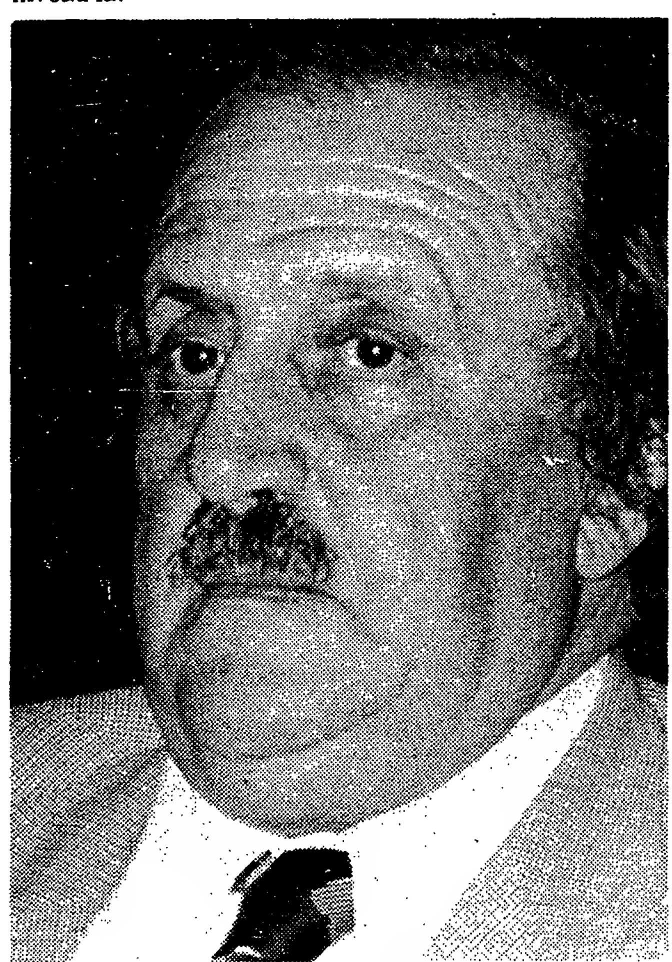
Pouvez-vous en nommer de ces hauts fonctionnaires?

Plusieurs d'entre eux sont morts. Il y avait l'ancien imprimeur de la Reine, Monsieur Cloutier; il y a eu Monsieur Desormeaux, ancien premier secrétaire de l'Assurance-chômage . . .

En fait, la plupart de nos hauts fonctionnaires et sous-ministres francophones, s'ils n'étaient pas membres de l'Ordre, étaient au courant de ses activités et entretenaient des relations avec ses membres.

Et favorisaient les francophones dans leur milieu...

. . . en autant que faire se pouvait, parce qu'ils n'avaient pas tout le système avec eux. Ce qu'ils pouvaient faire, c'était d'informer l'Ordre des postes qui pouvaient être offerts, afin qu'on renseigne nos membres et qu'ils se portent candidats. La collaboration se faisait surtout à ce niveau-là.



Florian Carrière, d'Ottawa, est un ancien membre actif de plusieurs cellules outaouaises de l'Ordre de Jacques Cartier. Il oeuvre toujours pour le mieux-être des francophones, à titre notamment de membre du Conseil de la vie française en Amérique et en tant que nouveau président du Conseil des écoles séparées d'Ottawa.

SUITE A LA PAGE

Avis au consommateur

Choisis donc un bon CASQUE



Le hockey est un des sports d'hiver les plus populaires au Canada parmi les jeunes de tout âge, mais il est aussi l'un des plus dangereux. Chaque année, on déplore de nombreux accidents sur les patinoires, causant des blessures plus ou moins sérieuses à un nombre appréciable de joueurs. S'il est vrai que le hockey est un sport violent, il ne faut pas oublier qu'un équipement approprié, bien entretenu, peut contribuer à réduire sérieusement les risques de blessures qui menacent les joueurs.

La tête des hockeyeurs est particulièrement exposée aux blessures graves. Elle peut heurter violemment la bande de la patinoire ou être atteinte par un projectile lancé à toute vitesse ou par une lame de patin. Elle doit donc être bien protégée par un casque de hockey qui répond à certaines normes de sécurité.

Depuis déjà quelques années, l'Association canadienne de hockey amateur exige le port d'un casque. Cependant, si ce dernier est inadéquat, le porteur ne pourra être assuré d'une protection efficace en cas d'accident.

Lorsque vous achetez un casque de hockey pour l'un de vos enfants, choisissez-le judicieusement, de façon à ce qu'il procure le maximum de protection.

En vertu des normes fixées par la Loi sur les produits dangereux, tous les casques de hockey qui sont sur le marché doivent posséder certaines caractéristiques que vous devez connaître avant de procéder à l'achat.

- Le casque de hockey doit être construit d'un matériau assez solide pour protéger efficacement la tête du joueur contre les coups, et assez résistant pour qu'une lame de patin ne puisse le percer.
- La jugulaire doit être conçue de façon à empêcher le casque de se détacher dans des conditions normales de jeu, mais elle doit aussi pouvoir se débloquer lorsqu'une traction anormale est exercée, évitant ainsi au joueur des blessures au cou si le casque devait s'accrocher quelque part.
- Ne choisissez pas un casque trop petit ou trop grand. Il doit s'ajuster parfaitement à la dimension de la tête de celui qui le porte.
- Vérifiez si le casque porte l'étiquette de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR). Puisque la Loi sur les produits dangereux exige que tous les casques de hockey qui se trouvent sur le marché satisfassent aux normes établies par l'ACNOR, les parents sont assurés que les casques qui portent l'étiquette en question protégeront adéquatement leurs enfants.
- Les casques protecteurs vendus pour d'autres activités telles que le jeu de crosse ou le patinage n'apportent pas toujours suffisamment de protection pour le hockey qui est un sport plus rude. Assurez-vous d'acheter l'équipement approprié afin d'avoir le maximum de protection.

Si le casque est porté en tout temps et que la jugulaire est solidement attachée, l'enfant bénéficiera alors du maximum de protection.

Service d'information et relations publiques
Consommation et Corporations Canada
Place du Portage Phase I
Hull, Quebec
K1A 0C9

30 P'TITES MINUTES . . .

SUITE DE LA PAGE

Pour essayer d'éliminer la discrimination?

C'est ça. Lorsqu'un concours était ouvert et que l'Ordre savait que tel ou tel francophone avait de fortes chances d'obtenir le poste, on faisait front commun derrière cette personne.

Ce genre d'action était menée chaque fois que nos membres en place dans la fonction publique nous indiquaient que les qualifications et les affiliations politiques ainsi que les amis d'un candidat constituaient déjà des facteurs de succès.

L'Ordre ne favorisait pas les individus; il voulait que la minorité francophone en arrive à quelque chose. Dans la pratique, il fallait agir de cette façon.

L'Ordre était-il différent de la franc-maçonnerie à ce point de vue-là?

Non. Quand la franc-maçonnerie trouvait qu'un homme avait une certaine valeur, elle favorisait elle aussi sa candidature.

Même si on voulait que les francophones occupent le plus grand nombre de postes possible chez les cadres du gouvernement fédéral, c'était assez irréaliste de croire qu'ils pouvaient répondre aux exigences de tous. L'Ordre, d'ailleurs, ne se contentait pas seulement d'amener des gens à occuper des emplois intéressants; il préparait également certains individus à entrer dans des fonctions déterminées, en faisant en sorte que ceux-ci occupent graduellement des postes qui les conduisaient aux niveaux visés.

Rien à cacher

Si le mouvement avait pignon sur rue à Ottawa, c'est dire qu'il était connu du grand public...

Evidemment. Nous avions une charte fédérale qui nous obligeait, à cette époque, à soumettre un rapport à chaque année au Secrétariat d'Etat.

L'Ordre n'a jamais été une organisation subversive, ou quoi que ce soit de ce genre.

La société anglophone s'opposait-elle à vos activités; le fait que la franc-maçonnerie savait que des individus étaient favorisés par "la Patente", créait-il des conflits ouverts?

Attention. Certains anglophones acceptaient le jeu mais ça ne veut pas dire qu'ils laissaient passer nos candidats facilement. Il ne faut pas oublier le fait que les anglophones n'ont jamais été vraiment au courant de l'Ordre et de ses activités; ils pouvaient en avoir une vague idée, sauf durant les dernières années.

Par contre, certains anglophones, faisant partie des Chevaliers de Colomb, savaient que l'Ordre existait, en ce sens qu'ils savaient que les francophones avaient une quelconque organisation.

Leur tolérance ne découlait pas seulement de l'existence des Franc-maçons et de l'Ordre de Jacques Cartier. Elle provenait de ce que plusieurs groupes avaient tendance à se former, ne fût-ce que sous la bannière de telle ou telle maison d'enseignement, ou de telle université. C'est ainsi qu'à une certaine époque, ce sont les universités McGill et Dalhousie qui prévalaient lorsqu'il s'agissait de combler des postes supérieurs exigeant des diplômes en droit; en industrie forestière, c'était l'université du Nouveau-Brunswick.

Vu le pouvoir parallèle que pouvait constituer à un certain niveau de décision l'existence de "la Patente" et de la franc-maçonnerie, le gouvernement n'en est-il pas arrivé à croire que des choses peu orthodoxes pouvaient se passer? N'y a-t-il pas eu des enquêtes policières portant sur vos activités?

Oui. Durant la dernière guerre, à l'occasion du plébiscite, il y a certains sénateurs, même des députés francophones, tel Teddie Bouchard, et certains anglophones qui se sont élevés contre l'Ordre de Jacques Cartier.

Le gouvernement a donc décidé de faire mener une enquête par trois représentants de la Gendarmerie royale. L'enquête s'est avérée en faveur de l'Ordre. Faut-il croire qu'au moins deux de ces policiers en question étaient membres de l'Ordre? Est-ce qu'ils auraient été assignés à cette enquête pour cette raison? Ça c'est une autre affaire.

En fait, on ne cachait rien. On publiait un bulletin largement diffusé à nos membres, et qui s'appelait *L'Emérillon*. D'autres publications étaient également à l'usage du public en général.

Comme tous les paliers de gouvernement étaient déjà bien renseignés sur les activités de l'Ordre, on se demande pourquoi il y a eu une enquête, si ce n'est tout simplement pour satisfaire à la demande de ceux qui s'inquiétaient des activités de "la Patente".

Pourquoi a-t-on appelé l'Ordre "la Patente"?

Je ne le sais pas. Personne ne le sait, mais probablement que les gens, pour ne pas dévoiler l'existence de l'Ordre, l'ont désigné sous ce nom. Il ne faut pas oublier que la discrétion frisait parfois le secret.

Dans le langage des Canadiens français, même avant la fondation de "la Patente", une patente était considérée comme une espèce de machin, d'affaire, d'invention quelconque qu'on ne connaissait pas trop, qu'on avait peine à décrire. On a donc fini par appliquer cette expression à l'Ordre, et les membres l'ont eux-mêmes adoptée.

N'y avait-il pas une attitude contradictoire en ce que "la Patente", bien que tenue sous le couvert de la discrétion, avait des publications et même un journal largement distribué, qui s'appelait *L'Emérillon*?

Les articles de *L'Emérillon* ne donnaient pas un compte rendu des assemblées des hauts dignitaires de "la Patente". Il s'agissait d'articles d'orientation, concernant le nationalisme.

Il y avait des articles de fond sur la situation des Canadiens français à travers le pays, ou sur celle des francophones au sein de la fonction publique fédérale et dans les grandes compagnies.

La situation économique était aussi mise en évidence. Certains articles, aussi, indiquaient clairement l'orientation de "la Patente".

SUITE A LA PAGE

Un de nos parcs nationaux...

Le parc national de Gros Morne, situé sur la côte occidentale de Terre-Neuve, occupe une superficie d'environ 1,200 kilomètres carrés.

Plusieurs sentiers permettent aux visiteurs de découvrir la végétation et la faune du parc. Ceux qui empruntent les sentiers qui mènent au sommet de Gros Morne et à l'étang Western Brook sont récompensés de leurs efforts par les panoramas exceptionnels qu'ils y trouvent.



Activités

La mer joue un rôle tellement important dans l'histoire de Gros Morne que les croisières d'excursion sont l'un des moyens les plus agréables d'explorer la côte et les environs de Bonne-Baie.

Les pêcheurs locaux vous loueront des embarcations pour les croisières ou les expéditions de pêche. Le pêcheur peut tenter sa chance en eaux douces et en eaux salées. Dans les premières, il trouvera la truite mouchetée et le saumon de l'Atlantique et, dans les secondes, le maquereau et la morue. Ce sport est soumis aux règlements de la pêche du gouvernement de Terre-Neuve.

La baignade en eau salée est possible en plusieurs endroits. La vaste plage de sable fin de la baie Shallow est excellente pour les baigneurs qui veulent éviter les foules. La température de l'eau se maintient à près de 20° C aux mois de juillet et août.

Afin de comprendre et d'apprécier pleinement le milieu complexe du parc, on encourage les visiteurs à participer au programme gratuit d'interprétation de la nature dirigé par un naturaliste de profession et son personnel. Ce programme comprend des promenades-causeries ainsi que des causeries illustrées.

Après l'affluence des visiteurs durant l'été, la plupart des services cessent leurs activités, mais le parc reste ouvert toute l'année pour ceux qui veulent faire des randonnées et admirer les merveilles de la nature.

En hiver, les sportifs peuvent s'adonner à la raquette et au ski de fond.

Logement

Plusieurs terrains de camping ont été aménagés au nord de Rocky Harbour, où se trouve l'administration du parc, et à Woody.

Dans le voisinage du parc, il existe plusieurs établissements commerciaux, dont des motels et des maisons d'accueil pour touristes.

Voies d'accès

Le parc national de Gros Morne est facilement accessible en voiture. La route 430, qui traverse le parc, rejoint la route transcanadienne à Deer Lake.

Rocky Harbour est situé à 72 kilomètres au nord-est de Deer Lake et à 126 kilomètres de Corner Brook.

Deer Lake est doté d'un aéroport moderne et est relié au parc par plusieurs autobus commerciaux. Gros Morne est aussi accessible par bateau. Il n'existe pas d'installations spéciales à cette fin, mais plusieurs villages ont un quai en bonne condition et Bonne-Baie offre des mouillages sûrs.

Restaurants

Le parc national de Gros Morne n'a aucun restaurant. Cependant, vous trouverez le Ocean Room à Rocky Harbour et le Deer Lake Motel à Deer Lake. Il ne faut pas vous attendre à un repas gastronomique mais ces deux restaurants offrent des plats simples à des prix raisonnables.

Renseignements

On peut écrire à: Parc national de Gros Morne, C.P. 130, Rocky Harbour, Bonne-Baie, Terre-Neuve A0K 4N0, ou téléphoner à: Rocky Harbour (709) 2417.

Permis

*véhicule		pêche	
1 an	$10.	1 an	$4.
4 jours	$ 2.	camping	
1 journée	$ 1.	1 journée	$3. à $6

*Dans la plupart des parcs

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

---

30 P'TITES MINUTES . . .
SUITE DE LA PAGE

On assisterait donc aujourd'hui à une régression, au chapitre des publications destinées à faire connaître, à l'échelle nationale, la situation des francophones?

Nous subissons certainement une très grande régression.

Par ailleurs, on a assisté à la dislocation de la société canadienne-française, au point de vue religieux; ce qui a démantelé presque automatiquement la consolidation à laquelle on en était arrivée, au niveau des efforts faits par les diverses collectivités francophones du pays.

Toute la structure de l'Ordre était fondée sur l'esprit paroissial. Comme l'Eglise avait une énorme influence sur toutes les associations, on s'est retrouvé tout à coup sans lendemain.

Je dois cependant préciser que si nous bénéficiions de l'appui du clergé, celui-ci n'a jamais dirigé "la Patente". Les prêtres pouvaient agir en tant qu'aumôniers mais, à ma connaissance, ils n'étaient pas autorisés à devenir membres de l'Ordre. Nous croyions que le clergé devait être disponible pour tous les fidèles, et qu'un organisme n'avait pas à le tenir captif.

Notre disparition a aussi été provoquée par le sentiment nationaliste québécois, qui devenait de plus en plus fort. Dans ce contexte, l'Ordre a subi une profonde scission idéologique dès qu'on a parlé de séparation. L'idée ne plaisait évidemment pas aux francophones hors Québec.

"La Patente" s'était toujours fait un devoir d'entretenir un sentiment nationaliste tout en évitant de s'inféoder dans une théorie politique quelconque. Je dois reconnaître que dans un milieu canadien-français, ce genre d'équilibre est très difficile à maintenir.

Tous ces phénomènes ont donc amené progressivement la disparition de l'Ordre, qui ne pouvait être maintenu à partir de principes, de buts et de stratégies qui n'avaient rien de commun. Ç'a été regrettable!

Un autre facteur qui a également ébranlé "la Patente", a été l'apport du gouvernement fédéral au financement des associations. L'Ordre avait pour caractéristique d'être le fruit du dévouement. Et ce sentiment était porté à un point tel que chaque membre, en plus de fournir sa cotisation annuelle, en payait une à la société Saint-Jean-Baptiste et une autre à l'Association de l'Ontario. Notre mouvement récupérait ces sommes et les remettaient aux organismes désignés.

Les dollars: un bien ou un mal?

Lorsque le bénévolat est devenu "rentable", le système se serait enrayé?

Je dois avouer que toute notre organisation a arrêté de fonctionner à partir du moment où on a cessé de faire appel au dévouement.

L'Ordre était basé totalement sur le don de soi. Nos membres étaient des individus convaincus d'une cause, des gens qui acceptaient de travailler pour cette cause-là, en donnant non seulement un peu d'argent mais aussi de leur temps, de leurs capacités physiques et intellectuelles, et en acceptant de prendre certains risques.

Nous avions donc cette mystique-là. On dira ce qu'on voudra, mais les gens qui n'ont plus de mystique en trouvent toujours une autre.

Vous estimez que la lutte des francophones hors Québec serait menée avec moins de fierté qu'autrefois?

Je ne le nie pas, mais il y a un autre point fondamental à souligner sous ce rapport. Avec l'argent venant du gouvernement, plusieurs individus ont voulu profiter de la situation à des fins personnelles, en prétextant le mieuxêtre de leur milieu et de la collectivité.

On a aussitôt vu une prolifération d'associations, de comités de citoyens de ceci, de cela; tout le monde voulait obtenir des octrois.

Avez-vous déjà demandé des appuis financiers au Secrétariat d'Etat?

Pas à ma connaissance, parce que ce n'était pas de mode. On ne demandait pas d'argent au gouvernement. On ne pouvait solliciter que des associations, des groupements, des individus . . .

Notre seul contact avec le Secrétariat d'Etat, consistait en la remise annuelle de notre rapport financier, comme devait le faire toute association incorporée.

Est-ce qu'on parlait déjà d'une possibilité d'obtenir des fonds gouvernementaux?

Oui. On croyait que cela pouvait se réaliser et que d'autres organismes que "la Patente" en bénéficieraient forcément, tels les sociétés Saint-Jean-Baptiste, les clubs Richelieu, etc. . .

Il n'était pas question cependant que l'Ordre profite de programmes de ce genre, parce qu'on voulait qu'il demeure totalement indépendant. On respectait la pensée de l'économiste Edouard Montpetit, de l'université de Montréal, qui avait traité de cette question dans un volume intitulé "Les cordons de la bourse". Il y mentionnait que celui qui tient les cordons peut vous faire respirer ou vous faire périr en ne faisant que les ouvrir ou les resserrer.

C'est ce qui arrive aux associations qui vivent aux dépens de l'Etat.

Le gouvernement peut être très bien intentionné, mais des circonstances politiques peuvent déclencher un revirement de situation n'importe quand.

A la prochaine parution: L'Ordre de Jacques Cartier se compare-t-il aux mouvements actuels?

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

ANNIVERSAIRES

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

LUNDI 27 février

Laurent GOUDREAU, Beaumont
Lucien GOUDREAU, Beaumont
Mme Jeannette NOLETTE, Girouxville

MARDI 28 février

Emile BOISVERT, Grande Prairie
Mme Thérèse BOURASSA, Edmonton
Marc GUIMOND, Hinton
Sr Thérèse LAURION, c.s.c., Donnelly
Mme Frances LEFEBVRE, Edmonton
John TOKARZ, Guy
Mme Germaine TREMBLAY, Beaumont

29 février

Henri ROBINSON, Lafond
R.P. Fernand THIBAULT, o.m.i., St-Albert

MERCREDI, le 1er mars

M. l'abbé Henri BOIS, Thorhild
M. Léo FORTIER, Edmonton
M. Roland GABOURY, Surrey
M. Roland LAJOIE, Bonnyville
Mme Madeleine LAMOUREUX, Fort Saskatchewan
M. Jean MORVAN, Edmonton

JEUDI, le 2 mars

Mme Yolande BROSSEAU, Bonnyville
M. Adrien BORDELEAU, Grand Centre
M. Yvon CHATEL, Bonnyville
M. Victorien GAGNON, St-Isidore
M. Paul-Emile GAMACHE, Fort Kent
Mme Hélène LABONTE, Edmonton

VENDREDI, le 3 mars

Mme Lucille CAOUETTE, Bonnyville
Mme Micheline GESY, Sherwood Park
Sr. Evangéline FORCIER, c.s.c., Grande Prairie

SAMEDI, le 4 mars

M. Jacques CHABOT, Marie-Reine
M. Maurice DARGIS, St-Vincent

DIMANCHE, le 5 mars

M. Denis CAOUETTE, Bonnyville
M. Jean-Marie DARGIS, St-Vincent
M. Norbert DECHAINE, Ste-Lina
M. Maurice DION, Spirit River
Sr. Laurence GAGNE, c.s.c., Edmonton
M. Eugène HALER, Edmonton
M. Raymond JEAN, St-Paul
M. Emile THERRIEN, Edmonton
M. Guy TURCOTTE, Girouxville

INFORMATION/RECRUTEMENT REGIONAL

- ST-PAUL - BONNYVILLE - LAC LA BICHE
Antoine Mahé 635-2313

RESPONSABLE PROVINCIAL : EUGENE TROTTIER
10008 - 109e rue Edmonton, T5J 1M5 429-7611

Le recrutement comprend la cotisation à l'ACFA, avec ou sans la participation au service de Sécurité familiale, et l'abonnement au Franco-Albertain.

BIENVENUE
A
L'ACFA
AUX DEUX
NOUVELLES
REGIONS
LETHBRIDGE
et
RED DEER

quand l'esprit vient aux mots

le français, je le parle par 

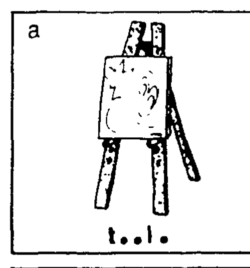
L'Année du français. Campagne de valorisation de l'usage et de la qualité du français.

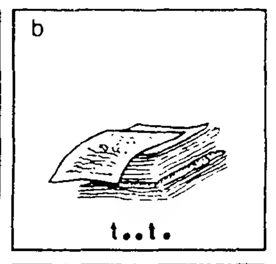
Jeu no 6

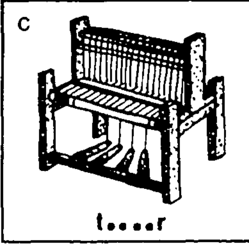
La parenté est arrivée. Les images qui suivent correspondent à des mots qui ne sont pas réunis par hasard. C'est une réunion de **FAMILLE**.

Le jeu consiste à:

1. trouver ces mots (chaque point correspond à une lettre manquante)
2. identifier le chef de file . ou le «pere de famille»!

a


b


c


d


Réponse:

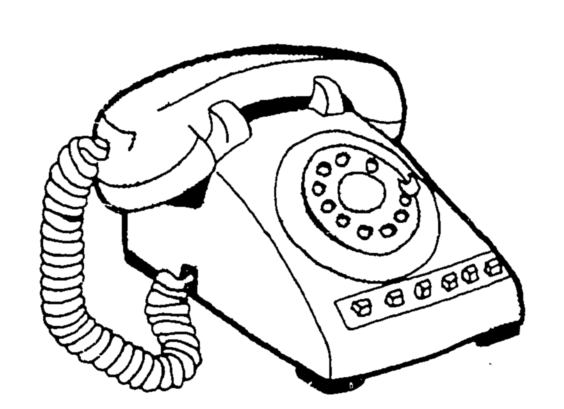
1. a) toile b) texte c) tisser d) prétexte
2. le mot primitif est **tisser** (c) qui signifie «faire de la toile en entrelaçant des fils», d'où **tissu**, **tissage**, **tisserand** . Les avatars de l'ancêtre (le verbe latin texere) a même donné **toile** (a), **toilette**, **rentoiler** ... et même **subtil**, un fil assez fin pour passer sous la toile.
Une même origine réunit les mots **textile**, **texture et texte** (b): l'écrivain qui compose entrelace les mots et les idées. Quant au «prétexte», il est bon de se rappeler que chez les Romains, les enfants des patriciens portaient une robe blanche bordée de pourpre dans sa longueur, pour la décorer ou pour en cacher les défauts ... d'où le sens figuré de «prétexte» (d).

Cette chronique a été préparée par l'équipe de français de la Télé-université.

On parle français . . .

avec la collaboration de l'Office de la langue française, 700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

● au téléphone



Le poste d'intercommunication mixte

Expression française	Expression anglaise	Forme fautive
À votre service, je vous en prie, de rien, il n'y a pas de quoi	You are welcome	Bienvenue
Abonné (du téléphone)	Subscriber, customer	Client
Acceptez-vous les frais?	Do you accept the charges?	Acceptez-vous les charges?
Annuaire	(Telephone) directory (Telephone) book	Directory, bottin
Annuler un appel	To cancel a call	Canceller un appel
Appareil, poste, téléphone	Telephone set, set	
Appel à frais virés	Collect call	Appel à charges renversees
Appel de personne à personne, communication avec préavis	Person to person call	
Appel de poste à poste	Station to station call	
Appel importun	Harassing call	
Appel interurbain	Long distance call, toll call	
Appel local	Local call	
Appelant	Calling party	
Appelé	Called party	
Automatique interurbain	Direct distance dialing (DDD)	Composition interurbaine directe (CID)
Bloc-notes, bloc	Pad	Tablette
Bouton-poussoir	Push-button	
Brancher le téléphone	To connect the set	Connecter
Bureau (des abonnés)	Business Office	Bureau d'affaires
Butée	Finger stop	
Cabine téléphonique	Telephone booth	Boite telephonique
Cadran d'appel	Dial	
Casque (téléphonique)	Headset	
Céder la ligne	To clear the line	Lâcher la ligne
Central téléphonique	Telephone exchange	

Tiré de "Vocabulaire du téléphone"

● au magasin



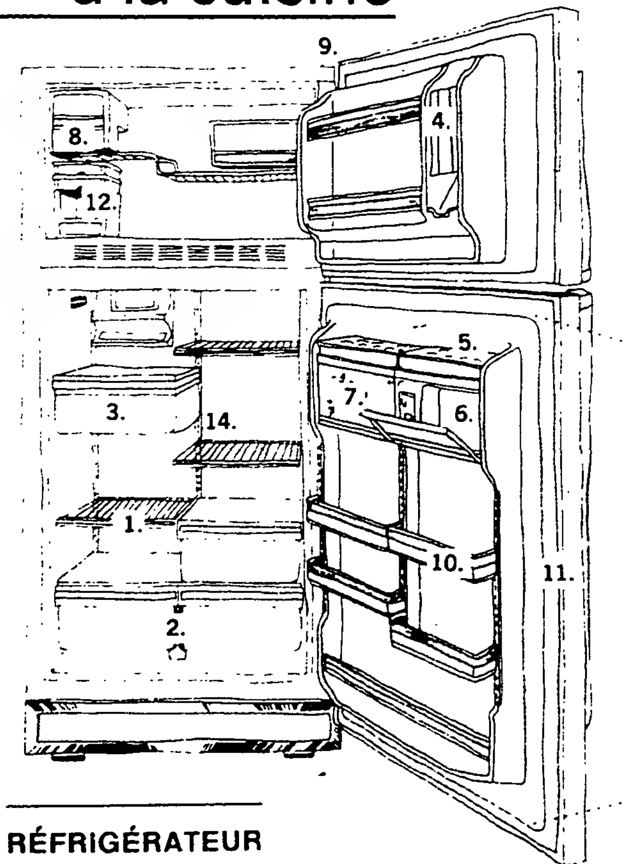


1 — Floor model / floor sample
2 — Inventory clearance / inventory sale / stock-taking sale
3 — Mark down / to
4 — Mark up / to
5 — Non-advertised special
6 — Opening sale
7 — Price reduction / special price / reduction / special
8 — Regular price
9 — Rejuvenating sale / renovation sale
10 — Sale goods / reduced goods
11 — Sale price
12 — Saving price
13 — Savings
14 — Special offer
15 — Special price
16 — Store-wide sale
17 — Supply
18 — Value
19 — Warehouse sale
20 — White sale

1 — Article en montre
2 — Solde d'inventaire / liquidation (du stock) / solde après inventaire
3 — Démarquer
4 — Majorer / surmarquer
5 — Rabais surprise
6 — Vente-réclame d'ouverture
7 — Rabais / réduction
8 — Prix courant / prix du marché
9 — Solde de rénovation / vente-réclame de rénovation
10 — Soldes
11 — Prix de vente
12 — Prix économique
13 — Economies
14 — Offre spéciale
15 — Prix spécial
16 — Solde générale
17 — Offre
18 — Article de qualité
19 — Solde à l'entrepôt
20 — Solde de blanc / vente-réclame de blanc

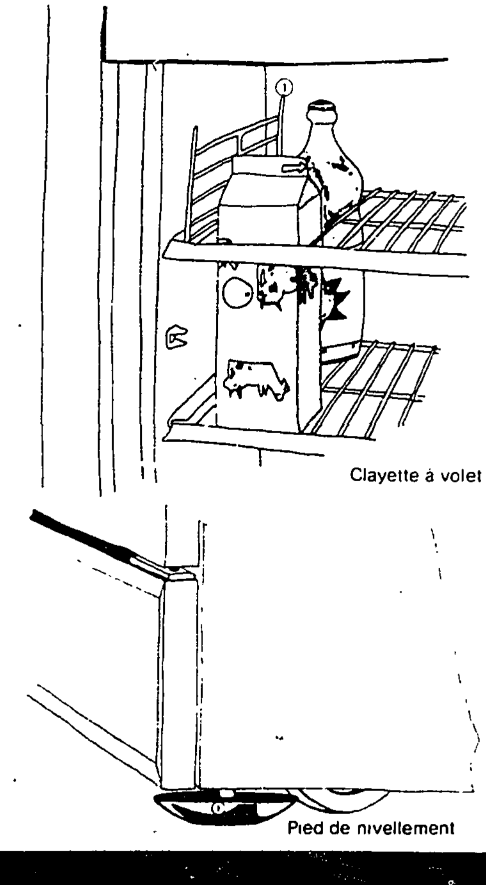
Tiré de "La vente promotionnelle

● à la cuisine



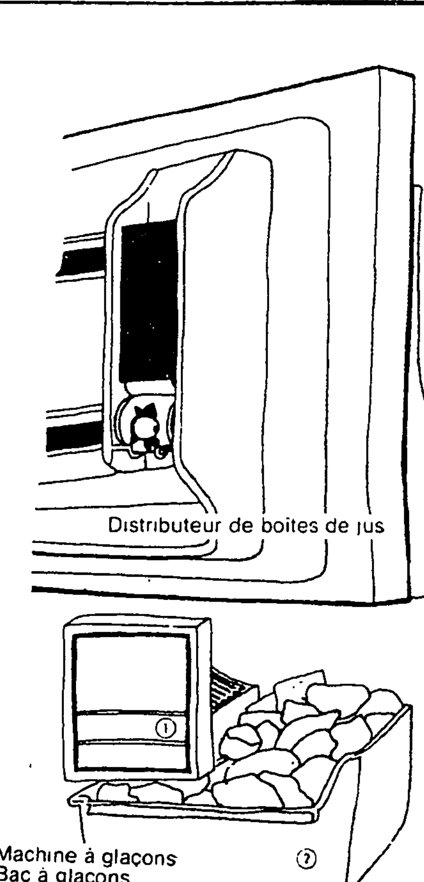
RÉFRIGÉRATEUR

1. Clayette réglable
2. Bac à légumes
3. Garde-viande
4. Distributeur de boites de jus
5. Oeufrier
6. Garde-beurre
7. Casier laitier
8. Machine à glaçons
9. Butée
10. Balconnet
11. Joint magnétique Joint étanche
12. Bac à glaçons
13. Contre-porte Porte-étagère
14. Clayette en porte-à-faux Demi-clayette

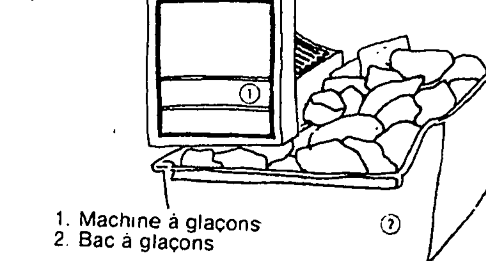


Clayette à volet

Pied de nivellement



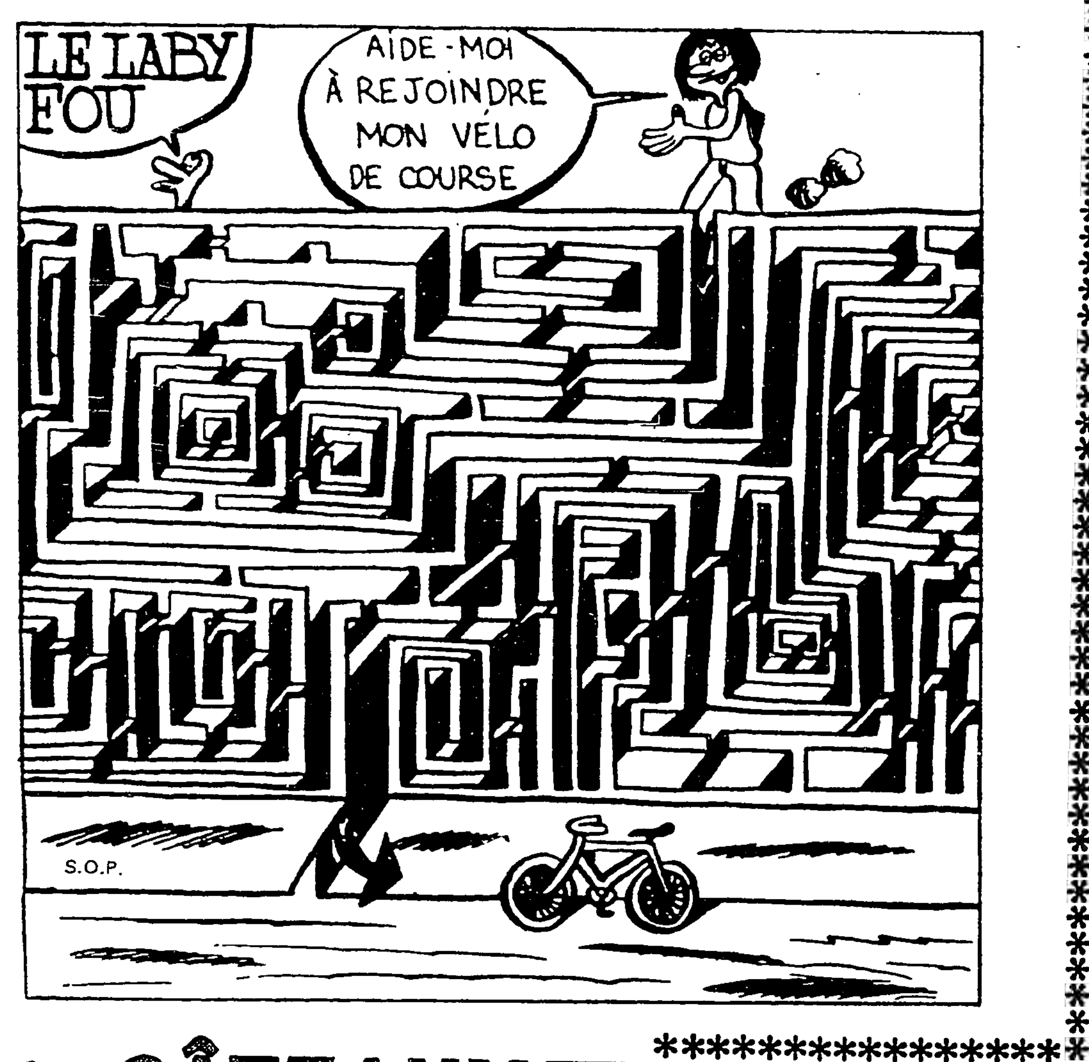
Distributeur de boites de jus



1. Machine à glaçons
2. Bac à glaçons

Tiré de "Terminologie des appareils électro-ménagers"

Têtes de Cacahuète



les GÂTEAUX

COMBIEN PEUT-ON RECONSTITUER DE GÂTEAUX AVEC CES MORCEAUX ?

LES GATEAUX Sept gâteaux.

Pour recevoir ta carte de membre, remplis ce coupon:

Club Têtes de cacahuète
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: ....
Code postal: ....
Age: ....

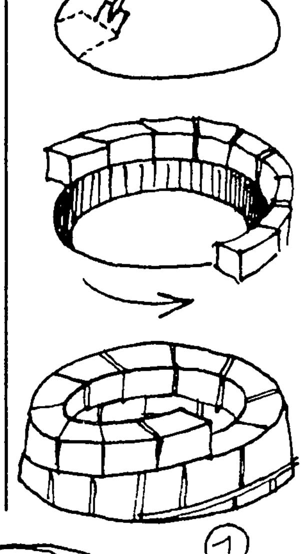
JEUX DE NEIGE

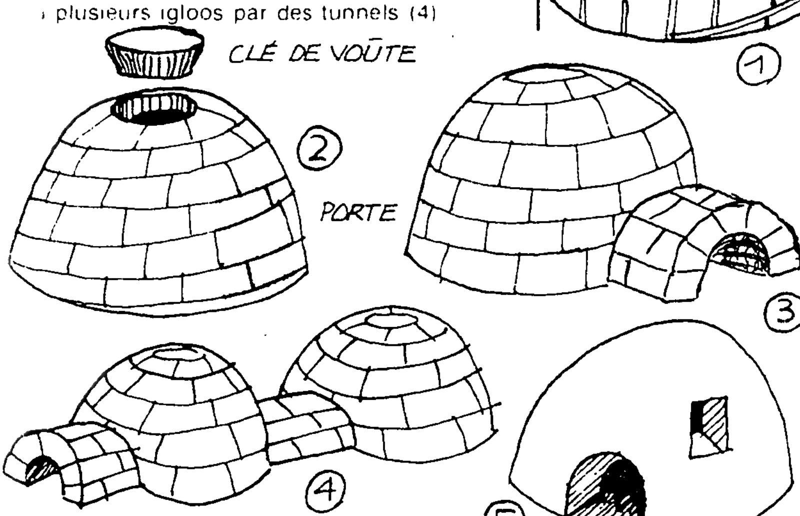
L'IGLOO

Neige tassee Eventuellement tasser avec les pieds une zone de neige fraiche

Materiel quelques pelles

- Dessiner le cercle de base de l'igloo diametre environ 2 metres
- Decouper des blocs rectangulaires a l'interieur de ce cercle d'abord, afin d'abaisser le niveau du fond puis aux alentours
- Entasser les blocs sur la circonference en formant une spirale ascendante (1) Un ou deux camarades restent a l'interieur de l'igloo et les autres passent les blocs.
- Le dernier bloc, legerement conique et le plus grand possible forme la clé de voûte Il doit s'emboiter au sommet
- L'igloo termine, tailler une porte, une fenêtre (2)
- Ajouter une entree en tunnel (3) ou relier 2 à plusieurs igloos par des tunnels (4)





LES TOURS

Elles se prêtent egalement a la construction en neige, voici quelques suggestions

- Monter une tour d'un diametre de 1 metre environ en entassant des blocs tailles (1)
- Monter une tour en entassant simplement la neige et en taillant ensuite la forme (2)
- Relier plusieurs tours par un mur une enceinte (3)
- Edifier une citadelle, en construisant autour de la tour de gros remparts

Toutes ces constructions peuvent être ensuite pretexte a des jeux Par exemple, 2 equipes construisent 2 citadelles a 2 endroits differents et suffisamment eloignees l'une de l'autre pour que d'une citadelle on ne puisse apercevoir celle de l'equipe rivale

On prepare des reserves de boules et on attend l'attaque

LUGE ECHELLE
TAILLER LA FORME
ESCALIER EN NEIGE

L'attaque des fortins

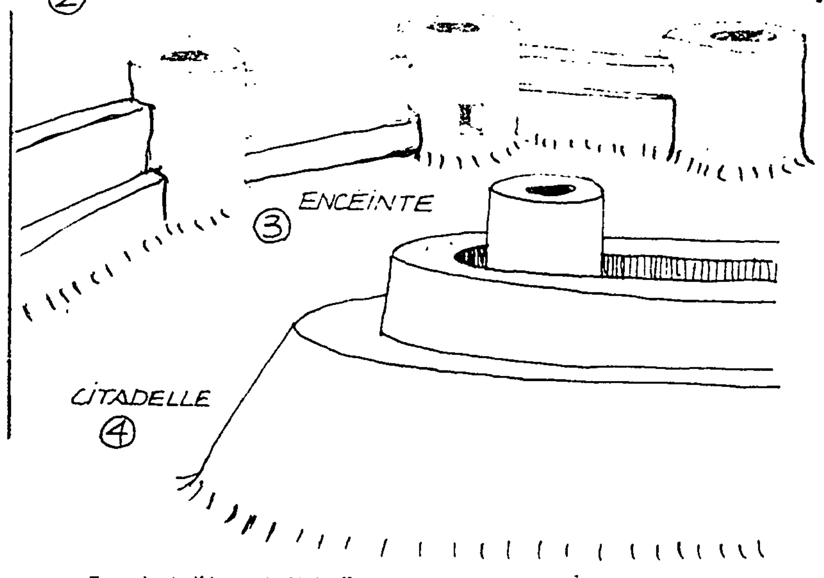
Nombre de joueurs 8 a 20
Garçons
Age des 10 ans
Neige lourde
Materiel une pelle par equipe au minimum

- Tasser une grande surface avec les pieds jusqu'a ce que la neige soit dure et compacte
- Decouper ensuite, a l'aide de la pelle, de gros blocs de neige reguliers Les entasser les uns sur les autres pour former un grand mur
- Creuser la neige au pied du mur afin d'amenager un abri
- Former 2 equipes de nombre egal
- Chaque equipe construit son fort a un endroit different (visible de l'adversaire) pendant un temps donne (une heure)
- Par tirage au sort une des equipes commence par attaquer le fort adverse

Les assieges se defendent en lançant des boules de neige

Les attaquants se camouflent derriere les arbres encerclent le fort et lancent egalement des boules de neige

- Lorsque le fort est pris ou demoli, les rôles sont inverses on passe au second fortin



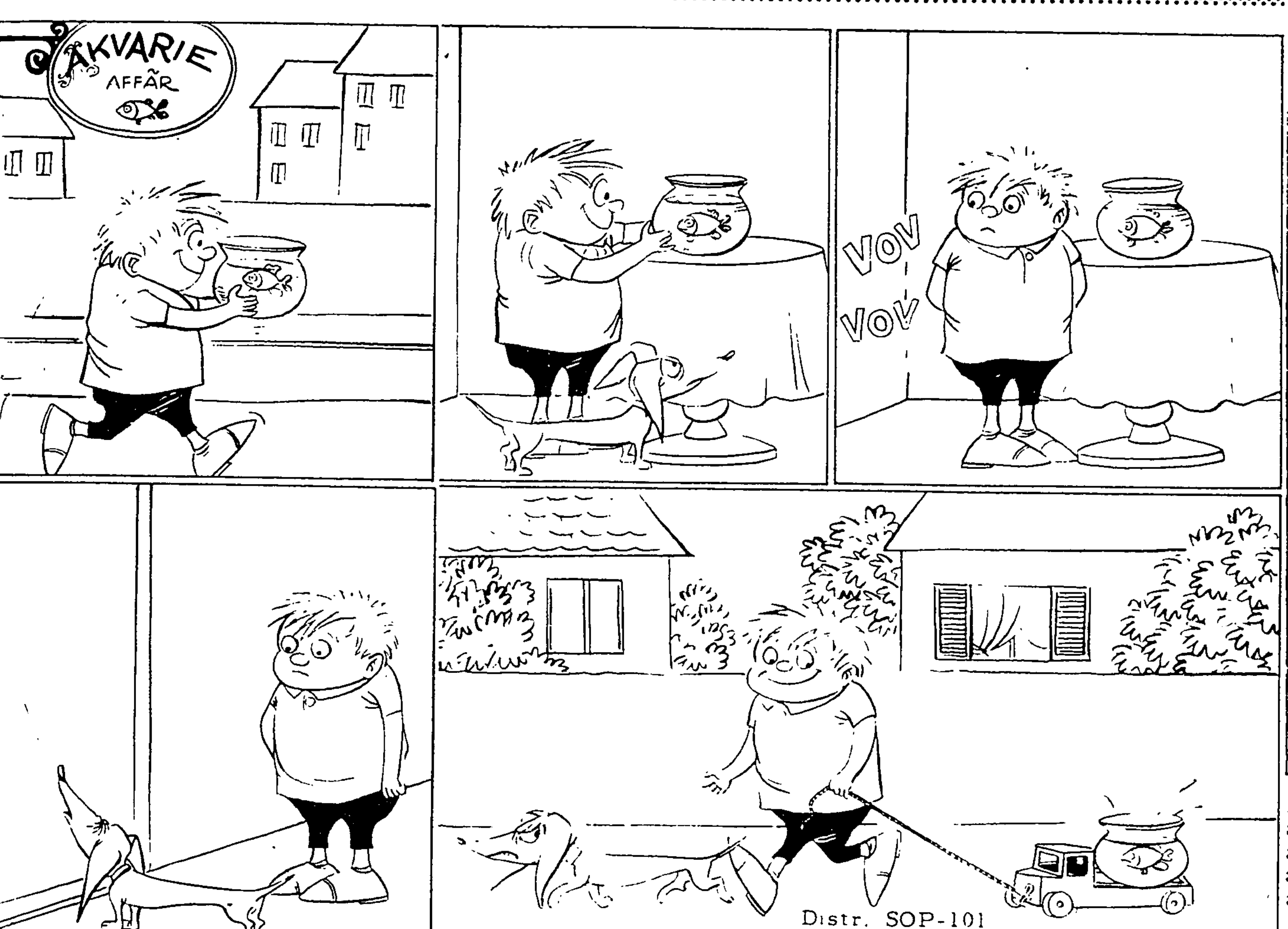
Extrait de "Jeux de Neige" par Christian Gloor et Maurice Gogniat
Editions Fleurus — 31, rue de Fleurus, Paris 6e.

Notes : Adapter les règles selon l'âge des enfants

En aucun cas, les boules ne doivent être trop serrees, c'est-à-dire dures et dangereuses

Le jeu est intéressant surtout par le travail collectif de construction.

ROFFE



MOTS CACHES

9 lettres cachées

E	H	E	I	F	I	R	R	L	T	N	E	T	N	E
T	G	R	A	T	I	F	[illegible]	[illegible]	I	A	X	A	T	L
A	R	N	C	S	I	A	R	A	S	U	N	I	T	L
G	A	R	U	U	G	E	[illegible]	A	E	T	R	H	R	E
E	B	E	R	S	I	E	L	V	E	C	E	E	E	U
H	U	B	E	L	N	E	R	N	H	S	S	N	V	Q
C	G	M	E	C	T	E	N	T	E	S	E	T	E	I
U	E	S	R	A	N	E	M	I	E	N	R	R	R	N
O	U	D	M	T	N	A	I	R	L	A	E	E	D	O
M	I	V	E	I	G	E	G	A	N	I	T	C	U	S
R	A	R	V	A	E	S	M	A	L	A	D	E	R	R
A	I	I	Z	G	N	A	U	I	D	E	E	S	E	E
S	D	I	N	A	N	U	[illegible]	[illegible]	[illegible]	E	V	I	R	F
S	N	A	R	T	R	C	E	E	S	U	R	E	S	U
E	R	T	N	E	M	E	S	I	I	N	E	R	F	S

Antenne
adore
amant
anémie
anémique

Cire

Divin
date

Entre*
entente
enlisement
étage
escarmouche

Grabuge
gratifiera

Idées

Magazine
malade
malmenée
matelas
main
mensonge
muselière

Nef
Nerfs
nordir
nerveux

Quelle

Privé

Range
ruse
rage
rente

rouge
raison

Supersonique
sème

Tente
terrifie
thèse
thorite
trève
transgresser
taxa
trama

User

Verdure

CONCOURS DES MOTS CACHÉS

REPONSE DU 15 FEVRIER: Séduction

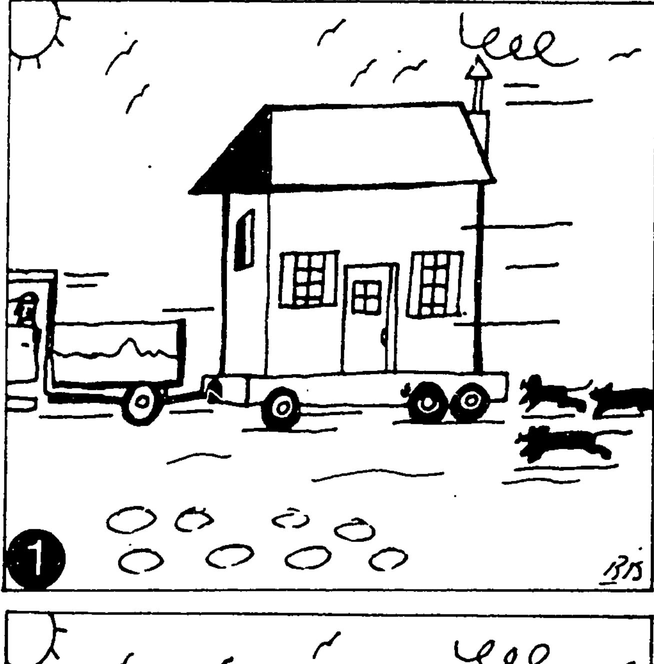
GAGNANTE: Mme Cécile Vachon
C.P. 998
Bonnyville, Alta
T0A 0L0

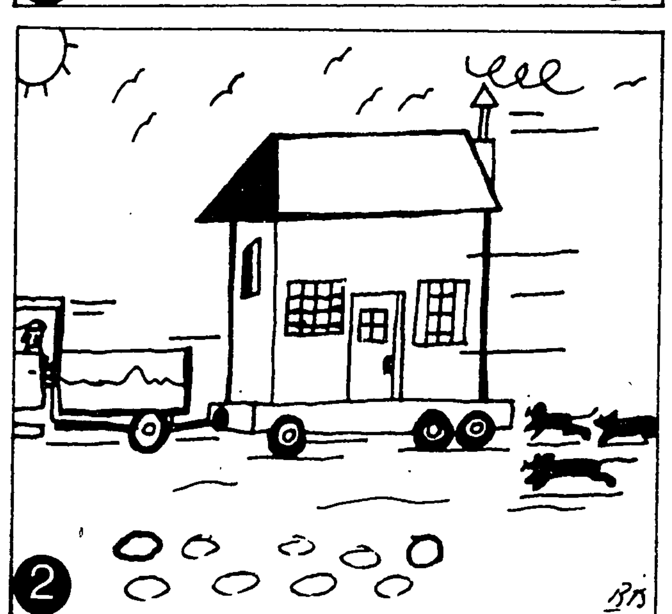
PRIX DE CETTE SEMAINE: "Les règles d'or de la Vente" par George N. Kahn

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

LES MOTS CACHES
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M5

JEU DES 7 ERREURS





MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

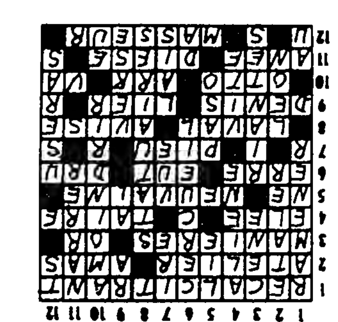
HORIZONTALEMENT

1– Qui résiste avec opiniâtreté.
2– Où travaillent des artistes. – Tas.
3– Affectés dans leurs manières. – Métal.
4– Anc. ville d'Italie. – Ne pas dire.
5– Nég. – Neuf jours.
6– Train manière d'aller. – Obtint. – Fort, vigoureux.
7– Aiguisé a'un bout.
8– Premier évêque de Québec. – Expérimenté.
9– Evêque de Paris. – Joindre.
10– Diplomate français d'origine germanique. – Abrév. d'arrière. – Sert à stimuler.
11– Charge d'un âne. – Signe qui hausse d'un demi-ton la note qu'il précède.
12– Qui donne des massages.

VERTICALEMENT

1– Etre cause de retour. – Article.
2– Exposer en vente. – Pape.
3– Dernier repas. – Qui annonce de la gaieté (pl.).
4– Fou. – Empressé.
5– Vile populace. – Partie du nom d'un sorte de one step très rapide.
6– Bière. – Particule affirmative.
7– Colère. – Faculté de voir. – Jeune baliveau en réserve.
8– Qui fait des statues (pl.).
9– Coups de baguette. – Inflammation des synoviales du poignet. – Abondamment, en parlant de la pluie qui tombe.
10– Diminuer. – Reçu.
11– Faire connaître par un récit.
12– Consonnes. – Feras usage de.

SOLUTION



L'énergie à meilleur marché

Pourquoi tant d'eau chaude?

Prendre un bain à deux est une façon d'économiser l'eau chaude... mais voici d'autres suggestions:

Pourquoi ne pas rester debout? En effet, pourquoi ne pas prendre une douche plutôt qu'un bain. Si quelqu'un met en doute l'économie possible, voici comment prouver votre affirmation:

Tout ce dont vous avez besoin est la baignoire et une règle à mesurer. A votre prochain bain, mesurez la profondeur de l'eau dans la baignoire avant d'y pénétrer vous-même.

La fois suivante, prenez une douche mais mettez la bonde en place pour éviter que l'eau ne s'écoule. Une fois l'opération terminée, mesurez la profondeur de l'eau accumulée dans la baignoire. Vous verrez qu'une douche nécessite pas mal moins d'eau.

Le régulateur de débit. On peut encore faire une économie d'eau en prenant une douche si la pomme à douche est pourvue d'un régulateur de débit.

Pendant la douche, on ne se tient pas toujours directement sous le jet d'eau. Durant ces moments il suffit de tourner la pomme vers le mur pour en ralentir le débit considérablement. Lorsque vous avez de nouveau besoin du plein jet d'eau, il suffit d'orienter la pomme à douche vers le centre de la baignoire.

Demandez au marchand de matériaux de construction de votre quartier s'il a de ces régulateurs en stock, et si vous faites construire votre propre maison, demandez à l'entrepreneur d'en installer un.

Si vous devez prendre un bain, utilisez une eau plus fraîche et en petite quantité. Le coût d'un bain est déterminé principalement par le coût de l'énergie utilisée pour chauffer l'eau. L'eau elle-même ne coûte à peu près rien. La quantité d'énergie utilisée dépendra de la quantité d'eau et de sa température.

Le tableau qui suit est pour une baignoire standard. Le volume d'eau dépend de la profondeur de l'eau (avant de monter dans la baignoire). On présume que l'eau a été chauffée à l'électricité au coût de 2 cents le kilowatt-heure (kWh).

COMBIEN VOUS COÛTE UN BAIN?

Profondeur de l'eau		Température de l'eau		
Pouces	Centimètres	Tiède (112° F, 50° C)	Chaude (140° F, 60° C)	Très Chaude (158° F, 70° C)
		cents	cents	cents
4	10	6	8	10
5	13	8	11	13
6	15	10	13	15
7	18	12	15	18
8	20	13	17	20
9	23	15	19	23
10	25	17	21	25

Energie, Mines et Ressources Canada, 588, rue Booth, Ottawa K1A 0E4

P&R 302 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

EN ARRIVER A UN CONSENSUS I

(suite de la page 19)

tions. Selon moi, vous avez le choix entre deux voies si vous voulez réaliser le projet de l'école française. La première alternative est sans aucun doute la meilleure mais elle est aussi la plus difficile à réaliser. Il s'agirait de regrouper tous ceux qui désirent une éducation française sous une autorité scolaire autonome. L'autre, et celle qui occasionnerait le moins de remous dans la région, exigerait que les différentes commissions scolaires acceptent de coopérer étroitement entre elles, afin que les besoins de la population soient satisfaits.

L'Acte scolaire et les règlements actuels permettent ce genre de coopération. Des ententes entre commissions scolaires peuvent être négociées de sorte que même la transportation d'étudiants entre districts ne serait plus un problème. Des ententes réciproques permettraient aux parents de choisir l'école qu'ils considèrent refléter le mieux leurs aspirations. Actuellement, plusieurs parents choisissent leur école mais dans l'absence d'ententes, tout le monde y perd. Dans certains cas, les parents doivent débourser des sommes considérables pour la transportation; c'est le cas de Tangente. Les commissions scolaires sont toujours perdantes parce qu'elles se voient refuser des octrois essentiels au maintien et au développement de leurs programmes.

Je suis convaincu que si les gens insistaient auprès de leurs commissions scolaires respectives que ces dernières signent des ententes avec les autres commissions scolaires, elles existeraient. Si vous désirez promouvoir un climat de coopération entre les commissions scolaires, il faudra que vous arriviez tout d'abord à un consensus. Si vous réussissez à faire un front commun, on ne saura ignorer vos demandes et mettre en marche le projet que vous aurez élaboré.

Deuxième partie, la semaine prochaine.

NÉCROLOGIE

Frère Albert Côté, O.M.I.

Bâtisseurs d'églises, apôtres du silence

Le 16 janvier 1978, le Frère Albert Côté, o.m.i. reçut l'appel du Maître; il rendit l'esprit peu après le dîner et fut inhumé le 19 janvier dans le cimetière de St-Albert, où, avec un bon nombre d'Oblats, il rend témoignage d'une vie totalement consacrée à l'édification de l'Eglise et au salut des âmes.



Né à St-Lazare de Bellechasse, P.Q., le 29 mars 1905 de Louis Côté et de Marie Talbot, son enfance se passa sous le toit paternel, il fréquentait l'école du village. Docile à l'appel de Dieu, il fit son entrée au Noviciat de Richelieu et prononça ses premiers voeux à Ste-Agathe le 25 février 1936. Du Noviciat, il reçut sa première obédience pour l'Alberta. Sa vie durant, il aidait aux missions de Lac La Biche, Lac Ste-Anne et finalement à St-Albert.

L'apostolat du Frère Côté se résume au travail, à la prière et à la vie de communauté. Il mettait au commun les charismes qui lui étaient propres et cela tout simplement. Son séjour à Brocket avec le Père Poulin est un exemple de dévouement sans compter...cuisinier, infirmier, confrère des plus aimables...

On retrouve chez le Frère Côté ce qui se retrouve chez nos Frères Oblats, un esprit de foi profond, une capacité de travail sans limite et une charité grande comme le monde.

Le Frère Côté, comme les Frères de la Province, a été un bâtisseur d'églises. Si nous regardons les différentes missions, nous voyons un grand nombre d'églises construites par les Frères: solides, belles et édifiées avec amour!

Si les Frères ont bâti des églises, il est vrai aussi de dire qu'ils ont, avec les Pères, beaucoup contribué à implanter l'Eglise dans le pays.

L'apport des Frères dans l'évangélisation du peuple, surtout du peuple Indien, fut énorme. Les gens étaient bien à l'aise avec eux. Un Provincial voulut enlever un Père d'une mission et les Indiens de riposter: "Le Père, tu peux le prendre, mais laisse-nous le Frère, lui il nous comprend."

Malheureusement le nombre de Frères diminue sensiblement dans la Province car leur contribution à l'Eglise et à la congrégation est immense. Ils symbolisent peut-être davantage la pauvreté, le détachement et le dévouement.

Des Frères, il y en aura... si nous le voulons. A nous tous revient la tâche du recrutement, de la prière! Prions le Maître de la moisson!

Joseph Régnier, O.M.I.,
Provincial

Avis Public

Ottawa, le 7 février 1978

A la suite de l'audience publique tenue à Edmonton (Alberta) à partir du 13 décembre 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante.

Décision CRTC 78-51

Le Conseil renouvelle les licences de radiodiffusion pour les stations de radio suivantes en Alberta du 1er avril 1978 au 31 mars 1982 aux conditions qui y seront spécifiées.

CHQT Edmonton 770295400 CHQT Broadcasting Limited

CJCA Edmonton 770731800 Edmonton Broadcasting Co.Ltd.

CHED Edmonton 770736700 Radio Station CHED Ltd.

CFRN Edmonton 770764900 Sunwapta Broadcasting Limited

Décision CRTC 78-62

JEAN COTE (ALBERTA) - 771100500

Société Radio-Canada

Demande présentée dans le cadre du plan accéléré de rayonnement en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision à Jean Côté (Alberta) au canal 31 et avec une puissance de l'émetteur de 10 watts pour retransmettre les émissions du réseau de télévision de langue anglaise de la Société Radio-Canada (à partir de CBXT Edmonton (Alberta).

Décision:
APPROUVE

Le Conseil accorde une licence expirant le 31 mars 1980 aux conditions décrites dans l'avis public du 17 décembre 1975 (CRTC 75-589) et aux autres conditions qui seront spécifiées dans la licence.

Décision CRTC 78-67

Le Conseil renouvelle les licences de radiodiffusion de la Société Radio-Canada pour les stations de radio suivantes en Alberta du 1er avril 1978 au 31 mars 1982, aux conditions décrites dans l'avis public du 17 décembre 1975 (CRTC 75-589) et aux autres conditions qui seront spécifiées dans les licences.

CHFA Edmonton 771031200
CHFA-FM-1 Lethbridge
CBRF-FM Calgary
CBXY Falher

CBR Calgary 771352200
CBRB Banff
CBXL Blairmore
CBXC Coleman
CBRC-FM Canmore
CBRE-FM Exshaw
CBRX-FM Lethbridge
CBRP-FM Pincher Creek

CBR-FM Calgary 771353000

Lise Ouimet
Secrétaire général

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, Pièce 200, 2e étage, 109 st. Office Building, 9925-109 rue, Edmonton, Alberta et portant la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux du Ministère énoncés ci-après.

Projet N0 652382-030-EDMONTON, ALBERTA
FEDERAL BUILDING 8TH FLOOR
LIVESTOCK DIVISION RENOVATIONS

Date limite: 11h30 a.m(MST) le 28 février 1978

Dépôt: Nul

Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau suivant: Pièce 200, 9925-109 rue, Edmonton, Alberta et peuvent être consultés au Bureau de l'Association de Construction à Edmonton, Alberta.

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.D. Pratt
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



Nous étions quatre. C'était un soir de février, un vendredi soir, nous avions demandé la permission à nos parents d'emprunter la voiture d'un cousin. Il y avait Denis et Cécile, Pierrette et moi. Nous étions allés à McLennan pour un coke, Falher pour un café, et retournions à la campagne reconduire Pierrette qui demeurait à environ 12 milles au nord de Donnelly. Le hasard a voulu que je fasse une fausse manoeuvre et qu'on se retrouve dans le fossé. J'ai dû marcher environ trois milles pour me rendre chez mon oncle demander secours. Denis était venu avec moi, les filles étaient restées dans la voiture. Nous sommes donc arrivés à la maison vers 5 heures du matin. Le père de Pierrette était de très, très mauvaise humeur, la mère de Denis n'était pas contente, et papa était tout simplement furieux. Je me rappelle que le père de Pierrette avait tenu une conférence au sommet avec papa deux jours plus tard et les deux étaient tombés d'accord pour refuser toute autre sortie du célèbre quatuor, à l'avenir. De toute façon ce n'était pas difficile, le cousin Paul à qui appartenait la bagnole n'était pas content étant donné que je dus lui dire que j'avais pris le fossé, alors je n'ai jamais osé lui redemander sa voiture.

Quoiqu'il en soit... on s'est perdu de vue. Je suis parti pour le collège, Cécile a commencé à travailler au bureau de poste à McLennan, Denis a pris le bord de Jean Côté et Pierrette a quitté l'école pas longtemps après.

J'ai revu Cécile car elle est toujours ma soeur, Denis, eh bien on a travaillé pour la même compagnie, la N.A.R., Pierrette... eh bien...

Cécile a finalement trouvé mari, élevé une famille de cinq enfants et travaille maintenant au Foyer Notre Dame du Lac à McLennan, c'est un ange du foyer comme on se plaît à les nommer dans ce coin du pays.

Denis a pris épouse lui aussi et demeure quelque part dans cette belle région fertile de Rivière-la-Paix.

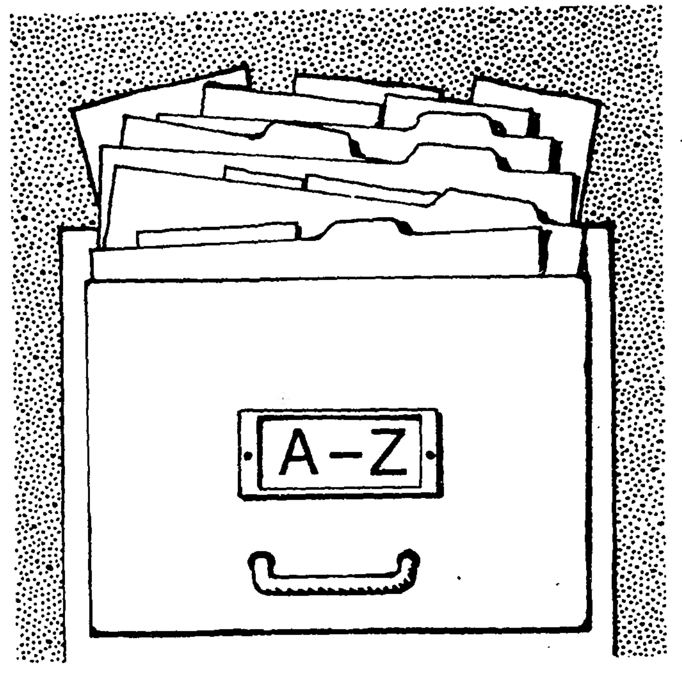
L'autre jour, de passage dans mon village natal, le hasard a voulu que je croise Lucien que je n'avais pas vu depuis belle lurette. Lucien, que j'avais connu à l'école, se rappelait bien de moi, car dit-il "tu avais une personnalité de leader"... Après salutations traditionnelles, il me raconte qu'il est marié depuis 21 ans, que lui et son épouse avaient eu quatre beaux enfants, l'aînée déjà mariée et mère d'un beau bébé. Lucien, très heureux de me revoir après 30 ans, me fait promettre de le visiter chez lui pour rencontrer sa femme et ses trois fils. Lucien est bon cultivateur, il a travaillé dur, et à 42 ans, peut très bien ne rien faire l'hiver ou du moins pas travailler trop fort. On fixe donc rendez-vous, et, le lundi suivant, j'arrive chez mon ami pour enfin rencontrer sa jolie femme et sa progéniture.

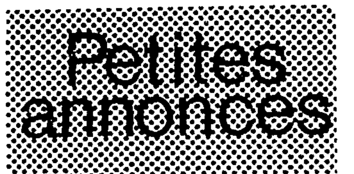
Heureuse surprise, la première fois que je revoyais Pierrette, ça valait bien un petit bec.

Nous avons jasé. Les deux heures que j'ai passées en leur compagnie, se sont envollées rapidement. J'aurais voulu parler encore un peu, mais il me fallait prendre l'avion. J'étais grandement ému de retrouver cette chaleur amicale d'un Lucien qui se rappelait de moi après tant d'années, enchanté de voir pour la première fois ses trois fils et ravi d'avoir eu la chance de revoir Pierrette après seulement 30 ans.

Merci, Lucien et Pierrette, ce sont des moments de ce genre qui font que la vie mérite d'être vécue. J'espère qu'on se retrouvera avant l'année 2008.







DECISION

Ottawa, le 14 février 1978

A la suite de l'audience publique tenue à Edmonton (Alberta) à partir du 13 décembre 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 78-98

SECTEUR D'EDMONTON (ALBERTA) - 771566700

QCTV Ltd

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise par câble d'un secteur d'Edmonton (alberta) comme suit:

- étendre le territoire desservi d'Edmonton et inclure les communautés de Devon et Morinville (Alberta).

Décision:
APPROUVE

Les limites des nouveaux territoires à desservir seront décrites avec précision dans la licence modifiée.

Lise Ouimet
Secrétaire général


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Les programmes fédéraux

• Hospitalité-Canada offre aux jeunes

Un billet de "faveur"

Depuis la création du programme d'échanges Hospitalité-Canada, plus de 4,000 jeunes gens ont commencé à se visiter entre les Maritimes et la côte du Pacifique, l'Ontario et les territoires du Nord-Ouest, ou le Québec et les Rocheuses.

A la fin de janvier 1978, Hospitalité-Canada avait déjà versé, pour ce faire, environ $1,000,000. Jusqu'à cette date, ce sont des groupes qui ont bénéficié de ce nouveau programme du Secrétariat d'Etat.

La participation des jeunes semble surtout motivée par des intérêts communs. Ils sont membres d'un même mouvement, choristes ou musiciens d'une fanfare, étudiants fréquentant des institutions semblables, ou encore membres d'un groupe partageant les mêmes traditions culturelles.

Des centaines de jeunes sont prêts à compléter leurs visites, et bientôt, ils seront des milliers à se rendre dans tous les coins du Canada et de leur propre province . . . chez vous peut-être?

Hospitalité-Canada est un nouveau programme visant à encourager les jeunes Canadiens à établir des échanges entre eux et à découvrir leur pays.

Il permet de se faire des amis dans les différentes régions du Canada, au rythme de quelque 15,000 contacts par année.

Les modalités

3 types d'échanges

entre groupes ou personnes

- de **langues officielles différentes** résidant dans des **provinces différentes**
- de **langue officielle identique** résidant dans des **provinces différentes**
- de **langues officielles différentes** résidant dans la **même province**

3 étapes à franchir

- l'inscription
- le jumelage
- l'échange



Critères de participation

L'inscription

Tout jeune citoyen canadien ou immigrant reçu est éligible à condition

- d'avoir entre **14 et 22 ans** pour les échanges de **groupes**
- d'avoir entre **16 et 22 ans** pour les échanges **individuels**
- d'**accepter** d'héberger son hôte, en lui assurant logement et repas (suivant l'esprit de réciprocité du programme)



Le jumelage

exige que **chaque participant** soit jumelé à un partenaire

dans le cas d'un groupe non déjà jumelé, Hospitalité-Canada se chargera de désigner un partenaire

dans le cas d'un échange individuel, Hospitalité-Canada désignera systématiquement le partenaire

exige que **chaque participant** corresponde avec son hôte pendant au moins 6 semaines, avant de procéder à la première visite.

L'échange

Le séjour chez le partenaire doit être **d'au moins 5 jours**, excluant le temps nécessaire au transport.

Chaque groupe doit mettre au point un programme comportant des **activités** reliées tant à la vie culturelle qu'économique et sociale.

Des activités donnant **suite** au voyage doivent être planifiées.

Un **rapport conjoint** doit être rédigé dans les trois mois suivant chaque visite.

La **seconde partie** de l'échange doit avoir lieu dans les douze mois suivant le jumelage.

Dépenses assumées

Hospitalité-Canada paie tout frais de déplacement entre le domicile* des participants et le foyer de leur hôte.

**Il n'y a aucune indemnité pour franchir la distance séparant le domicile du visiteur ou celui du visité, si l'un ou l'autre — ou les deux — est situé à moins de 50 km de la gare ou de l'aérogare le plus proche.*

Dépenses non assumées

Hospitalité-Canada ne rembourse

- aucun frais de transport local
- aucun repas
- aucun frais de séjour (sauf exception)

Pour participer

Il faut d'abord remplir le bon ci-dessous et retourner ensuite le formulaire qu'Hospitalité-Canada renverra.

N.B.
Les frais de participation au programme sont de $10 par personne.
Concernant les groupes, le nombre de personnes devrait être de 15 à 40.
Un échange ne peut se faire dans un délai inférieur à 6 semaines si le groupe est déjà jumelé, et à 12 semaines si le groupe est non jumelé (les échanges individuels sont soumis au délai de 12 semaines).
Toute demande de participation peut être rejetée pour des raisons de disponibilités financières.

Demande de renseignements

Hospitalité-Canada
Secrétariat d'Etat
66, rue Slater, suite 2326
Ottawa, Ontario
K1A 0M5

Je désire recevoir plus de renseignements sur l'un des échanges suivants:

☐ *échanges individuels*
☐ *échanges de groupes non jumelés*
☐ *échanges de groupes déjà jumelés*

Nom de votre groupe (s'il y a lieu) ____________

Votre nom ____________

Adresse ____________

Ville ____________

Province ____________

Code postal ____________

ne rien inscrire ici

A l'intention des groupes jumelés:

Nom du groupe avec lequel vous êtes déjà jumelé ____________

Nom du responsable du groupe avec lequel vous êtes déjà jumelé ____________

Adresse ____________

Ville ____________

Province ____________

Code postal ____________

ne rien inscrire ici

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat